UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA CONSTRUCTION DES PROBLÈMES PUBLICS EN ENVIRONNEMENT : ANALYSE DE LA CONTROVERSE DU SUROÎT

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

PAR

BENOÎT THÉBERGE

NOVEMBRE 2006

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Isabel Orellana, professeure à la Chaire du Canada en éducation relative à l'environnement et tuteure du présent ouvrage, pour sa patience et ses précieux conseils tout au long de mes mille et une reconsidérations et remises en question. *Gracias Isabel por tu apoyo y comprension*. Je remercie également Éric George, professeur-associé au département des communications, dont la connaissance du secteur des médias et des associations militantes fut d'une aide précieuse. Merci enfin à ma conjointe Madeleine et à mon fils Victor, né en cours de maîtrise, qui m'ont donné le courage d'aller au bout de ce travail.

TABLE DES MATIÈRES

LIST	TE DES	S TABLEAUX, SCHÉMAS ET GRAPHIQUES	V
LIST	TE DES	S ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	vi
RÉS	UMÉ .		vi
INT	RODU	CTION	1
	APIT _, RE		
PRO		ATIQUE: VERS UN CADRE GLOBAL DE RISQUE	5
1.1	Mond	ialisation et néo-libéralisme	5
	1.1.1	Accélération des échanges et des interdépendances	6
	1.1.2	Émergence de problèmes globaux	8
	1.1.3	Développement des réseaux de communication	9
1.2	Évolu	tion de la contestation écologique	12
	1.2.1	Croissance zéro et radicalisme	13
	1.2.2	Développement durable et convergence	14
	1.2.3	Néo-militantisme	16
1.3	Média	as et construction des problèmes publics	19
	APITRE		
CAI	ORE TH	TÉORIQUE	24
2.1	Proces	ssus de mise sur agenda	27
2.2	Théor	ie de la mobilisation des ressources	33
	2.2.1	Structure des opportunités politiques	34
	2.2.2	Formes de mobilisation	39
	2.2.3	Cadrage et mobilisations	42
2.4	Contr	overse et mobilisation : synthèse	49
	APITRE		
MÉT	(HODO	DLOGIE	50
3.1	Étude	de cas	50
3.2	Cueillette de données		
	3.2.1	Recension d'écrits de la presse	52
	3.2.2	Recension d'écrits à partir de documents institutionnels	54
	323	Entretiens semi-directifs	55

	3.2.4	Validation des données	57		
	3.2.5	Limites des stratégies de cueillette de données	58		
3.3	Traitement et analyse des données				
	3.3.1	Traitement des données issues de la recension des écrits	59		
	3.3.2	Traitement des données issues des entretiens	61		
	PITRI		63		
		TS ET ANALYSES			
4.1		nologie des événements			
4.2		bution des articles de la presse écrite	69 72		
4.3		ment et registres discursifs des articles	72 75		
4.4	,				
4.5	Analy	se des thèmes de la controverse	80		
	4.5.1	Risques et conséquences	82		
	4.5.2	Causes et responsabilités	95		
	4.5.3	Solutions et alternatives	107		
4.6	Enjeu	x et limites de la médiatisation	113		
	PITRI	E V ON	122		
5.1		téristiques de la mise sur agenda du problème			
	5.1.1	Modèle de l'offre politique (Garraud, 1990)			
	5.1.2	Circulation du problème entre arènes publiques			
	5.1.3	Mise en valeur de l'opinion publique			
	5.1.4	Biais médiatique dans les quotidiens Le Devoir et La Presse			
	3.3.1	Actions militantes hors-média			
5.2		de la médiatisation sur la perception sociale du problème			
		ION			
RÉF	ÉREN	CES BIBLIOGRAPHIQUES	142		
	ENDIC	CE A E CUEILLETTE ET D'ANALYSE DES DONNÉES	152		
	ENDI(ÉREN	CE B CES	156		

LISTE DES TABLEAUX, SCHÉMAS ET GRAPHIQUES

Tableau 2.1	Les formes générales de « mise sur agenda »	28
Tableau 2.2	Facteurs modifiant la perception du risque	30
Schéma 2.1	Caractéristiques influençant la perception d'un risque	31
Tableau 2.3	Controverse et mobilisation : les apports des différentes théories	49
Graphique 4.1	Couverture médiatique du Suroît : janvier à novembre 2004	70
Tableau 4.1	Placement des articles dans la presse écrite	73
Tableau 4.2	Registres discursifs des articles de presse	73
Tableau 4.3	Type de sources mentionnées dans les articles de presse	76
Schéma 4.1	Évolution dynamique des thèmes de la controverse	82
Tableau 4.4	Types de risques associés au Suroît dans la presse écrite	83
Tableau 4.5	Déterminants associés au problème dans la presse écrite	95
Tableau 4.6	Éléments de cadrage du problème	113

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACRGTQ Association des constructeurs de routes et grands travaux

AICQ Association des ingénieurs-conseils du Québec AIEQ Association de l'industrie électrique du Québec

AQLPA Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique

CMAQ Centre des médias alternatifs du Québec CQVK Coalition citoyenne Québec-Vert-Kyoto

CSEQ Coalition pour la sécurité énergétique du Québec

CSN Centrale des Syndicats du Québec FPO Forces progressistes du Québec

GES Gaz à effet de serre

HSB Héritage Saint-Bernard

HQ Hydro-Québec

MENV Ministère de l'Environnement

MRNFP Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs

NTIC Nouvelles technologies de l'information et de la communication

ONG Organisation non gouvernementale

PLQ Parti libéral du Québec

PQ Parti Québécois

RNCREQ Réseau national des conseils régionaux de l'environnement du Québec

SPSI Syndicat professionnel des scientifiques de l'IREQ

UDQ Union des consommateurs

UQCN Union québécoise pour la conservation de la nature

RÉSUMÉ

Par ce mémoire, nous voulons clarifier le rôle joué par les médias écrits dans l'émergence du mouvement d'opposition au projet de centrale thermique du Suroît qui a marqué la scène politique québécoise au cours de l'année 2004. Cette étude s'insère dans une réflexion plus large sur la construction des problèmes publics en environnement dans un contexte de mondialisation dominé par les préceptes néolibéraux de l'économie de marché. Par des entretiens réalisés auprès des acteurs clés des débats sur le projet du Suroît et la recension d'écrits de la presse et de documents institutionnels, nous avons été en mesure de développer un regard à la fois stratégique, pragmatique et cognitif sur les rapports noués entre groupes de pression et médias.

Suivant notre analyse des thèmes de la controverse, nous constatons d'une part que le traitement médiatique accordé au problème a favorisé l'émergence d'un climat de contestation en orientant la couverture sur les dimensions les plus controversées du projet : son caractère imposé, l'accent mis sur les risques immédiats, la perte de crédibilité des promoteurs, etc. Le soutien journalistique accordé au mouvement contestataire apparaît d'autre part étroitement lié à la perception de l'intérêt public pour le problème tel que « mis en scène » par les porte-parole du mouvement contestataire qui ont agencé des stratégies d'appel à l'opinion publique et d'enrôlement d'acteurs de divers secteurs. Ces stratégies, parfois onéreuses pour des groupes faibles en ressources, reposaient sur la perception d'une opportunité politique leur permettant d'accroître leur légitimité et leur pouvoir dans le rapport de force noué avec le gouvernement.

Dans l'ensemble, les journalistes et producteurs d'information semblent avoir assuré une fonction « d'arbitrage » favorisant la résolution des tensions sociales dans un contexte de crise de confiance envers les autorités politiques à la fois responsables du développement énergétique et promoteurs du projet.

Mots clés: médias, controverse, environnement, mobilisation.

INTRODUCTION

Au début de l'année 2004, la centrale thermique au gaz projetée à Beauharnois en Montérégie (Québec) devenait un sujet monstre dans les médias nationaux et dans de nombreux autres lieux publics. Qualifié de nécessité par certains, mais source d'indignation pour d'autres, ce projet a réveillé les passions sur la question des gaz à effet de serre et des changements climatiques, de la sécurité énergétique et des énergies alternatives. La dénonciation de ce projet, notamment par la Coalition Québec-Vert-Kyoto (CQVK) a produit un effet immédiat dans les milieux médiatiques, politiques et dans plusieurs mouvements sociaux. Son impact a été tel que bon nombre d'acteurs de divers secteurs se sont mobilisés autour de la problématique évoquée (scientifiques et experts des secteurs privé et public, communautés religieuses, artistes, représentants municipaux et députés, syndicats, associations de protection des consommateurs, citoyens). En plus de mobiliser les agendas médiatique et politique, cet événement a conduit le gouvernement du Québec à adopter certaines mesures politiques et le promoteur (Hydro-Québec), à modifier son rapport à l'opinion publique. En somme, ce phénomène nous est apparu intéressant à approfondir dans la perspective de la construction des problèmes publics en environnement par l'analyse des pratiques et des stratégies de communication.

S'inspirant des travaux en sociologie sur la mobilisation des ressources (McAdam et al., 1996) et la mise sur agenda (McCombs et Shaw, 1993), l'étude vise d'abord à repérer la façon dont les médias et les divers groupes de pression utilisent les « cadres d'interprétation » (Goffman, 1991; Gitlin, 1980) afin de sensibiliser la population au problème et susciter un engagement collectif dans l'opposition et la promotion d'alternatives. La perspective des cadres est utilisée pour explorer la construction des messages et l'interprétation donnée au problème. Ce cadre conceptuel a été retenu en fonction d'une dimension importante des débats noués autour du Suroît, caractérisée par un engagement actif de journalistes et de directions de presse, tant officielle et nationale qu'alternative et locale. Ceux-ci ont pris position et amorcé une réflexion critique qui favorise l'émergence de « citoyens résistants »,

de « citoyens débatteurs » (Desautels, 1999). Une telle participation des médias sur un enjeu environnemental mérite d'être éclairée par une analyse plus pointue du traitement accordé au problème et des rapports stratégiques noués avec les divers groupes de pression. Les principales questions de recherche développées dans ce mémoire sont les suivantes : Quels sont les cadres d'interprétation que l'on retrouve dans les communications médiatiques sur le Suroît? Comment le cadrage de l'information évolue-t-il dans le temps? Est-ce que les cadres médiatiques ont pu contribuer à la construction publique de la controverse? Dans quelle mesure? Quels sont les mécanismes, discursifs et stratégiques, de construction de ces cadres?

La recherche est caractérisée par une analyse à la fois qualitative et quantitative fondée sur une large recension d'écrits comprenant 593 articles et lettres d'opinion, 47 communiqués de presse et six rapports institutionnels. Six médias ont été retenus pour l'analyse du contenu des messages sur une période de 10 mois, de janvier à novembre 2004 : deux quotidiens nationaux (La Presse, Le Devoir), deux hebdomadaires régionaux couvrant la région de Beauharnois où était projeté la centrale thermique du Suroît (L'information régionale et Le Soleil de Châteauguay) et deux médias de la cyber-presse alternative (Laut'journal et le Centre des médias alternatifs du Québec). Nous avons également eu recours à neuf autres groupes de presse¹ pour illustrer certaines dimensions de l'analyse. Enfin, dix entretiens semi-directifs ont été menés auprès de journalistes et de porte-parole du mouvement d'opposition de manière à approfondir certains thèmes reliés à la construction du Suroît en problème public : les mécanismes d'ouverture et de développement de la controverse, les stratégies médiatiques développées par les groupes de pression, les relations inter-groupes, etc.

Le premier chapitre de ce mémoire est consacré à la problématique des rapports entre médias et mouvements contestataires dans le contexte de la mondialisation néolibérale et de la croissance des échanges économiques et commerciaux sur la scène internationale. Notre problématique met en lumière les évolutions conjoncturelles et structurelles qui ont

¹ L'actualité, Le Voir, Radio-Canada (cyber-presse), Les Affaires, CHOQ-FM, Zombie Média, L'action nationale, Réseau Vert, FPQ-Libre.

transformé les répertoires d'action des groupes contestataires contemporains : allant des grands « coups médiatiques » propres au mouvement radical des années 1960 au *lobbysme* des néo-militants, aujourd'hui mieux informé et plus spécialisé.

Le deuxième chapitre présente une revue des principales théories des mouvements sociaux dans une perspective de construction des problèmes publics. Les éléments fondamentaux des théories de la mise sur agenda et de la mobilisation des ressources y sont développés. Nous exposons d'abord une synthèse des différents facteurs et paramètres contribuant au traitement politique de problème donné. Les principaux travaux issus de la théorie de la mobilisation sont ensuite présentés suivant leurs champs d'application, soient : le système des opportunités politiques, les formes d'organisation et le cadrage des événements.

Le troisième chapitre décrit la méthodologie adoptée pour cette étude. Nous abordons en premier lieu nos choix méthodologiques, dont les éléments constitutifs de l'étude de cas (Merriam, 1988). Sont ensuite présentées, les stratégies de cueillette (recension des écrits et entretiens semi-directifs) et de validation des données (triangulation). Ces stratégies impliquent des méthodes de traitement et d'analyse des données spécifiques que nous définissons en dernière partie.

Les résultats sont présentés et analysés au quatrième chapitre en cinq sections: (1) la distribution des articles de notre corpus de presse écrite, (2) le placement du sujet dans les médias et les registres discursifs employés, (3) les sources de référence des journalistes et producteurs d'information², (4) les thèmes des débats et les éléments de cadrage avancés par les militants et les journalistes, ainsi que (5) les stratégies et pratiques de communication des groupes mobilisés. Ces dimensions de l'analyse visent à développer une vision d'ensemble, à la fois stratégique, pragmatique, cognitive et discursive de la médiatisation du problème et de ses impacts sur l'évolution de la controverse.

² Nous utilisons la notion de « producteur d'information » pour désigner tout individu autre que journaliste ayant diffusé des contenus (lettres d'opinion, analyses, recherches, etc.) dans le cadre de la controverse.

Au cinquième chapitre, nous discutons des résultats obtenus et proposons une réflexion sur la pertinence des théories employées pour analyser le cas du Suroît ainsi que sur l'apport de la recherche aux connaissances scientifiques dans le domaine de la sociologie des mouvements sociaux et de l'analyse des effets des médias. Des pistes de recherche sont également proposées afin de poursuivre l'approfondissement de notre compréhension de la constitution des problèmes publics en environnement. En conclusion, nous présentons une synthèse des principaux constats de l'analyse et dégageons les éléments les plus significatifs à la lumière des questions de départ et des intentions de cette étude.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE : VERS UN CADRE GLOBAL DE RISQUE

Grippe aviaire, maladie de la vache folle, plantes transgéniques, manipulation du vivant, bouleversement climatique: les exemples de situations difficilement gouvernables se sont multipliés ces dernières années. En dépit d'un éclatement des domaines, tous ces « risques » mettent plus que jamais en évidence les relations étroites qui existent entre la crise environnementale actuelle, les choix sociaux et la santé humaine. Ils sont en réalité indicateurs d'un même phénomène, d'un même tournant historique : le passage à «l'économie-monde» (Dallenne et Nonjon, 2005). Issu d'une époque où les systèmes de production n'avaient que peu de répercussions sur le milieu, le système économique actuel s'est construit comme sphère autonome, en excluant de son cadre la dynamique et les contraintes écologiques. Le modèle de société qui semble émerger à l'ère de la mondialisation est caractérisé par la marchandisation d'un nombre croissant d'activités, y compris dorénavant au sein de secteurs comme la communication, la culture, l'éducation et la santé. Alors que pour la majorité des décideurs et des experts, la maximisation du taux de croissance est la clef de l'amélioration des conditions de vie des citoyens, des voix de plus en plus nombreuses dénoncent les effets pervers, notamment écologiques, engendrés par l'exploitation inadéquate des ressources naturelles ainsi que par un volume de production en croissance continue.

1.1 Mondialisation et néolibéralisme

La mondialisation³ est devenue depuis une quinzaine d'années un des thèmes centraux du débat politique, économique et social. Le concept de mondialisation s'est généralisé au début

³ On désigne initialement par mondialisation une évolution économique structurelle marquée par l'extension mondiale des échanges de type libre-échangiste (Dallenne et Nonjon, 2005).

des années 1990, alors que la carte du monde se redessinait, avec l'effondrement du bloc soviétique et la transition d'ensemble vers des régimes capitalistes. On assiste dès lors à une mobilité accrue des marchandises, des services, du travail, de la technologie et du capital dans l'ensemble du monde. S'en suivront de nouvelles réglementations des marchés financiers internationaux largement en faveur de l'idéologie néolibérale et d'une économie de marché. Plusieurs stratégies ont concouru jusqu'ici à faire du néolibéralisme la doctrine prédominante dans le monde. Par exemple, les accords de libre-échange ainsi que les programmes d'ajustement structurel (PAS), imposés par le Fond Monétaire International (FMI) aux pays débiteurs, contribuent grandement à son essor. Le libéralisme économique classique, dont les thèmes dominants sont la privatisation, la libéralisation, la déréglementation et la commercialisation, prend appui sur la suprématie des facteurs économiques comme garants de l'amélioration des conditions de vie. Cette idéologie, portée notamment par Friedman et Hayek (Lagueux, 1989), prône la réduction du rôle de l'État et le libre jeu de l'entreprise. C'est donc l'association d'un phénomène, celui de la mondialisation, et d'une idéologie, le néolibéralisme, qui caractérise le mieux la dynamique actuelle des échanges entre États.

1.1.1 Accélération des échanges et des interdépendances

La mondialisation néolibérale désigne d'abord un processus de développement des échanges et de montée des interdépendances. Le processus de « multinationalisation » (Lefèvre, 2004) s'inscrit dans cet impératif de croissance des échanges sur la scène internationale : la grande entreprise ne cherche plus seulement à exporter, elle investit à l'étranger, elle délocalise sa production, elle implante à l'étranger plusieurs filiales dans plusieurs pays (Lefèvre, 2004). Aujourd'hui acteurs économiques et politiques majeurs, les firmes multinationales (FMN) combinent une stratégie de marché à une stratégie de rationalisation de la production et s'appliquent à une intégration mondiale de la production. Le lieu de création de la valeur est ainsi déplacé, le processus d'accumulation est mondialisé afin de pouvoir être perpétué (Bourguinat, 2002).

Il y a dans le fonctionnement d'une économie de marché, de puissantes incitations au développement des échanges. Bourguinat (2002) en souligne trois dimensions :

déréglementation, décloisonnement et désintermédiation. Proposée initialement par les États-Unis et le Royaume-Uni sous les présidences de Reagan et Tatcher dans les années 1980, la déréglementation désigne le processus d'assouplissement ou de suppression des réglementations nationales régissant, et restreignant, la circulation des capitaux. Dans le contexte de la déréglementation, plusieurs lois et règlements d'intérêt public, élaborés démocratiquement, peuvent être perçus comme des obstacles au libre-échange en limitant l'accès des grandes entreprises aux marchés, à la main-d'oeuvre et aux ressources. Les tribunaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont ainsi accumulé un imposant dossier au chapitre de la contestation de lois et de normes notamment dans le domaine de l'environnement. La toute première décision rendue par l'OMC s'en prenait au Clean Air Act des États-Unis qui imposait des normes strictes pour réduire la pollution causée par l'essence. Cette loi a été jugée contraire aux règles sur le commerce de l'OMC a dû être amendée. D'autres décisions controversées ont ciblé d'autres enjeux environnementaux. Le Canada a dû annuler son embargo sur l'importation du MMT, un additif pour l'essence qui peut endommager le système nerveux. Dans ce cas-ci, on a agi sous la menace de poursuites. Le résultat net de ce processus est une « déréglementation croisée » (Chomsky et McChesney, 2000) qui incite les pays à abaisser leurs normes sociales et environnementales.

Un second principe inhérent à la montée des interdépendances, le décloisonnement, consiste à rechercher l'abolition des frontières segmentant les marchés financiers. Aujourd'hui, les marchés financiers nationaux sont interconnectés et les différents secteurs du marché financier (marché à terme, marché monétaire, marché des changes) ont été unifiés, constituant un vaste marché global. Cette structure favorise une production axée sur les exportations, suivant les préceptes de la « théorie des avantages comparatifs »⁴ (Bourguinat, 2002). C'est ainsi que plusieurs pays se spécialisent aujourd'hui dans une production unique.

La désintermédiation, enfin, est une évolution importante par laquelle les agents économiques peuvent accéder directement aux marchés des capitaux sans passer par le système bancaire. Grâce aux nouvelles technologies de l'information et des communications, ces forces ont créé

⁴ Selon la théorie des avantages comparatifs (Ricardo, 1817, cité dans Fillieule, 1997), tout pays peut satisfaire ses besoins internes en utilisant les revenus que lui procurent ses exportations spécialisées pour acheter les biens et les services pour lesquels ce sont d'autres pays qui détiennent un avantage.

un réseau de contraintes qui détermine les options politiques et orientent les États vers des politiques macroéconomiques de type néolibéral. Un nouveau mode de traitement des richesses se généralise au niveau mondial, imposant une philosophie de base centrée sur le « capital » et selon laquelle les individus comme l'environnement tendent à être considérés comme des « ressources » économiques et sociales à exploiter. L'accélération du processus de mondialisation s'accompagne de dépressions profondes : endettement des pays, augmentation des écarts entre riches et pauvres, dépendance structurelle des pays du Sud envers les pays du Nord, répartition inégale des richesses et détérioration globale de l'environnement.

1.1.2 Émergence de problèmes globaux

La seconde dimension de la mondialisation néolibérale réside dans l'émergence de problèmes transfrontaliers à caractère global. Alors qu'auparavant le risque provenait essentiellement de la nature (catastrophes naturelles, pandémies, etc.) et faisait donc peser de l'extérieur une menace sur la société, aujourd'hui c'est la société elle-même qui crée du risque par les activités qu'elle engendre et sa forte dépendance aux technologies. Du fait des nombreuses interactions existant entre environnement et économie, l'ouverture des marchés, en stimulant les exportations et les productions intensives⁵, conduit à une aggravation insoutenable des émissions de polluants et des pressions sur le milieu naturel. Dans un tel contexte, les pollutions ne peuvent plus être considérées comme de simples accidents de parcours. Elles sont les résultats structurels d'une recherche centrée sur les profits à court terme : « production pour le profit, profit pour l'accumulation, accumulation pour une production » (Beaud, 2000). La raréfaction de l'eau, la fonte des calottes glaciaires, la désertification, la perte de biodiversité sont quelques-uns des signaux d'alarme qui soulignent la défaillance de la théorie économique dominante, où le bien-être s'exprime d'abord en terme de croissance.

Beck (2001), qui est à l'origine du concept de « société du risque », considère par exemple que le public se défie de la science et des experts parce que ces derniers se montrent

⁵ L'exploitation des richesses naturelles jusqu'à leur épuisement demeure pratique courante dans plusieurs domaines : foresterie, pêches, mines, etc.

incapables de prévoir et de maîtriser certaines conséquences négatives des sciences et des techniques. Qu'il s'agisse de l'environnement, de la santé publique ou de la sécurité alimentaire, les exemples d'effets inattendus abondent et viennent affecter gravement certaines personnes, voire des populations entières. Aux pollutions classiques, continues et souvent visibles, de l'air, de l'eau et des sols apparues avec la révolution industrielle se sont ajoutés depuis une trentaine d'années des problèmes globaux comme la hausse des émissions de gaz à effet de serre, l'amenuisement de la couche d'ozone et les accidents technologiques. Le monde est entré dans l'ère du « risque environnemental majeur » (Beck, 2001).

Récemment, le débat sur les problèmes globaux a été renouvelé par le recours au concept de « bien public ». Initialement appliqué dans un cadre national, le concept a été élargi à l'échelle internationale, de sorte que l'on parle aujourd'hui couramment de « biens publics mondiaux ». Le climat et la couche d'ozone sont les deux biens publics mondiaux les plus fréquemment cités, même si cette notion est aujourd'hui élargie à d'autres biens, tels les fonds marins, les forêts humides ou la biodiversité. Alors que la libéralisation des échanges a été inspirée par la perception des avantages retirés du fonctionnement libre des marchés, la promotion de la notion de bien public plaide pour un retour de l'action publique, à une échelle nouvelle.

1.1.3 Développement des réseaux de communication

L'économie-monde d'aujourd'hui ne peut se concevoir sans la mise en place des réseaux et dispositifs numériques pour assurer les processus d'échanges et de distribution en temps réel des données économiques et de la monnaie électronique, essentiels au fonctionnement quotidien des économies nationales. En tant que diffuseurs de contenu, les médias jouent aussi un rôle clé dans la promotion de l'idéologie néolibérale. Avec la généralisation d'Internet, la prédominance de la télévision et l'hybridation de dispositifs combinant anciens et nouveaux médias, les médias apparaissent comme un moyen décisif de transformation des mentalités, qu'il faut adapter à un nouvel environnement, et des pratiques de communication, qu'il faut amplifier pour développer les marchés. De vastes budgets sont par exemple consacrés par les entreprises transnationales pour l'élaboration et la diffusion de campagnes

médiatiques visant à publiciser des produits ou services. Des stratégies de communication publique sont aussi utilisées par des secteurs industriels qui prennent l'initiative d'un débat afin d'orienter la mise au programme des décisions politiques vers des choix énergétiques ou technologiques répondant à leurs intérêts (Tessier, 1996).

Selon Stossel (1998), les médias de masse constituent en Occident une force culturelle qui n'a eu d'égale dans l'histoire que la religion : le pouvoir de transmettre un message unique sur la réalité à tous les groupes sociaux et de créer ainsi une culture commune. Ils s'imposent comme une « obligation absolue » (Ramonet, 1999), l'un des paradigmes de notre temps. L'ensemble des acteurs sociaux, du système politique aux citoyens, ont dû s'approprier les règles médiatiques pour promouvoir leurs activités. Ils ont été conduits à se professionnaliser pour s'adapter à un nouveau stade de nos sociétés contemporaines, qui ne sont plus seulement des sociétés médiatiques (Neveu, 1999) mais des sociétés entièrement médiatisées (Veron, 1981). En les plaçant sous le contrôle des micros et des caméras, les médias contraignent également les acteurs sociaux à se construire, à gérer ou à corriger des « images publiques ». Ce processus a profondément transformé les conditions d'exercice du pouvoir, de plus en plus soumis à une « technologie des apparences » (Neveu, 1999). Selon Watine (2003), la communication aurait ainsi remplacé l'information qui aurait elle-même succédé à l'opinion.

En trente ans, le développement des communications a coïncidé de plus en plus intimement avec le mouvement dominant de mondialisation de l'économie et des cultures à l'échelle des grandes régions du globe. Le marché des médias a d'abord été déréglementé et concentré. Mené pour l'essentiel sous l'égide des lois du marché, ce mouvement de globalisation s'accomplit sous la conduite de grandes firmes multinationales et multimédias qui, à de rares exceptions près, sont issues des pays occidentaux à haut niveau de développement (Chomsky et McChesney, 2000). Avec l'approbation de la propriété croisée⁶ des entreprises médiatiques, les autorités réglementaires ont favorisé essentiellement l'émergence de joueurs médiatiques commerciaux susceptibles d'être concurrentiels dans l'arène internationale. Les médias existants sont ainsi regroupés dans quelques grands conglomérats dont les intérêts

⁶ Fait de détenir plusieurs médias, ou chaînes de médias, et de les opérer en réseau (Chomsky et McChesney, 2000).

économiques dépassent largement la seule industrie des communications. Ces « empires médiatiques » (Chomsky et McChesney, 2000) possèdent de plus en plus de médias différents dans les mêmes marchés. Au Québec, l'exemple de Quebecor est probant : l'entreprise possède les quotidiens les plus lus, le réseau de télévision le plus écouté, des dizaines de magazines et d'hebdomadaires et entrevoit de percer le marché de la radio. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) tente de conserver des balises, par exemple en imposant des codes de déontologie pour maintenir la séparation entre les salles de nouvelles des différents médias d'une même entreprise, mais les interrogations subsistent sur l'effet de ces barrières. Le Québec affiche d'ailleurs en 2004 le taux de concentration des entreprises de communication parmi les plus élevés des sociétés occidentales (Dubois et Sénécal, 2004). La mondialisation croissante de ce secteur économique se traduit plus généralement par un phénomène de marchandisation de la communication médiatique (application des méthodes de marketing dans la présentation et le contenu) en rupture avec l'idéal politique qui est à son origine. Cela rend nécessaire la mise en débat d'interrogations concernant ces conditions et contraintes nouvelles de la démocratisation des sociétés (George, 2000), notamment en regard des écarts observés dans l'accessibilité des populations aux systèmes médiatiques⁸.

En somme, les réseaux de communication peuvent être analysés comme des outils au service de la mise en valeur du capital; en témoignent les « grandes manoeuvres » autour du développement du commerce électronique et de la société de l'information. Ils peuvent aussi être utilisés socialement à d'autres fins. Leur utilisation par des groupes constitutifs de la « société civile » a été soulignée pour expliquer la montée des mobilisations altermondialistes qui ont popularisé la notion d'écologie et structuré les premières mobilisations internationales. Ont également été développées des pratiques alternatives, communautaires et non commerciales en résistance au verrouillage de l'espace médiatique dans un contexte de forte concentration. Un espace médiatique alternatif s'est ainsi consolidé au cours des

⁷ La communication médiatique moderne répond initialement à une exigence politique : l'organisation d'un espace public de discussion des intérêts généraux et privés. Cette vocation idéale se heurte cependant à une logique économique qui tend à la remettre en cause (Chomsky et McChesney, 2000).

⁸ Le premier Sommet mondial vers une société de l'information qui s'est déroulé à Genève (Suisse) en 2003 comptait parmi ses objectifs « la réduction de la fracture numérique », c'est-à-dire l'écart entre pays riches et pays pauvres dans l'accès aux réseaux électroniques. Une sorte d'analphabétisme technologique fait son apparition.

dernières années d'où émergent des pratiques d'information et de communication remettant tout aussi bien en cause les manières d'intervenir dans l'espace public que de penser l'alternative sociale et politique dans le contexte de la mondialisation.

1.2 Évolution de la contestation écologique

La mondialisation fait l'objet de vives critiques associées à des causes de paix, de justice sociale, de promotion de la diversité culturelle, de protection de l'environnement, de soutien aux pauvres et autres. Ces critiques sociales prennent la forme d'une confrontation entre divers acteurs, étatiques (États, organismes intergouvernementaux) et non étatiques (ONG, firmes multinationales, etc.), qui sont autant de perceptions de ce qui fait problème, d'intérêts et de visions du monde. La force actuelle des réseaux de contestation écologique n'est pas étrangère à la crise de la société moderne capitaliste dans les formes qu'elle a prises notamment après la Deuxième Guerre mondiale. Cette crise a trouvé ses assises les plus visibles dans les chocs pétroliers des années 1970, puis dans la récession du début des années 1980. Ceux-ci venaient briser le mythe de la croissance constante et de la prospérité sans limites; les « trente glorieuses » allaient amener la fin d'une croyance dans le système capitaliste, comme mode de développement illimité des ressources, comme système en constante expansion.

L'irruption sur la scène internationale du « mouvement vert » (Perron et al., 1999), parti prenant du mouvement contre la mondialisation néolibérale, a joué, et joue encore, un rôle fondamental dans la mise à jour des enjeux institutionnels de l'environnement. L'action du mouvement international s'est révélée décisive ces dernières années dans la délégitimation du capitalisme mondial. Les innombrables rassemblements et autres journées internationales sur les thèmes de l'environnement ont permis de manifester l'amplitude à l'échelle mondiale du refus de la logique du néolibéralisme. Le fait que ces débats se multiplient et que des nonspécialistes y prennent part est considéré par certains auteurs (Beck, 2001; Callon, 1999; Lascoumes, 1999) comme la preuve éclatante de la crise de confiance envers les orientations gouvernementales, scientifiques et techniques.

Plusieurs modifications sont venues marquer le discours et les pratiques de ce mouvement, distinguant la prise de conscience des problèmes environnementaux de la première heure de celle qui caractérise l'époque actuelle. Nous portons une attention particulière à la façon dont les mobilisations tentent d'enrôler le soutien des médias à travers trois courants protestataires (Perron et *al.*, 1999; Granjon, 2002) : la contre-culture des années 1970, les mouvements de convergence des décennies 1980 et 1990, et le réseautage des années 2000.

1.2.1 Croissance zéro et radicalisme

La première période qui débute durant les années 1960 correspond à l'émergence de plusieurs nouveaux mouvements sociaux qui ont évolué successivement ou en parallèle, sans démarches communes structurées : mouvement pour les droits civiques, mouvement étudiant, mouvement hippie, mouvement contre la guerre du Vietnam, mouvement écologiste et antinucléaire, etc. Autour de ces thèmes, une nouvelle génération d'activistes sociaux surgit, dotée d'une forte identité contre-culturelle, c'est-à-dire s'exprimant à l'encontre des orientations culturelles dominantes.

C'est d'abord le caractère limité des ressources naturelles et les problèmes environnementaux posés par le développement industriel des économies de croissance qui ont suscité des interrogations, portées à la connaissance du grand public dans les années 1970 par les rapports successifs du *Club de Rome* et du MIT⁹. Le mouvement vert de l'époque adopte en général une approche révolutionnaire plus militante que celle des grandes associations conservationnistes créées depuis le début du siècle dernier pour assurer la défense de certaines espèces menacées et la préservation d'espaces naturels limités sous forme de parcs nationaux. Le militantisme sur la question de la « croissance zéro » (Roussopoulos, 1994) se développe aussi dans un paysage médiatique profondément changé par la télévision. On assiste à une réorientation complète des énergies militantes, déplacées d'un travail de terrain quotidien vers des gestes symboliques à fort potentiel médiatique (Gitlin, 1980). Attirer l'attention des médias a été une volonté affirmée des militants écologistes anglo-saxons qui ont structuré les premières mobilisations internationales. Depuis les années 1960, les

⁹ Massachussets Institute of Technology (MIT).

écologistes ont été de véritables innovateurs en la matière. Des formes de mobilisation destinées aux journalistes, par exemple l'usage de stratégies de « scandalisation » ¹⁰ (Pujas, 1999), ont été incorporées dans leurs registres d'action collective. Dès le début, il y avait une volonté de publiciser des actions, mais aussi de conscientiser et de sensibiliser le public à un système socio-politique qui ignore ou nie les risques environnementaux posés par l'économie de marché. Aucun ministère n'est spécifiquement chargé de gérer les problèmes environnementaux. Il n'existe guère de journaliste spécialisé sur ce domaine et l'environnement est largement ignoré par le secteur industriel. L'absence de contentieux significatif ne permet pas une spécialisation des juristes. Les écologistes eux-mêmes sont faiblement organisés, ne dominent pas encore la gestion des médias et souffrent d'une image souvent stigmatisante et dévalorisante.

Face à la relative fermeture du système politique (McAdam et al., 1996), les groupes adoptent un discours de confrontation et des pratiques à la marge, essentiellement médiatiques. Le recours aux images chocs et à une rhétorique « catastrophiste » (Lascoumes, 1999) contribuera à créer un espace d'expression des intérêts environnementaux. C'est toutefois la dimension spectaculaire des événements qui retiendra l'attention des grands médias ; les premières contestations reçoivent un fort écho médiatique, toutefois éphémère et ne suscitant qu'une réaction limitée des gouvernements.

1.2.2 Développement durable et convergence

Les modalités de l'action contestataire seront largement modifiées avec la reconnaissance politique des risques globaux d'environnement dans les décennies 1980 et 1990. À mesure que des dynamiques sociales variées contribuent à institutionnaliser les questions relatives à l'environnement, particulièrement en ce qui concerne sa protection, il se construit aussi un réseau d'opérateurs : ministère de l'Environnement, services dédiés à l'environnement, apparition d'une presse et de rubriques spécialisées avec leurs journalistes, émergence d'experts sur les questions environnementales, professionnalisation des militants. Cet effet de

¹⁰ La scandalisation, terme non répertorié dans le dictionnaire, correspondrait selon Pujas (1999) au processus social selon lequel on s'indigne et on dénonce des pratiques estimées illégitimes et choquantes.

contexte, que l'on pourrait décrire comme une modification des opportunités politiques (McAdam et al., 1996), modifie autant les formes de l'action collective que les conditions de sa médiatisation.

Les groupes de défense de l'environnement sont moins marginaux qu'ils ne l'étaient durant les années 1970. Au lieu de parler d'écosociété et de société alternative, ces groupes se sont spécialisés et ont commencé à faire des contributions spécifiques et de qualité supérieure pour défendre et améliorer notre rapport à l'environnement. La perspective est nettement réformiste plutôt que révolutionnaire : les groupes sont donc devenus plus modérés, mais ils sont aussi plus sophistiqués et mieux informés (Vaillancourt, 1981). L'accent est mis beaucoup plus qu'auparavant sur l'éducation et sur la formation dans le domaine de l'environnement, avec une forte ouverture sur le partenariat. Le mouvement semble avoir délaissé le sensationnel pour une stratégie de pénétration des grandes institutions d'information et de formation que sont les écoles, les médias de masse et les autres mouvements sociaux.

Depuis le Sommet de la Terre¹¹ de 1992, le mouvement vert ne détient plus un quasimonopole sur les questions et les enjeux environnementaux. Les divers systèmes institutionnels, dans le privé comme dans le public, deviennent des lieux privilégiés d'affrontements et d'alliances, de conflits et de solidarité pour la cause environnementale. Après avoir longtemps opposé croissance et environnement, de nombreuses voix s'élèvent pour « réconcilier » les dynamiques sociales, économiques et environnementales; c'est la consécration du développement durable, défini par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland) comme « un type de développement qui permet de satisfaire les besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs » (CMED, 1988). Au-delà de l'ambiguïté du terme, des visions radicalement opposées verront le jour : certains y voient une croissance qui trouve le moyen de se perpétuer, d'autres, un développement qui met la biosphère au centre des préoccupations. Globalement, le développement durable contribue à implanter une vision de compromis qui se traduit par une collaboration accrue entre le

¹¹ Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de Rio.

mouvement vert, les secteurs public et privé. Sur des questions spécifiques, certaines organisations s'accommodent d'une coopération avec les institutions dominantes et arrivent même à stimuler le changement de « l'intérieur ». L'intégration des associations écologistes dans de multiples instances consultatives capte les énergies militantes, orientant l'engagement vers les registres de l'expertise et de l'usage du droit (Perron et al., 1999). On remarque d'ailleurs dans plusieurs organisations une propension à utiliser la rhétorique économiste et à s'accommoder de certaines solutions misant sur la capacité du marché, notamment les systèmes d'échange de carbone, proposés dans le cadre du Protocole de Kyoto. Ce genre de solution n'aurait pu être proposé au moment de l'émergence du discours sur la croissance zéro dans les années 1970. En somme, la liaison entre les associations et les pouvoirs publics est reconnue, à la fois officialisée et de plus en plus normalisée. Les mouvements contestataires commencent également à s'imposer comme « producteurs de savoir » (Neveu, 1999); sur de nombreux dossiers et projets, les forces de proposition sont principalement de leur côté. Cette tendance a été renforcée depuis le milieu des années 1990 avec l'avènement d'un cybermilitantisme via Internet.

1.2.3 Néo-militantisme

L'avènement du système mondial des médias commerciaux soulevé précédemment n'est qu'une de deux tendances marquantes des années 1990. Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), dont Internet fait figure de proue, a ouvert des possibilités importantes dans le champ des communications, notamment pour les militants dont les médias traditionnels limitaient l'expression. Les écologistes ont tôt compris ce que pouvait apporter Internet comme catalyseur de l'action collective, en termes de coordination et d'organisation de réseaux prenant parfois la forme de mobilisations surprises (George, 2000). Les organisations font preuve d'une constante inventivité dans le renouvellement de leurs standards d'action et n'hésitent pas à emprunter des formes de coordination qui leur étaient jusque-là étrangères. Partant du potentiel de communication lié à la messagerie électronique, nombre d'organisations militantes ont construit des interfaces digitales plus élaborées (sites web, listes de diffusion, réseaux télématiques) et ont créé leurs

propres médias d'information¹². Elles ont ainsi acquis un certain degré d'autonomie à l'égard des grands vecteurs de communication. Dans un contexte où la dimension symbolique des luttes devient vraiment importante (Neveu, 1999), ces médias et réseaux militants assurent une couverture minimale à leurs actions, créent des tribunes d'expression¹³ dégagées des contraintes inhérentes aux médias traditionnels. Ils se présentent aussi comme un point de passage privilégié pour la circulation de l'information et le partage des expertises.

Le recours aux NTIC révolutionne également le rapport aux structures organisationnelles (Gamson et Meyer, 1996). Internet produit une forme d'activisme distancié (Ion, 1997) qui s'écarte des anciens modèles d'organisation fondés sur des principes d'adhésion totale. Le trait principal de cette évolution est la perte d'influence de la forme fédérale¹⁴ au profit d'un modèle d'organisation en réseau. Par exemple, des organisations comme la coalition Québec-Vert-Kyoto ne proposent aucune procédure d'adhésion à leurs militants. L'implication personnelle y est souvent limitée, souple et circonstanciée; elle offre la possibilité de s'associer en toute indépendance et autorise surtout l'enrôlement de personnes qui n'auraient pu trouver leur place dans le fonctionnement des groupes militants traditionnels fortement structurés. L'une des spécificités de ce type d'organisation, fortement axée sur les communications en réseau, est de mettre en lien des personnes qui appartiennent à des espaces sociaux dissemblables : représentants politiques, ONG, dirigeants du secteur privé, scientifiques, etc. Ces « communautés militantes constituées » (Granjon, 2002) autorisent des alliances inédites et l'accès à des espaces publics au sein desquels les connexions étaient peu développées.

Le « maillage » de nombreux militants, experts et décideurs a vu naître un nouveau type de groupes environnementaux, très pointu, centré sur une meilleure efficacité décisionnelle. Ces groupes investissent les cercles de décisions, participent aux réunions avec décideurs et technocrates, à distance des « feux de la rampe ». La mise sur agenda de problèmes

¹² Entre autres, FrancVert (Nature-Québec); Réseau Vert (Greenpeace-Québec).

L'ÉcoRoute de l'information, réalisé par l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) est un exemple de cette tendance. Avec ses trois bases de données, 2000 pages d'information et plus de 600 liens annotés vers des ressources externes, le site se veut une référence essentielle et une plaque tournante de l'information en environnement au Québec sur Internet afin de faciliter la constitution de réseaux d'experts et de citoyens.

14 Regroupement d'une multitude de mouvements ou de sociétés sous une même autorité (Granjon, 2002).

environnementaux ne passe donc pas nécessairement par une stratégie d'appel à des publics ou à l'opinion (Garraud, 1990). Par exemple, le *lobbysme* et les interpellations directes de groupes de pression peuvent aboutir au traitement d'un problème sans faire grand bruit dans l'espace public. Même dans l'hypothèse où l'on associe mise sur agenda et médiatisation, la contribution importante de Garraud (1990) montre bien que l'on ne peut réduire les arènes publiques au seul champ médiatique. Pour cet auteur, les arènes publiques sont les lieux symboliques dans lesquels les problèmes sont formulés et amplifiés.

Le recours à la scène publique n'en est pas périmé pour autant. S'ils sont moins visibles qu'ils ne l'ont déjà été, c'est qu'ils jouent sur d'autres arènes publiques et utilisent d'abord la persuasion par contact avant de porter un conflit sur la place publique (Perron et al., 1999). Les néo-militants investissent la scène politico-médiatique d'une manière peut-être plus « calculée ». Ils connaissent mieux les logiques et pratiques inhérentes à la sphère médiatique, maîtrisent les nouvelles technologies de la communication et créent leurs propres réseaux d'échange ou les combinent avec les médias communautaires et alternatifs (Dubois et Sénécal, 2004). Les militants salariés doivent aujourd'hui savoir construire des campagnes de presse, « envahir » l'espace public de manière originale et se constituer un réseau de journalistes alliés. Cette forme de rationalisation de l'action manifestante relègue aux oubliettes le stéréotype de l'écologiste « doux rêveur » issu des années 1970. Les mouvements environnementaux ont acquis une connaissance du fonctionnement du journalisme pour améliorer la qualité et la quantité des articles qui leur sont consacrés. Certains militants se sont professionnalisés, mais de plus en plus de jeunes militants sont quant à eux de véritables professionnels des communications et des médias. L'impact sur la scène médiatique se fait ressentir, certains dossiers portés par les militants captent l'attention publique, médiatique et politique.

1.3 Médias et construction des problèmes publics

La montée en puissance de la « société civile¹⁵ » est bien l'un des événements majeurs de notre époque. Avec les risques en voie de globalisation comme les changements climatiques, les systèmes normatifs semblent dépassés et le recours unique à l'expertise scientifique est questionné, voire contesté. Les citoyens deviennent plus vigilants, plus exigeants, ne font plus spontanément confiance aux spécialistes et à ceux « qui savent ». La « crise du risque » (Beck, 2001) s'exprime également de façon éclatante à l'égard des gouvernements et des institutions politiques dont les orientations néolibérales sont de plus en plus incompatibles avec un souci croissant des populations pour la santé et l'environnement. Cette remise en cause de la fiabilité du savoir scientifique et de la légitimité du pouvoir des décideurs politiques (Bourg et Schlegel, 2001) se traduit par une augmentation générale des contestations populaires et une demande accrue de participation aux processus de décision (Fillieule, 1997).

À mesure que les mouvements sociaux ont commencé à peser sur les décisions politiques par les pressions populaires, les manifestations ou le *lobbysme*; la gestion politique des risques engendrés par le développement néolibéral s'est modifiée, intégrant davantage les préoccupations de la population. Les acteurs politiques qui ont à charge la gestion de ces risques ne peuvent passer outre le point de vue de « l'opinion publique », il leur faut comprendre comment les individus se représentent un risque, et en particulier pourquoi ils le jugent acceptable ou non (Slovic, 1992). Ces représentations qu'ont les individus ont des impacts réels et indépendants du risque objectif. D'où la célèbre phrase de William I. Thomas « Quand les hommes définissent des situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences » (Dortier, 1998). Cette perception sociale « crée de la réalité » (Kasperson et al., 2003) et a des effets concrets. Le cas de l'encéphalopathie spongiforme bovine (maladie de la « vache folle »), qui a marqué la communauté européenne vers la fin des années 1990, en constitue un exemple probant : une large part du total des coûts encourus a été imputable

¹⁵ La société civile représente selon Giroux (2001) « un éventail d'associations et d'organisations réunissant les citoyens pour agir dans les domaines politiques et dans l'élaboration de politiques ».

à la réaction de la collectivité à un risque perçu comme tel et non à la réalité de ce risque (OCDE, 2003).

On a établi par un état de la question (Neveu, 1999) que les conditions « objectives » (la gravité, l'urgence, l'irréversibilité) ne suffisent pas à désigner un problème public ou à intéresser les médias de masse. La perception sociale d'un risque serait par exemple particulièrement sensible à certaines dimensions comme la portée géographique, la possibilité d'effets intergénérationnels, le caractère latent ou immédiat du risque, le niveau de contrôle, etc. (Slovic, 1992). La gestion des risques est donc pour beaucoup une question de communication publique. La façon dont on communique les risques, les registres que l'on emploie et les sujets que l'on aborde semblent jouer un rôle de premier plan dans l'acceptabilité sociale des risques. D'où l'importance de connaître la dynamique de la communication dans nos sociétés modernes, et particulièrement de la communication médiatique, pour bien faire valoir les connaissances et les points de vue en matière d'environnement.

En raison de ses effets directs et indirects sur la perception publique des risques (McCombs et Shaw, 1993; Proulx et Breton, 2002), le contenu des médias apparaît comme un enjeu crucial dans la régulation des problèmes environnementaux. En cas de polémiques ou de contestations, les médias constitueraient également le canal le « plus sûr » pour rejoindre les gens et faire pression sur les décideurs (Kasperson et *al.*, 2003). Or, comme bien d'autres institutions publiques¹⁶, les médias de masse ont perdu une certaine crédibilité aux yeux du public dans les deux dernières décennies (Chomsky et McChesney, 2000). Avec l'évolution de la propriété croisée des médias, plusieurs analystes considèrent que la sélection des sujets d'actualité passe davantage aujourd'hui par des jeux de collusions et « d'actions corporatistes silencieuses » (Garraud, 1990). Certains parlent même d'une « industrie de l'influence¹⁷ » (Roy et Papillon, 2005), caractérisée par un affaiblissement du rôle du journaliste et une montée en force des relationnistes et autres professionnels de l'opinion publique dans la conduite des communications médiatiques.

¹⁶ Notamment, les organismes de consultation publique et de gestion en matière d'énergie.

¹⁷ Pour chaque journaliste, on compte quatre relationnistes au Québec (Roy et Papillon, 2005).

Contrairement aux grandes entreprises, dont les ressources (McAdam et al., 1996) facilitent le traitement politique de leurs préoccupations, les groupes de pression issus des milieux associatifs ont généralement peu de ressources à leur disposition et leur évolution dépend en grande partie du traitement médiatique obtenu (Neveu, 1999). Bien qu'il se soit développé une certaine sensibilité écologique dans les médias avec l'arrivée d'acteurs engagés et de journalistes spécialisés, beaucoup de risques environnementaux, dont certains cruciaux, ne sont toujours pas couverts adéquatement par les médias ou demeurent négligés de l'attention publique et des préoccupations politiques. Rares sont également les contestations environnementales qui pourront être développées en débat public, organisées et menées à terme. Les journalistes sont fortement mobilisables lorsqu'une crise ou une dénonciation d'un problème rejoint des peurs très concrètes ; ils demeurent plutôt indifférents aux questions de gestion environnementale ou de risques à long terme (Tessier, 1996).

À la lumière des changements qui ont marqué la scène médiatique et les « répertoires protestataires » (Ollitrault, 1999), il convient d'interroger la façon dont des mobilisations (ici celles des écologistes) tentent d'enrôler le soutien des médias pour faire valoir leurs points de vue et sensibiliser la population à des enjeux ou problèmes particuliers d'environnement. Les connaissances actuelles ne sont pas à même de circonscrire l'exactitude des liens entre mouvements sociaux et médias et bénéficieraient d'analyses plus pointues, mais aussi plus ouvertes aux pratiques et stratégies de communication développées dans les réseaux alternatifs émergeants et les médias régionaux et communautaires, dont l'influence est très visible au Québec (Bilodeau et al., 1993).

La récente réussite de la contestation du projet de centrale thermique au gaz de Beauharnois en Montérégie (Québec), qui a marqué la scène politique et médiatique québécoise au cours de l'année 2004, constitue une valeur certaine pour l'exploration de la contribution du champ théorique et pratique des communications au développement des problèmes publics en environnement. En effet, la logique des relations qui se sont instaurées entre les journalistes et les groupes contestataires a permis à ces derniers de réorienter le débat initié par les autorités politiques et formuler un nouveau cadrage du problème pour apporter un regard

alternatif et des éléments nouveaux de réflexion sur le sujet. Ce cas, dont les détails sont explicités à l'introduction du chapitre 4, pose aussi une question cruciale qui est celle du pouvoir d'influence des citoyens sur des politiques de plus en plus soumises à une régulation internationale elle-même régie par les préceptes néolibéraux de l'économie de marché.

L'entrée du gaz naturel dans la production d'électricité au Québec résulte en effet de la déréglementation de la production et de l'introduction de la concurrence dans la fourniture d'électricité, deux obligations légales issues de l'Accord de libre-échange du Nord des Amériques (ALENA). Le fait que les groupes contestataires aient connu un certain succès en écartant le projet du programme gouvernemental nous porte à croire que les pratiques médiatiques de réseaux militants peuvent parfois s'avérer fructueuses, même dans les cas de crise. Les implications de cette recherche sont donc importantes, non seulement pour la compréhension du rôle des médias, mais aussi pour approfondir nos connaissances sur la gestion politique et démocratique des risques contemporains. En ce sens, le cas du Suroît nous apparaît exemplaire des débats à venir dans un domaine qui se situe au cœur de l'économie et des enjeux environnementaux.

Nous voulons, à travers cette analyse, clarifier les liens entre les caractéristiques de la couverture de presse et l'évolution du mouvement d'opposition. En analysant le processus de construction médiatique de la controverse, nous cherchons à mettre en évidence que la couverture de la presse d'une contestation populaire n'est pas seulement le produit des rapports entre les porte-parole du mouvement et les journalistes, mais qu'elle est aussi subordonnée à la configuration des champs politique et social, dont les clivages s'imposent en partie aux journaux et dont dépend le volume des « ressources » que perçoivent les militants.

Plus précisément, nous souhaitons :

But : contribuer au développement du champ théorique de la communication médiatique dans la constitution des problèmes publics.

Objectif général : clarifier les processus de construction du cas du Suroît en problème public par les médias et les mouvements sociaux.

Parmi les objectifs spécifiques, nous visons à : (1) clarifier les facteurs explicatifs de l'ouverture et du développement de la controverse; (2) clarifier et caractériser les pratiques médiatiques des journalistes, promoteurs et porte-parole des mouvements sociaux; (3) dégager les liens entre l'interprétation de l'événement et l'évolution du traitement médiatique.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

Ce chapitre est dédié à la présentation des grands courants de pensées qui ont marqué l'analyse de la construction des problèmes publics, notamment en environnement. Nous exposons dans un premier temps les perspectives réalistes et constructivistes du risque, telles que présentées dans la littérature. Les théories de la mise sur agenda et de la mobilisation des ressources, toutes deux issues du courant constructiviste, sont détaillées de façon à préciser les notions et concepts utilisés pour orienter notre analyse. Une synthèse de ces théories est présentée en dernière partie.

Le risque est une dimension omniprésente de l'existence humaine dans les sociétés occidentales contemporaines (Beck, 2001). Quelles que soient les questions politiques ou économiques en discussion, elles impliquent de plus en plus une composante scientifique et technique qui n'est pas sans susciter de vives inquiétudes dans la population. Comme tout phénomène social d'importance, le risque a intéressé plusieurs penseurs des sciences sociales. Des auteurs tels que Beck (2001), Slovic (1992) et Kasperson et *al.* (2003) ont contribué à une importante littérature qui propose plusieurs modèles théoriques sur le phénomène du risque. Ces modèles peuvent être partagés entre deux grands courants, les perspectives réalistes et les perspectives constructivistes. Se basant sur des prémisses différentes, les perspectives réalistes et constructivistes proposent des visions divergentes du risque et de la signification des controverses.

Tout d'abord, l'approche *réaliste* conçoit le risque comme une donnée objective pouvant être cernée par la méthode scientifique indépendamment de tout contexte culturel et politique (Renn, 1992). Dans cette optique, les connaissances scientifiquement acquises par les experts sont le reflet précis des risques réels. Cette vision très « mathématique » (Roy, 2004) du risque est très répandue. Par exemple, l'Organisation de coopération et de développement

économiques définit le risque de manière similaire : «La notion de risque renvoie à la combinaison de deux facteurs : la probabilité qu'un événement nuisible se produise; et le dommage qui pourrait potentiellement en résulter. » (OCDE, 2003). La clé d'un tel modèle réside dans la confiance accordée aux scientifiques. Aux risques « réels », on oppose ainsi les risques « perçus », la neutralité et l'objectivité de la science, les préjugés et l'irrationalité des non-experts. L'approche réaliste conduit ainsi à interpréter l'opposition publique à un risque approuvé par les experts ou les autorités gouvernementales comme une « résistance » principalement liée à un manque d'information ou à une incompréhension des enjeux. Dans cette optique, le rôle des autorités publiques est d'éclairer le public et de l'éduquer, afin de réduire l'écart entre les risques réels et les risques perçus. L'émergence d'une controverse publique sera ainsi perçue comme une lacune de « l'instruction publique » (Callon, 1999) : le scientifique ou le politique n'a pas réussi à se faire comprendre du citoyen ordinaire.

Cette vision de la controverse n'arrive pas à répondre adéquatement aux nouvelles questions soulevées par les processus de construction sociale du risque (Strydom, 2002). Pourquoi uniquement une fraction des risques réels deviennent-ils reconnus et traités comme des risques par la société? Pourquoi certains risques objectifs qui existent depuis longtemps demeurent-ils ignorés pendant une certaine période pour soudainement émerger comme un risque aux yeux de la société? Pourquoi certains risques reconnus sont-ils traités comme un problème social tandis que d'autres risques également dangereux ne le sont pas? C'est dans cet ordre de questions que les approches constructivistes occupent une place privilégiée dans l'analyse du phénomène du risque. Des auteurs comme Lascoumes (1999), Hansen (1993) et Lupton (1999) apportent un éclairage différent en mettant l'accent sur le caractère « construit » des connaissances et des perceptions sur le risque. Ces théoriciens définissent le risque comme un mode de représentation, inséparable des contextes culturels et sociopolitiques (Lupton, 1999): ce que nous évaluons, identifions et gérons en tant que risque est toujours constitué via un discours et des prémisses préexistantes. Autrement dit, le fait qu'un problème soit amené à la conscience de l'opinion publique est peut-être moins dépendant de son ampleur factuelle que de la manière dont il est élaboré (construit) et maintenu dans l'espace public (Hansen, 1993). Ce qui explique pourquoi certaines controverses paraissent disproportionnées par rapport à la définition experte d'un problème d'environnement, alors que des risques réels et potentiellement graves sont négligés. Des contextes particuliers, favorables ou défavorables, structurels ou conjoncturels, peuvent en effet altérer la visibilité, l'audience, l'impact, le degré d'urgence et donc le caractère plus ou moins saillant des problèmes. On peut penser en particulier aux contraintes d'accès aux médias qui font que certains faits ne sont pas portés à la connaissance du public, au rôle de la conjoncture économique ou idéologique qui peut entraîner une sensibilité particulière à certains types de problèmes, à l'influence décisive que peuvent avoir certains événements particulièrement dramatiques (accidents, catastrophes, scandales, etc.) qui, en accroissant l'impact et l'audience des problèmes, les font apparaître comme prioritaires. Considérant notre intérêt pour l'analyse des processus médiatiques par lesquels les risques émergent comme des problèmes sociaux, le présent mémoire prend comme point de départ cette conception du risque.

Notre analyse de la controverse du Suroît se base sur deux courants théoriques : la théorie de la mise sur agenda et la mobilisation des ressources. Ces deux approches sont très liées. Les théoriciens de la mise sur agenda (McCombs et Shaw, 1993) interrogent les conditions de sélection des problèmes dans l'arène publique et politique. Dans ce modèle, la métaphore de l'agenda est utilisée pour exprimer l'inscription d'un problème donné dans les priorités d'action des décideurs publics. Par extension, l'agenda politique comporte l'ensemble des problèmes perçus comme appelant un débat public ou une prise en charge par les autorités publiques (Padioleau, 1982). La théorie de la mobilisation (McAdam et *al.*, 1996) apporte quant à elle un éclairage intéressant sur le problème des ressources (politiques, médiatiques, organisationnelles), dont doivent bénéficier les groupes dans leur mobilisation afin d'élargir l'audience du problème et sa prise en charge par les pouvoirs publics. D'abord fondée sur l'explication des conditions d'émergence d'un mouvement collectif, cette théorie s'est récemment développée autour de la question des liens dynamiques entre mouvements sociaux et médias.

2.1 Processus de mise sur agenda

En amont des processus décisionnels, la mise sur agenda conditionne l'activité quotidienne des gouvernements, définit les priorités et structure les champs de décision et d'action politique. La problématique de la construction d'agenda est présente dans plusieurs disciplines, en particulier en communication, en sociologie et en science politique. La typologie de Garraud (1990), qui trace un bilan des études de ce genre, distingue cinq modèles de mise sur agenda fondés sur la combinaison d'un nombre limité de variables et d'acteurs (tableau 2.1) :

- 1) la demande sociale: l'action de groupes de pression ou lobbyistes qui s'efforcent de défendre ou de promouvoir des intérêts socio-professionnels et/ou une cause plus idéologique;
- 2) la médiatisation : l'intensité de la couverture médiatique, qui peut accroître l'enjeu du problème pour l'ensemble des acteurs ;
- 3) la controverse et l'audience du problème : la présence ou l'absence de conflits, de controverse politique sur le sujet et l'intérêt ou non à rendre public le problème considéré;
- 4) les stratégies d'appel à des publics : le recours à la dénonciation et aux discours revendicatifs sur la scène publique pour influencer et mobiliser l'opinion publique ;
- 5) l'exploitation partisane ou « l'offre politique » : la capacité des organisations politiques à s'approprier le sujet pour accroître leur audience.

Tableau 2.1

Les formes générales de « mise sur agenda » (Garraud, 1990)

The results Benjamin and with the formation of the format									
Modèles Variables	Mobilisation ¹⁸ Groupes de pression	Offre politique Organisations politiques	Médiatisation ¹⁹ Médias	Anticipation Autorités publiques	Action corporatiste Lobbyistes				
1)Demande sociale	+	-	-	-	+				
2)Médiatisation	+	+	+	+/-	-				
3)Controverse et audience	+	+	+	~	-				
4)Stratégie d'appel à des publics	+	+	+	+	-				
5)Exploitation partisane	+/-	+	+/-	-	-				

Selon les configurations, les mécanismes de mises sur agenda peuvent être très différent d'un modèle à l'autre. Ces modèles ne constituent que des types idéaux. Dans la réalité, il est probable que la mise sur agenda provienne de modèles mixtes ou combinés et que différents processus soient à l'oeuvre conjointement et simultanément. Parmi les cinq formes génériques de mise sur agenda identifiées par Garraud²⁰, c'est surtout la première (la mobilisation) et la troisième (la médiatisation) qui nous intéressent ici. Elles correspondent, dans l'approche de Chateauraynaud et Torny (1999) à des configurations d'alerte externe. Dans le cas de la controverse environnementale du Suroît, l'action des groupes organisés de même que celle des médias demeure centrale. L'enjeu de la mise sur agenda est alors effectivement celui de la constitution d'une « demande sociale » (Garraud, 1990) qui élargira la base de soutien du mouvement de mobilisation et sensibilisera les décideurs politiques au problème.

18

¹⁸ Le modèle de la mobilisation se caractérise par une demande sociale constituée et relativement forte; un conflit public entre les autorités gouvernementales et les groupes organisés quant à la nature des solutions à mettre en oeuvre pour traiter le problème; la création volontaire d'événements (grèves, manifestations, etc.) et une forte médiatisation qui tend à accroître l'audience et l'impact du problème soulevé; l'utilisation de « l'opinion » pour faire pression sur les autorités publiques mais aussi pour légitimer les revendications et créer une coalition élargie.
19 Dans le modèle de la médiatisation, la mise sur agenda est surtout déterminée par la stratégie des médias qui

¹² Dans le modèle de la médiatisation, la mise sur agenda est surtout déterminée par la stratégie des médias qui impose une réaction du politique en faisant bénéficier certains événements d'une audience et d'un impact considérables.

²⁰ La contribution importante de Garraud montre bien que l'on ne peut réduire la mise sur agenda au seul champ médiatique. Par exemple, l'action corporatiste de groupes de pression peut aboutir au traitement d'un problème sans faire grand bruit dans l'espace public.

L'approche de la mise sur agenda proposée par Padioleau (1982) relève de cette catégorie hybride « mobilisation / médiatisation ». L'auteur distingue quatre phases typiques du déroulement des controverses publiques par où passent les mouvements de mobilisation :

- (1) L'émergence : elle est souvent favorisée par la succession d'événements, accidentels ou provoqués par des groupes de mobilisation, qui conduisent à une première formulation du problème, en des termes généraux, dans un espace limité à quelques groupes ou acteurs.
- (2) Cette période d'émergence est aussi très active en débats qui conduisent, et c'est le second moment, à une spécification du problème. Cobb et Ross (1997) en donnent les clés en identifiant trois opérations élémentaires : nommer le problème (naming), désigner des causes et des responsables (blaming) et revendiquer (claming). Le processus de médiatisation du problème est engagé.
- (3) La troisième phase est celle de l'identification et de la reconnaissance (établissement) du problème public. L'entrée dans le système formel de décision politique ne met toutefois pas toujours fin au déroulement de la controverse puisque les solutions choisies pour la prise en compte peuvent elles-mêmes faire l'objet de la controverse.
- (4) Ainsi, la seule prise en charge du problème par le système de décision formel n'assure pas la clôture d'une controverse; encore faut-il, seconde condition, que le problème comme objet de débat disparaisse de la scène publique ou qu'il ne tienne plus qu'un rang secondaire dans l'attention publique.

L'un des premiers problèmes posés dans les modèles de mise sur agenda est celui des conditions de sélection des problèmes. En effet, compte tenu de la limite de l'espace public à accueillir des enjeux nouveaux, tous les problèmes importants ne peuvent pas retenir l'attention d'un public large. L'analyse doit donc expliquer les mécanismes de sélection qui, au sein d'une abondante population de problèmes ou risques potentiels, orientent l'attention vers un problème particulier (Hilgartner et Bosk, 1988). Les études psychométriques conduites par Slovic (1992) relèvent une série de caractéristiques pouvant influencer la

perception d'un risque (tableau 2.2) : les mesures de contrôle, la dimension anthropique du risque (engendré par l'action de l'Homme), la perception d'effets potentiellement graves, les références culturelles, les craintes et les peurs suscitées, la crédibilité des sources d'information, la dimension d'injustice, etc.

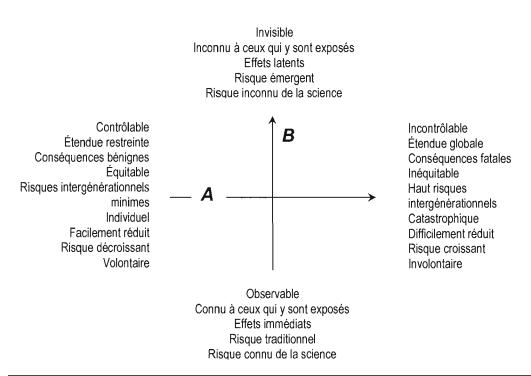
Tableau 2.2 Facteurs modifiant la perception du risque (Slovic, 1992)

Incontrôlable	L'incapacité de contrôler un risque le rend moins acceptable.	
Contre la volonté	Un risque imposé contre la volonté (ex : une usine construite sans consulter la collectivité) sera jugé moins acceptable qu'un risque assumé de plein gré (ex : fumer).	
Industriel (Causé par l'action de l'Homme)	Un risque de nature industrielle (ex : énergie nucléaire) est jugé moins acceptable qu'un risque d'origine naturelle (ex : la foudre).	
Inconnu / Incertain	Un risque qui comporte une grande part d'incertitude et dont nous savons peu de choses (ex : la biotechnologie) est jugé moins acceptable qu'un risque connu (ex : un nettoyant pour la maison).	
Craint	Un risque qui est très craint (ex : le cancer) est jugé moins acceptable qu'un risque qui ne l'est pas (ex : un accident à la maison).	
Catastrophique	Un risque catastrophique (ex : un écrasement d'avion) est jugé moins acceptable que des risques diffus ou cumulatifs (ex : les accidents de voiture).	
Injuste / Immoral	Si un risque est considéré comme injuste, contraire à l'éthique ou immoral sera jugé moins acceptable qu'un autre qui ne l'est pas.	
Indigne de confiance	Si la source du risque est indigne de confiance, le risque sera jugé moins acceptable.	

Ces éléments sont regroupés sous deux axes (schéma 2.1) : le niveau de familiarité au problème (Axe A) et le niveau de danger associé au problème (Axe B). Selon la typologie de Slovic (1992), un risque se situant dans le cadran supérieur droit est perçu comme inacceptable tandis qu'un risque se situant au cadran inférieur gauche est perçu comme acceptable. La stigmatisation d'un problème s'effectue lorsque ce dernier présente plusieurs des éléments se situant au cadran supérieur droit. Dans le cas où un risque est stigmatisé, il

est plus propice à être intensifié au niveau de sa perception. Les pesticides, la pollution atmosphérique, l'entreposage de déchets radioactifs et les accidents de réacteurs nucléaires sont des exemples recensés par Slovic (1992) de risques stigmatisés (cadran supérieur droit). Alors que les risques associés aux activités physiques récréatives, au tabagisme et à la conduite de véhicules motorisés sont des exemples de risques perçus comme plus acceptables (cadran inférieur gauche).

Schéma 2.1
Caractéristiques influençant la perception d'un risque (Slovic, 1992)



Source : Roy (2004)

Axe A : Niveau de familiarité / Axe B : Niveau de danger

Les études en communication (Hilgartner et Bosk, 1988; Chartier, 2003) montrent que l'élément important est l'activation de ces caractéristiques au cours de la médiatisation. Diverses stratégies sont présentées dans la littérature comme influençant potentiellement la réceptivité médiatique à un problème donné. Nous les avons regroupées en trois principaux points :

- (1) L'intéressement du grand public: les acteurs de la mobilisation ne peuvent se contenter d'arguments particuliers, ils doivent avoir recours à des argumentations de portée générale et à une symbolique forte qui interpelle le grand public: « la tension fait l'information » nous dit Fayard (2000). Par exemple, les études de controverses sur les tracés autoroutiers (Joly et Marris, 2001) observent que les manifestations locales en appellent fréquemment à des valeurs générales (la préservation du patrimoine collectif, la protection de la faune, etc.) afin de dé-singulariser leur cause.
- (2) L'insolite: les médias de masse ne s'intéressent à une situation qu'à partir du moment où elle peut devenir un événement, au sens médiatique du terme: elle sort de l'ordinaire et possède un caractère sensationnel. Autrement dit, cette situation doit être facilement commercialisable pour générer de l'audience (Chartier, 2003). L'événement inhabituel suscite la curiosité et attire l'attention. Plus une question relève de l'inconnu ou de l'innovation, plus les chances de développement d'un débat sont fortes. Ainsi, pour souligner un problème, il faut créer une discontinuité dans une série, car la discontinuité peut être source de doute et d'inquiétude (Padioleau, 1982). Dans une controverse, le lien avec des précédents est donc un enjeu central, car de lui dépend en grande partie la qualification du problème.
- (3) La scandalisation: les événements de nature conflictuelle alimentent la presse tant par leur existence que par leur durée. Différentes contributions montrent qu'un problème est aisément perçu comme tel lorsque l'on peut l'associer à l'action intentionnelle d'un acteur et que les mobiles de celui-ci ne sont pas moralement acceptables (Rochefort et Cobb, 1994). La capacité des groupes à soulever des dimensions d'injustice ou de scandale et à imposer leur « diagnostic » de la situation constitue, selon Gamson et Modigliani (1989), une dimension symbolique importante de la mobilisation. La désignation explicite d'un « nous » et d'un « eux » adverse (Chateauraynaud et Torny, 1999) est au coeur de cette dimension.

Un premier niveau d'appréhension pourrait conduire à considérer ces dimensions comme autant de propriétés intrinsèques du problème qui autoriseraient à préjuger de sa destinée. Il ne faut cependant pas surestimer l'importance de ces propriétés intrinsèques. Selon Padioleau (1982), il convient de s'attarder davantage aux processus, c'est-à-dire à la façon dont les acteurs utilisent ces dimensions pour favoriser la mise sur agenda d'un problème. Pour l'auteur, la formulation symbolique d'un problème joue un rôle de premier plan dans le rayonnement d'une controverse. La question majeure est celle de la pertinence des symboles par rapport aux stratégies choisies, aux situations rencontrées et aux cibles des publics à atteindre. Dans son traitement des problèmes de mise sur agenda, Padioleau met ainsi l'accent sur le volet cognitif, s'intéresse aux perceptions des différents acteurs engagés dans le conflit et aux mécanismes de construction d'un espace de controverse. Nous reviendrons sur cette composante de l'approche théorique à la section 2.2.3 tant son rôle pour l'analyse des controverses apparaît déterminant.

2.2 Théorie de la mobilisation des ressources

L'action collective, entendue ici au sens de « toute action concertée d'un ou plusieurs groupes cherchant à faire triompher des fins partagées » (Fillieule, 1997), a longtemps été considérée comme un moyen illégitime d'expression, un court-circuit des canaux traditionnels de la représentation des intérêts. Selon les conventions de la démocratie représentative, les demandes sociales ne sauraient s'exprimer directement et doivent passer par un ensemble de médiations dont la négociation et le vote constituent les éléments clé. Tout autre moyen d'expression (manifestations, pétitions, etc.) est l'effet de groupes restreints et ne saurait s'imposer à la population étant donné qu'il n'exprime pas un consensus général. En ce sens, les mouvements sociaux continueront jusqu'au milieu des années 1960 à être perçus et analysés en termes de « phénomènes irrationnels et marginaux répondant à des frustrations » (Fillieule, 1997). L'ampleur prise alors par l'action collective (oppositions à la guerre au Vietnam, mouvements pour les droits civiques, etc.), se traduit par une réorientation des cadres d'analyse vers une approche en termes de mobilisation des ressources, plus attentive aux modes d'action et aux particularités des contextes d'action. L'apport essentiel de ce courant, bien résumé par Kitshelt (1986) dans la citation suivante, a été de concevoir l'action

collective comme une « action rationnelle », dont la compréhension passe par conséquent par une étude de ses contraintes et de ses moyens :

La théorie de la mobilisation des ressources conçoit les mouvements sociaux comme des décideurs collectifs rationnels qui procèdent à une évaluation des coûts et des avantages en amont de tout engagement dans une action collective. (Kitshelt, 1986)

En se démarquant par rapport aux premières théories de l'action collective²², la théorie de la mobilisation s'est développée, selon la synthèse proposée par McAdam et *al.* (1996), autour de trois grands thèmes permettant de rendre compte de l'émergence et du développement de ces mouvements: (1) la «structure des opportunités politiques», c'est-à-dire les éléments caractéristiques de l'organisation politique, sociale et médiatique qui sont plus ou moins favorables à la naissance de mouvements sociaux et à la formulation de revendications; (2) les formes d'organisation formelles ou informelles qui peuvent être mobilisées par les protestataires; (3) la définition des enjeux mobilisateurs, c'est-à-dire les processus de cadrage cognitif des problèmes. La plupart des éléments exposés à ce chapitre proviennent des ouvrages de McAdam et *al.* (1996). Nous aurons également recours aux travaux d'auteurs tels Gitlin (1980), Goffman (1991), Gamson et Meyer (1996) afin d'approfondir le rôle des médias dans l'évolution des mouvements sociaux, thème abordé tardivement dans la recherche sur la mobilisation des ressources.

2.2.1 Structure des opportunités politiques

Aucun mouvement social ne peut émerger s'il ne bénéficie d'un minimum d'opportunités politiques (Fillieule, 1997). Les contextes dans lesquels s'inscrivent les mouvements protestataires ont une influence déterminante sur leurs chances de réussite, d'où la nécessité, pour répondre à la question du succès ou de l'échec d'un mouvement, d'analyser les groupes en relation avec leur environnement. Les variables définissant les opportunités politiques sont bien définies dans la littérature. McAdam et al. (1996) distinguent quatre types de variables qui permettent de bien comprendre le rôle des opportunités politiques :

_

²² Les courants théoriques du « comportement collectif » et du « pluralisme politique » en sont deux exemples.

- l'ouverture ou la fermeture relative du système politique et institutionnel;
- la présence d'alliés d'influence dans les mouvements de mobilisation (les passeurs);
- la division des élites²³;
- la réceptivité des médias.

Ainsi, les mouvements évoluent différemment en fonction du degré d'ouverture ou de fermeture du système politique. C'est ce que démontre Kitschelt (1986) dans une étude comparative des mouvements antinucléaires français, ouest-allemands, suédois et américains. Dans les années 1970, les mouvements antinucléaires ont développé chacun dans leur pays des stratégies spécifiques et obtenu des résultats différents. Kitschelt tient compte des facteurs déterminant le degré d'ouverture du système politique (inputs) mais aussi des capacités des systèmes à mettre en oeuvre des politiques publiques (outputs). En croisant ces deux paramètres, il montre comment les stratégies des mouvements sont contraintes par la structure des opportunités politiques; celle-ci influence le choix des stratégies de protestation et l'impact des mouvements sur leur environnement. Ainsi, lorsque les systèmes politiques sont « ouverts et faibles », la structure des opportunités politiques offre de multiples points d'accès. Kitschelt parle à cet égard de stratégie d'assimilation (assimilative strategies). En revanche, lorsque les systèmes politiques sont fermés, les mouvements adoptent une attitude de confrontation (confrontational). En fonction de la situation de chaque système, les mouvements auront des comportements et des impacts différents. Kitschelt distingue trois types d'impact : la reconnaissance des mouvements comme acteurs légitimes, le changement politique, la transformation de la structure des opportunités politiques par le mouvement.

Le soutien ou l'hostilité d'autres groupes peuvent aussi contribuer à l'échec ou à la réussite des mouvements. Wilson (1961) et Lipsky (1968)²⁴ ont été parmi les premiers à montrer le rôle crucial des alliances nouées entre groupes. Gamson (1975) confirme cette importance des groupes de soutien dans son étude des organisations contestatrices américaines. Selon lui,

²³ Les conflits entre les élites encouragent non seulement les contestataires à se lancer dans l'action collective, mais font aussi en sorte qu'une partie de l'élite peut chercher à adopter le rôle de tribune du peuple afin d'augmenter son propre pouvoir d'influence politique. ²⁴ Voir Fillieule, 1997.

57% des groupes ayant bénéficié de soutiens extérieurs ont atteint leurs objectifs contre seulement 46% des mouvements sans allié. Ces études ne distinguent pas le type d'alliances dont bénéficie un groupe, à savoir les alliés ayant une influence dans le système (les partis politiques par exemple) et ceux qui sont en dehors du système. Il y a de fortes chances que les effets ne soient pas les mêmes selon les cas. Selon Zald et Useem (1987), il faut aussi prendre en compte, dans une perspective stratégique, les interactions avec les autres groupes sociaux et notamment les contre-mouvements.

D'autres dimensions, moins mentionnées par les différents auteurs de la théorie des opportunités politiques, méritent d'être évoquées. Certaines études (Gamson et Meyer, 1996) intègrent dans la structure des opportunités politiques des facteurs qui ne relèvent pas du politique à proprement parler, mais plutôt d'une dimension culturelle plus large, incluant des éléments comme la légitimité, le « climat social », le discours public et le traitement médiatique. Parmi ces facteurs, la ressource médiatique constituerait selon plusieurs, le facteur primordial de réussite ou d'échec des mobilisations. Lorsqu'il est question d'intéresser des publics généraux à un problème particulier, l'ampleur de la couverture journalistique et l'orientation des commentaires portés sur une organisation militante exerceraient une influence décisive sur ses chances de succès et sa trajectoire ultérieure (Juhem, 1999).

L'une des approches qui a connu de remarquables succès en analyse des mobilisations est centrée sur l'hypothèse de la mise au programme politique des sujets traités par les médias (McCombs et Shaw, 1993). Comme pour bien d'autres sujets, on a montré (Tessier, 1996) que la perception de l'importance d'un problème environnemental par le grand public est directement liée à la couverture que les médias en font. En faisant porter l'attention sur certains aspects d'une question, ils joueraient un rôle dans la mise au programme politique. Les philosophes environnementaux Bruner et Oelschaeger (1994) vont dans le même sens en affirmant que « quiconque contrôle les mots, définit également les modalités des débats publics ». Sous ce rapport, les médias ne diraient pas aux gens ce qu'ils doivent penser, mais ce à quoi ils doivent penser, en général comme dans un dossier particulier. On considère par exemple que la seule possibilité d'une intervention contraignante de l'État à la suite de

craintes suscitées par les médias a conduit des entreprises à prendre les devants dans la lutte aux risques globaux tels que les pluies acides, la diminution de la couche d'ozone et l'effet de serre (Salles, 1993). Les groupes de pression en semblent déjà convaincus : ils utilisent souvent les médias pour publiciser leurs actions et sensibiliser la population à des enjeux précis.

Dans un ouvrage consacré au SDS²⁵ américain des années soixante, Gitlin (1980) fournit une des plus complètes études de cas disponibles sur les formes et la réalité des influences médiatiques sur un mouvement contestataire. Celles-ci vont de la stimulation de vagues d'adhésion à la vedettisation des leaders, en passant par une réorientation complète des énergies militantes, déplacées d'un travail de terrain quotidien vers des gestes symboliques à fort potentiel médiatique. C'est la naissance de ce que Gitlin (1980) définit comme une « symbiose conflictuelle » : les conditions de couverture médiatique des mouvements sociaux comportent des bénéfices et des coûts pour les organisations notamment en termes d'image publique et de crédibilité. Au gré des mobilisations et au-delà de leur fonction d'information, les médias peuvent soutenir des organisations engagées dans le mouvement, relayer ou partager leurs points de vue, voire s'engager eux-mêmes dans l'action protestataire en faisant la promotion des activités des groupes mobilisés. Dans de tels contextes, plusieurs analystes (Charon, 1997; Tessier, 1996) considèrent que les médias facilitent l'intéressement des grands publics et suscitent de nouvelles attentes sociales pouvant aboutir à de nouvelles réglementations. Cependant, cette ressource peut également s'avérer aléatoire, car les médias répondent pour la plupart à des logiques diverses (niveau de lectorat, intérêt commercial ou politique) qui peuvent favoriser un mouvement donné ou, au contraire, contraindre son action. Le travail médiatique et les représentations qu'ils véhiculent peuvent échapper aux contestataires et créer des dissonances entre les discours, imposer une image publique dévalorisante pour le groupe.

Selon Gitlin (1980), la valeur attribuée à une contestation est relative à son importance en tant que nouvelle (*newsworthyness*), une attribution qui constitue un précieux critère de sélection. La portée de la nouvelle (valence) qui repose sur la possibilité de susciter un débat, son

²⁵ Students for a Democratic Society.

traitement (priming) ainsi que la manière dont elle est mise en forme (framing) jouent des rôles déterminants dans l'ouverture des opportunités médiatiques (McCombs et Shaw, 1993). La maîtrise des ressources qui donnent une bonne couverture médiatique demeure toutefois très inégale entre les groupes mobilisés : 60% des manifestations ne rassemblent ainsi qu'une centaine de personnes et ne reçoivent qu'un très faible écho médiatique (Fillieule, 1997). Par ailleurs, les analyses développées par Bourdieu (2000) et celles relatives à l'avantage fréquent dont disposent les sources institutionnelles officielles, permettent de soutenir la thèse d'une tendance globalement peu favorable dans la couverture des mouvements sociaux. La structure médiatique ne peut donc pas être conçue de manière unilatérale, simplement dans sa dimension d'opportunité : si elle est une opportunité qui peut être saisie, elle est aussi une contrainte, un cadre qui limite l'action stratégique.

Indiscutable, le rôle des médias de masse dans les sociétés contemporaines n'en est pas moins difficile à appréhender. Le débat tend à tourner en rond : dénonciation du traitement « spectacle » des médias, de la mise à mal de la culture et de la démocratie. Tout cela sur fond de présupposés quant aux effets exercés par les médias. Les chercheurs s'affrontent dans différents domaines sans que l'on puisse fixer une interprétation univoque. Certains chercheurs insistent sur les effets de renforcement des opinions ou du pouvoir en place (École de Francfort²⁶), alors que d'autres mettent en valeur les effets de changement ou d'évolution que les médias induisent (Charron, 1997; Ollitrault, 1999). La question des effets des médias notamment sur l'évolution des mouvements sociaux a donné lieu à une vaste littérature et à de nombreuses polémiques, loin d'être closes.

Les développements les plus récents de la théorie de la mobilisation (Duran, 1999) rendent difficile l'établissement de généralités concernant la relative ouverture ou fermeture d'un système politique dans son ensemble, et nous invitent à la plus grande prudence. Outre l'ensemble de contraintes et d'opportunités politiques, certains auteurs (Gamson et Meyer, 1996) accordent également une grande importance aux paramètres internes à l'organisation.

²⁶ Les sociologues critiques de l'École de Francfort (Adorno, Horkheimer et Marcuse) affirment par exemple que les médias sont les instruments de diffusion de l'idéologie dominante, ceux-ci n'ayant aucune autonomie vis-à-vis le pouvoir économique ou politique.

Les formes de mobilisation joueraient selon eux un rôle essentiel dans l'émergence des mouvements sociaux; point que nous abordons maintenant.

2.2.2 Formes de mobilisation

L'attention aux formes de mobilisation est issue du tournant provoqué par la théorie de la mobilisation des ressources qui invite à passer de la question du «pourquoi» de la mobilisation à la question du « comment » ou « quelles formes de lutte adopter ». Les formes de mobilisation se définissent comme « les moyens collectifs, informels aussi bien que formels par lesquels les gens se mobilisent et s'engagent dans l'action collective » (McAdam et al., 1996). Un mouvement social ne se résume toutefois pas à sa seule organisation. Il est composé de diverses structures de mobilisation, dont il est intéressant d'étudier la configuration, et de leaders qui ont aussi un rôle de premier plan dans la production de connaissances et l'orientation des actions du mouvement. Comme le constate Ion (1997), les activités de contestation sont de plus en plus l'affaire d'individus-acteurs. Les rassemblements de groupes font maintenant place aux réseaux d'individus. Des membres d'organisation produisent des mémoires, mènent des recherches et disposent d'une certaine notoriété au niveau des médias. En tant que producteurs de connaissance, les leaders contribuent au maintien ou au renouvellement de l'identité du mouvement. Le modèle de la communication à deux étages (two-step flow of communication) de Katz et Lazarsfeld (Proulx et Breton, 2002) fait également état du rôle d'influence des leaders d'opinion entre les citoyens et les médias. Afin d'illustrer les différentes tendances présentes à l'intérieur du mouvement associatif dans la contestation du Suroît, il semble donc justifié d'agréger des données de nature individuelle provenant des leaders de groupes verts.

Dans l'étude des formes de mobilisation, l'une des questions clés est de savoir si les structures de mobilisation disposent de ressources organisationnelles suffisantes pour faire émerger le mouvement. La littérature empirique (McAdam et al., 1996) suggère que le succès ou l'échec d'un mouvement tient principalement à quatre facteurs : la capacité des mouvements à entreprendre des actions non conventionnelles (disruptive tactics); l'influence des objectifs ; l'effet de l'aile radicale (radical flanks effects) ; le répertoire médiatique.

La première question abordée dans les études des formes de mobilisation est de savoir si un mouvement a plus de chance de réussite en restant dans les formes d'action légales ou en ayant recours à des actions de désobéissance civile (grève, manifestation publique, blocage des routes, etc.). Les résultats présentés notamment par McAdam (1996) suggèrent que c'est la seconde tactique qui ouvre le plus souvent la voie du succès. D'une part, rester dans les limites de l'action légale contraint le mouvement social à utiliser des ressources conventionnelles qui lui font généralement défaut (argent, vote, influence). D'autre part, un ensemble de travaux récents est venu souligner à quel point certaines formes de protestation comme la manifestation, n'étaient pas en régression mais en expansion. Pétitions, rassemblements, manifestations constituent des formes d'action dont la légitimité tend à croître, qui sont de plus en plus perçues comme complémentaires et non contradictoires à la participation politique conventionnelle (vote, consultation publique). La notion de légitimité renvoie à des réalités multiples. Elle désigne les moyens de protestation tenus pour acceptables dans une société donnée. Elle s'évalue aussi en fonction des singularités des groupes protestataires et des contextes. Par exemple, tel usage de la violence, toléré dans une mobilisation paysanne, sera sévèrement réprimé s'il est le fait des jeunes de la rue. Une partie du travail des mouvements sociaux consiste justement à développer une démarche de légitimation de ses actions. Ainsi, bien que Greenpeace viole l'espace maritime national en dénonçant les essais nucléaires (Derville, 1997), la mise en place d'un dispositif d'action montrant les militants pacifistes face à des navires de guerre vise à susciter une empathie qui rend légitime leurs manoeuvres à l'égard d'une certaine opinion publique. Ainsi la désobéissance civile peut-elle apparaître comme légitime. En termes de mobilisation des ressources, ces tactiques permettent de maximiser l'impact des revendications en valorisant « l'engagement sur les valeurs » (Derville, 1997).

La définition des objectifs des groupes joue aussi un rôle déterminant dans la capacité de mobilisation. Ces objectifs incorporent des menaces et des opportunités pour d'autres groupes sociaux. Ils définissent donc des univers de concurrence et de coopération pour l'obtention de ressources rares (médiatisation, attention publique, agenda politique). Gamson (1975) retient deux variables liées à la définition des objectifs : (1) il montre que les groupes dont les

objectifs sont définis en rupture et impliquent un déplacement de leurs opposants ont moins de chance de succès que ceux qui permettent aux opposants de s'accommoder avec les objectifs fixés; (2) il distingue aussi les groupes qui sont spécialisés sur un objectif précis et ceux qui poursuivent différents objectifs. Il montre que les premiers ont plus de chance de succès. Cette observation est attribuée au fait qu'il est très difficile de réguler les tensions et les dissensions dans un groupe qui poursuit en parallèle différents objectifs.

Selon McAdam et al. (1996), les mouvements qui se caractérisent par la présence d'une grande variété de groupes utilisant des tactiques très différentes semblent bénéficier d'un effet positif, qualifié « d'effet de l'aile radicale ». Les études empiriques montrent qu'en général, la présence d'une aile radicale est bénéfique pour les organisations plus modérées qui vont disposer de soutiens financiers ou d'une attitude plus conciliante de l'État. L'influence des groupes modérés sera perçue comme la meilleure parade à la montée de l'aile radicale. Ils se retrouvent donc légitimés et renforcés dans leur rôle.

Enfin, pour plusieurs auteurs (Ollitrault, 1999; Champagne, 1990; Neveu, 1999), le répertoire médiatique²⁷ des mobilisations constitue une ultime variable à inclure dans l'analyse des formes d'organisation. Tandis que les précédents répertoires d'action collective privilégiaient les « manifestations de force » (McAdam, 1996), les nouveaux modes de protestation accordent moins d'importance au nombre et le rapport de force se symbolise par l'intermédiaire des médias. Les capacités de l'organisation à façonner une image politique, à se construire une crédibilité, à élaborer un discours voire une idéologie, constituent en effet d'excellents leviers de légitimation des intérêts de l'organisation auprès des pouvoirs publics et des médias (Neveu, 1999). Champagne (1990) évoque à cet égard la montée des mobilisations « de papier » et « de second degré » dont l'objet est d'obtenir les unes des quotidiens et de la télévision, d'y imposer une image valorisante du groupe mobilisé en produisant un événement capable de retenir l'attention des journalistes. Lenway et Rehbein (1991) montrent pour leur part que les organisations dont les dirigeants bénéficient d'un certain prestige peuvent exploiter à leur profit cette ressource dans la sphère publique.

²⁷ La notion de répertoire médiatique est empruntée à Ollitrault (1999) qui désigne ainsi « les moyens établis que certains groupes utilisent afin d'avancer ou de défendre leurs intérêts » sur la scène médiatique.

Jusqu'à maintenant, les opportunités politiques et les formes de mobilisations ont essentiellement été traitées comme des variables indépendantes ou intervenantes²⁸, influençant l'émergence et le développement de la mobilisation. En postulant que tous les agents ont la même perception de leur situation, la théorie de la mobilisation des ressources évacue la dimension subjective de l'engagement. Tarrow (1996) a récemment insisté sur le fait qu'une opportunité n'induira de mobilisation que dans la mesure où elle est visible et perçue comme telle. Dès lors, plutôt que de parler des opportunités et des contraintes contextuelles comme des facteurs structurels objectifs, il faut les envisager comme étant sujets à attribution. Une structure d'opportunité n'est pas définie une fois pour toutes, elle peut être transformée par l'action de groupes de pression, donner lieu à une multiplicité de qualifications et d'interprétations divergentes qui viennent directement influencer le « volume » des ressources que perçoivent les entreprises de mobilisation. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre les tentatives récentes d'établir un lien entre la théorie des opportunités politiques et la théorie des cadres cognitifs développée initialement en psychosociologie.

2.2.3 Cadrage et mobilisation

L'utilisation de la notion de « cadrage » (framing) a permis à un courant de chercheurs (Cefaï et Trom, 2001; Goffman, 1991; Gamson et Modigliani, 1996; Gitlin, 1980), d'analyser avec un regard neuf l'influence des perceptions et des interprétations en vue de la mobilisation. L'idée de cadrage, comme façon d'organiser l'expérience réelle, provient des travaux et réflexions d'Erving Goffman. Dans son ouvrage Frames Analysis (1974), Goffman définit l'action de cadrer un message comme un mécanisme permettant de localiser, de percevoir, d'identifier et d'étiqueter les événements ou les informations. En donnant du sens aux informations et aux événements, les cadres²⁹ organisent l'expérience et guident l'action, au niveau individuel et au niveau collectif. Le cadrage implique essentiellement la sélection et la mise en évidence : « une sélection de certains aspects d'une réalité, aspects qui sont par la suite mis en évidence afin de proposer une certaine définition d'un problème, un lien de cause

²⁸ Variable non comprise dans une étude, mais que l'on soupçonne d'agir sur les processus étudiés.

²⁹ Un cadre est une « idée centrale organisante qui permet de faire sens d'événements et de faits suggérant en quoi consiste l'enjeu » (Gamson et Modigliani, 1989).

à effet, une évaluation morale ou encore une solution » (Entman, 1993 cité dans Gerstlé 2004). Un signe de cette mise en évidence est la répétition et le ton donné à une information. Le processus de cadrage peut se faire également par l'utilisation de mots-clés, de métaphores, de concepts, de symboles et d'images visuelles qui permettent de réunir un ensemble de faits sous une signification principale.

Les métaphores ont une fonction particulièrement forte qui est celle de résumer l'événement par une image, un symbole qui est déjà bien connu du public. Nous reprenons ici un exemple apporté par Zhongdang et Kosicki (1997) pour illustrer l'importance du choix des métaphores par les acteurs politiques pour cadrer les problèmes qu'ils désirent voir médiatiser. Quand l'actuel président américain G.W. Bush choisit la métaphore de la « guerre aux terrorisme » pour décrire son action, il cherche à entraîner les journalistes et les publics à croire qu'il y a une manière d'aborder ce problème qui est plus appropriée si l'on veut le résoudre. Cette métaphore de la guerre leur permet alors de légitimer une série de mesures de coercition : renforcement de la loi, mobilisation civique, accroissement de la sévérité des peines criminelles, utilisation de forces militaires d'intervention déployées à l'international, etc. Ce choix de métaphore influence le style des conflits et des actions à être menées (Cefaï, 1996). Le discours médiatique sur les problèmes et solutions possibles va donc se construire à travers un processus de sélection, d'interprétation et du cadrage effectué par les journalistes qui iront eux-mêmes puiser au cadrage et métaphores suggérées par les acteurs politiques pour développer leurs « nouvelles » et leurs « histoires ». D'où l'importance pour les acteurs politiques, comme les milieux associatifs et contestataires, de savoir choisir les métaphores et les slogans qui seront considérés comme pertinents et suffisamment « médiatiques » par la presse.

La notion de cadre, reprise de Goffman (1991), a été initialement développée par Snow et al. (1986) pour expliquer la participation individuelle à une mobilisation. Il s'agissait de palier à une insuffisance de la théorie de la mobilisation des ressources qui ne posait plus la question des motifs (symboliques, idéologiques) de l'action. Pour Snow et al. (1986), le cadrage renvoie aux « efforts stratégiques conscients déployés par des groupes de personnes pour façonner des compréhensions communes du monde et d'eux-mêmes qui légitiment et

motivent l'action collective ». L'alignement des cadres³⁰ est au coeur de la dynamique de mobilisation, car elle renforce la congruence entre les cadres des individus et ceux des groupes actifs. Il met ainsi l'accent sur les phénomènes de « micromobilisation », soulignant que l'essentiel de l'activité repose sur des ajustements, du recyclage et de la recombinaison d'éléments existants. La question de l'alignement des cadres posée par Benford et Snow (2000) fait ressortir des dimensions pertinentes de la dynamique d'un mouvement social. Ces activités se déclinent en quatre mécanismes différents :

- (1) Établissement d'un pont entre deux cadres (frame bridging): le mouvement prend en charge des problèmes qui restaient jusque-là distincts les uns des autres, unifient les cadres d'interprétation et de mobilisation et les articulent dans l'appréhension d'un problème spécifique. Des rapprochements se font et des compromis sont élaborés entre des perspectives divergentes, des négociations d'intérêts et des confrontations d'opinions aboutissent à des ententes : une forme de consensus, précaire et instable, est atteinte et affichée publiquement;
- (2) Développement d'un cadre interprétatif visant à le clarifier et à lui donner de la force : le mouvement éclaircit et élargit les cadres disponibles, en mettant en exergue des valeurs et des croyances potentiellement partageables ou encore en requalifiant des causes et en désignant les responsables d'une situation jugée néfaste. L'amplification d'un cadre renforce son impact, car elle clarifie la relation entre l'intérêt des individus et le but de l'action. Benford et Snow (2000) distingue cinq types de caractéristiques qui jouent un rôle dans la mobilisation : la gravité du problème, la cause du problème, les zones d'influence, l'efficacité de l'action collective, la nécessité de s'opposer;
- (3) Élargissement d'un cadre à des points de vue largement répandus parmi les adhérents potentiels (frame extension): il se peut qu'un cadre cognitif suscite peu d'échos, car sa formulation ne comprend pas de thèmes d'intérêt pour les sympathisants potentiels. Le mouvement cherche alors à étendre sa base de soutien et son rayon d'intervention en intégrant de nouveaux thèmes à forte saillance dans son discours, et en les reliant de façon

-

³⁰ L'alignement des cadres correspond à la « construction d'un cadre interprétatif commun à l'ensemble des acteurs potentiels d'un mouvement » (Snow et al., 1986).

argumentée à ses thèmes habituels de revendication. Les écologistes peuvent ainsi élargir le registre de la protection de l'environnement à celui de la défense des budgets d'éducation et de santé, touchant du même coup de nouveaux auditoires sensibles aux arguments pédagogiques ou pacifistes;

(4) La transformation des cadres: le mouvement cherche à fonder, à diffuser et à justifier de nouvelles pratiques, un changement plus radical qui transforme les échelles de valeurs et change l'attitude des individus. La perception d'un domaine donné (alimentation, loisirs, santé, etc.) subit une forte transformation de sorte que ce qui était considéré comme naturel devient problématique. La mobilisation populaire entourant la sortie du documentaire «L'Erreur boréale³¹ » en 1999 offre un exemple d'une transformation globale des cadres. La dénonciation des pratiques forestières, jugées jusque-là normales, a mené à une reconsidération d'ensemble de la foresterie québécoise. S'en sont suivi une réduction réglementée de 20% de l'exploitation et une définition élargie de la ressource forestière (valorisation de ressources secondaires : champignons, herbes, écorces, etc.).

Le modèle de Snow apporte un éclairage intéressant mais incomplet à l'analyse des mobilisations. Les cadres y sont traités comme des ressources symboliques pour atteindre des objectifs, unifier des organisations et vaincre des adversaires. Cefaï (1996) critique cette vision excessivement stratégique des efforts de cadrage tels que pensés par Snow:

Si l'on parle généralement de construction des problèmes publics par les acteurs collectifs, cela ne doit pas laisser entendre que les processus de construction sont manipulables. La construction sociale des problèmes ne s'explique pas par la seule analyse des jeux d'intérêts constitués et des rapports de force. Comme le montrent les analyses des controverses sociales, on est confronté à des phénomènes émergents où les intérêts et les rapports de force sont reconfigurés au cours du processus. (Cefaï, 1996)

Nous pouvons questionner également l'idée selon laquelle une même interprétation de la réalité implique nécessairement des alliances entre les acteurs. Dans plusieurs cas, un cadre d'interprétation n'empêche pas l'émergence de conflits entre les acteurs qui le partagent et

³¹ Desiardins et Monderie (1999).

peut déboucher sur des conceptions de l'action divergentes. La dimension interactive, voire conflictuelle, du processus de cadrage apparaît comme une donnée essentielle à l'analyse. McAdam et al. (1996) proposent à cet égard d'élargir l'analyse des processus de cadrage audelà de la stricte question de l'adhésion et de la participation individuelle à l'action collective. Ils posent ainsi la question de la légitimité du mouvement, légitimité qui doit être pensée en relation avec différents publics pertinents : la population en général, les médias, les autorités politiques. Ainsi, journalistes, porte-parole, personnalités politiques, tous participent par leurs discours à la construction de « ce qu'est le mouvement » et à la confection d'une identité publique plus ou moins homogène.

Fréquemment utilisée et débattue par les chercheurs en sciences de la communication, l'idée de cadrage tend à démontrer que la couverture médiatique peut faire appel à diverses stratégies de présentation du sujet et que ces dernières peuvent avoir des conséquences mesurables sur le comportement du récepteur. Plus précisément, les travaux de Gitlin (1980) proposent que dans l'information, les objets et enjeux soient configurés par l'application de cadres interprétatifs (modèles de cognition, d'interprétation ou de sélection) plus ou moins récurrents, utilisés de manière routinisée par les journalistes. La présence de cadres d'interprétation aiderait le public dans sa compréhension des questions d'actualité puisque ceux-ci leur présenteraient les nouveaux faits sous une forme familière, en utilisant une forme de récit déjà connue. McComas et Shanahan (1999) soutiennent que ces éléments de cadrage suivent un format narratif particulier : les événements doivent avoir un début (vernissage), un milieu (maintien) et une fin (déclin). La phase de vernissage serait caractérisée par une emphase particulière sur les conséquences immédiates et potentiellement catastrophiques associées à un événement (coûts et bénéfices pour l'auditeur). Lors de la phase de maintien, les messages concentreraient leur contenu sur les débats et controverses entourant le phénomène (impacts humains, conflit et attribution de responsabilité). La phase de déclin s'intéresserait surtout aux solutions et moyens de contrôle du problème.

L'emphase mise sur certains aspects plutôt que d'autres entraîne de profondes variations dans la compréhension d'un fait réel. Ces choix peuvent avoir des conséquences importantes sur la définition du sujet, sur l'interprétation collective et les comportements adoptés³². Gitlin (1980) utilise le terme « d'effets de cadrage» (news framing) pour décrire l'impact de la saillance qui caractérise la couverture médiatique d'un sujet et sur l'interprétation du récepteur par rapport à celle-ci. Selon Gitlin (1980), nous pouvons définir le cadrage médiatique comme étant :

Persistent patterns of cognition, interpretation and presentation, of selection, emphasis and exclusion, by which symbols handlers routinely organize discourse, whether verbal or visual. Frames enable journalists to process large amount of information quickly and routinely; to recognize it as information, to assign it to cognitive categories, and to package it for efficient relay to their audiences. (Gitlin, 1980)

Lorsqu'il y a cadrage, il y a sélection, mais il y a aussi omission des informations qui sont jugées non pertinentes ou qui ne sont pas cohérentes avec le cadre d'interprétation. Par exemple, lorsqu'un journaliste aborde la question des changements climatiques, il peut définir le problème en parlant uniquement des conséquences économiques sans parler de l'aspect humain, sans parler des risques immédiats encourus par le phénomène. De même, un autre journaliste peut parler de ce même phénomène en exposant toutes les conséquences sans aborder les causes. Loin de se limiter à enregistrer passivement le déroulement des événements, les médias jouent un rôle actif en sélectionnant les causes et les groupes susceptibles de faire l'objet de leur attention et en les cadrant afin de leur donner un sens. Le processus de cadrage³³ est donc également tributaire des logiques du travail journalistique, et c'est en ce sens qu'on rejoint la question de la contribution des médias à la mise en débat public des contestations. Cependant, il faut considérer que ce modèle de cadrage médiatique s'inscrit dans une dynamique plus large et complexe d'interrelations entre les sphères publiques, politiques et médiatiques. Le rôle joué par les journalistes dans le succès des organisations militantes n'implique pas qu'ils soient en mesure de choisir arbitrairement l'angle journalistique qu'ils adoptent. Les commentaires journalistiques sur un mouvement revendicatif sont le produit de plusieurs systèmes de contraintes s'exerçant

³² Selon McCombs et Shaw (1993), l'emphase mise sur certains attributs oriente l'attention du public et contribue largement à configurer les perceptions de la situation. Les cadres influenceraient plus précisément la façon dont le public se souvient d'un événement et la façon dont il l'explique (Valkenburg et al., 1999).

33 Manière avec laquelle les cadres peuvent se former (Cefaï, 1996).

sur les rédactions : l'orientation de leur ligne politique³⁴, la disponibilité des sources, le maintien de leur crédibilité professionnelle telle que le champ journalistique le définit et les exigences commerciales de l'audience ou du tirage. Tous ces éléments constituent un « cadrage » qui participe directement au choix, ou au rejet, et à la formulation des thèmes et, en dernière analyse, à la construction des « enjeux sociaux » qui seront médiatisés par les journalistes.

D'après le postulat voulant que les journalistes ne fassent pas seulement refléter la réalité (Juhem, 1999), il devient possible d'étudier la façon dont une nouvelle est cadrée, et ce faisant, de dégager certains traits qualitatifs du traitement accordé à un événement. Les mécanismes de cadrage sont au cœur de l'explication de l'extension des réseaux de controverse. C'est en effet l'évolution d'un cadrage qui redéfinit les acteurs et les arguments qui peuvent s'exprimer et peser en toute légitimité sur la destinée d'un problème. La « compétition » pour le cadrage est aussi une compétition pour le choix des arènes³⁵, car selon les sphères publiques dans lesquelles sont portés les débats, les ressources dont bénéficient les différents protagonistes auront plus ou moins d'importance³⁶ (Renn, 1992). Par ailleurs, le cadrage d'un événement donne des indications sur la réception publique du problème, en mobilisant, intensifiant ou atténuant des caractéristiques susceptibles de rendre l'enjeu ou l'événement inacceptable aux yeux du public (Gerstlé, 2004). Cette approche est donc doublement pertinente pour rendre compte des processus, des dynamiques et des enjeux de la médiatisation dans une problématique de construction des problèmes publics.

³⁴ Par exemple, le quotidien *Le Devoir* adopte généralement une ligne éditoriale beaucoup plus « à gauche » que

les quotidiens *Le Droit* ou *La Presse*.

35 Lieux de confrontation symbolique où se discutent les problèmes publics, selon des règles du jeu pré-définies (Cefaï. 1996).

Dans l'arène scientifique, c'est la preuve expérimentale et la statistique ; dans l'arène juridique, les principes juridiques et la jurisprudence ; dans l'arène économique, l'argent et le profit ; dans l'arène médiatique les montées en généralité et la référence aux valeurs.

2.4 Controverse et mobilisation : synthèse

Les positions théoriques sur la construction des problèmes publics ne sont pas mutuellement exclusives. Malgré quelques différences qui s'inscrivent surtout dans les intérêts de recherche, les perspectives de la mise sur agenda et de la mobilisation des ressources sont souvent liées dans la littérature. Les apports de ces cadres théoriques sont résumés dans le tableau 2.3. L'assemblage de ces différentes ressources théoriques ne conduit cependant pas à une modélisation unifiée de la controverse publique. Il s'agit plutôt d'un équipement de base, fondamental pour l'approche empirique.

Tableau 2.3Controverse et mobilisation : les apports des différentes théories³⁷

	Mécanismes d'ouverture	Processus d'extension
Théorie de la mise sur agenda	Décalage perçu entre un problème et sa prise en charge politique	Procédures d'étiquetage des problèmes Controverse durable si mobilisation sociale
Théorie de la mobilisation des ressources	Condition des ressources nécessaires et disponibles : formes d'organisation et opportunités politiques	Cadrage des enjeux Alignement des cadres Utilisation des ressources dans différentes arènes

En mettant l'accent sur les liens entre mobilisation et définition de la nature des enjeux liés à un problème particulier, la théorie de la mobilisation présente des outils théoriques intéressants pour analyser la construction des représentations du problème du Suroît par les acteurs clés du débat. Plus précisément, le modèle du cadrage est utilisé ici pour comprendre les logiques des rapports entre mouvements sociaux et médias dans la perspective de la construction des problèmes publics.

_

³⁷ Synthèse personnelle.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

La controverse entourant le projet de centrale thermique au gaz du Suroît se présente comme une occasion d'explorer les interactions entre plusieurs facteurs mis en évidence dans notre cadre théorique, notamment les formes d'organisation et la structure des opportunités politiques. En dépit d'autres projets similaires, la centrale thermique du Suroît a été l'objet d'un traitement social particulier auquel ont participé les médias, les milieux scientifiques, les groupes non gouvernementaux et le grand public. Ce phénomène est significatif en soi et nous est apparu porteur d'éléments nouveaux pour l'analyse des mobilisations sociales en environnement. Par l'adoption de la méthodologie de recherche de l'étude de cas, nous nous proposons de dégager une compréhension globale, plus riche et complète de la situation étudiée et de sa gestation, en tenant compte du regard des acteurs.

Dans le présent chapitre, nous présentons les divers éléments de méthodologie qui encadrent notre recherche. Nous exposons dans un premier temps nos choix méthodologiques et le type de recherche adopté en vue de clarifier les processus de construction du Suroît en problème public. Seront ensuite présentées les stratégies de cueillette de données, les sources de validation des résultats et les processus de traitement et d'analyse des données.

3.1 L'étude de cas

La recherche a été mise en œuvre en s'appuyant sur la méthodologie de l'étude de cas à travers laquelle nous avons examiné en détail et de façon approfondie plusieurs sources de données. Selon Mucchielli³⁸ (1998), la méthode de l'étude de cas consiste à « rapporter une situation réelle prise dans son contexte et à l'analyser pour voir comment se manifestent et évoluent les phénomènes auxquels le chercheur s'intéresse ». L'étude de cas s'inscrit ici dans

³⁸ Cité dans Karsenti et Demers (2000).

une démarche interprétative³⁹ et inductive, en mettant l'accent sur le sens que les individus attribuent à leur action, sur l'analyse qu'ils proposent de la situation, sur les représentations qu'ils développent. Ce choix épistémologique convient à l'analyse du cadrage de l'événement (Goffman, 1991; Gitlin, 1980). En effet, comme l'indiquent Proulx et Breton (2002), ce cadre analytique suppose que le chercheur s'approche du langage et de la problématique des acteurs sociaux eux-mêmes, qu'il s'agisse des journalistes, des militants ou des élites politiques. Le défi consiste alors à dégager des thèmes et des noyaux de signification afin de comprendre les relations essentielles entre les divers éléments d'information et tirer des interprétations plus générales (Pourtois et Desmet, 1988).

De façon à saisir avec plus d'acuité le rôle des pratiques et stratégies de communication médiatique dans l'évolution du mouvement social, nous avons abordé l'étude selon une double approche qualitative et quantitative. Nombreux sont les chercheurs (Mucchielli, 1998; Tarrow, 1996) à mettre en évidence l'utilité d'une approche mixte en sciences sociales. Selon Angers (1996), les approches quantitatives et qualitatives sont en effet complémentaires et permettent d'établir un regard global, plus complet et riche des phénomènes sociaux étudiés. Bien que notre démarche se concentre surtout sur une approche qualitative, centrée sur la « construction du sens » (Goffman, 1991) et la compréhension du cas selon la perspective des acteurs, le recours aux données statistiques permet de représenter plus fidèlement l'ordre d'importance des thèmes (McCombs et Shaw, 1993) qui ont été relayés par les divers groupes de presse. Des calculs statistiques simples ont ainsi été utilisés pour illustrer et mettre en évidence certaines observations dégagées en cours d'analyse.

3.2 Cueillette de données

La cueillette des données a été effectuée via deux stratégies complémentaires : la recension d'écrits, notamment d'articles de la presse écrite (incluant la cyber-presse) et de documents institutionnels, et la réalisation d'entretiens individuels semi-directifs auprès de journalistes et

³⁹ Selon Laramée et Vallée (1991), la démarche interprétative est centrée « sur l'étude des significations, c'est-àdire sur la façon dont les individus donnent un sens à leur monde à travers leurs comportements communicationnels ».

de porte-parole du mouvement d'opposition. Chacune de ces stratégies comporte des particularités que nous présentons dans cette section. Dans une perspective non seulement interprétative mais aussi pragmatique, ces deux stratégies de cueillette de données permettent d'arriver à une analyse plus riche et complète de la construction des problèmes publics en combinant des données subjectives obtenues par entretiens (interprétation individuelle du problème, transmission du vécu, etc.) à des données plus objectives (thèmes véhiculés dans les médias, analyses présentées dans les rapports et avis institutionnels, etc.) contenues dans les écrits.

3.2.1 Recension d'écrits de la presse

Pour le secteur des médias, nous avons privilégié les productions de la presse écrite. Ce choix se justifie de plusieurs façons. La presse écrite reste un espace privilégié permettant l'expression de l'opinion publique. Elle possède de façon générale une influence sociale très forte⁴⁰, et ce, malgré l'essor des médias électroniques. La presse écrite demeure un lieu où il est possible d'obtenir une vision compréhensive et profonde d'une situation qui suscite la controverse autant que d'envisager de possibles solutions. L'article de presse va généralement aller au-delà de la simple description des faits. Le journaliste peut par exemple chercher à interpréter le fait, lui proposer une explication ou encore anticiper ses conséquences (Neveu, 1999). Sur le plan de la relation à la réalité, on peut aussi considérer que l'article est déjà une « mise en scène » (Goffman, 1991) de la réalité comportant des éléments d'interprétation.

Par la recension des écrits de la presse, nous avons cherché à clarifier divers aspects du traitement médiatique accordé au problème : les registres employés par les journalistes pour qualifier et interpréter le problème, les sujets qui ont fait les « manchettes » et sur lesquels sont intervenus les représentants politiques, les réactions du public présentées dans les forums d'opinion des supports de presse, etc.

⁴⁰ M. Raboy (1992).

La base des textes de la presse sur laquelle nous avons travaillé est composée de 593 articles et textes d'opinion dont la période de publication s'étend de février 2003 (avis du Bureau des audiences publiques en environnement du Québec) à novembre 2004 (abandon du projet). Ceci a permis de suivre l'évolution du dossier à travers le temps. Bien que nous ayons intégré d'autres journaux et magazines⁴¹, les analyses effectuées sont globalement orientées sur six médias, choisis selon leur niveau de diffusion et leurs fonctions diverses :

- deux quotidiens nationaux : La Presse et Le Devoir;
- deux hebdomadaires régionaux⁴²: L'information régionale et Le Soleil de Châteauguay;
- deux médias alternatifs : Centre des médias alternatifs du Québec et Laut'journal.

L'étude de la presse écrite se limite fréquemment aux productions des grands médias nationaux. Or, l'importance très visible au Québec de la presse régionale et locale (Bilodeau et al., 1993), de même que le rôle émergent des réseaux alternatifs d'information nous ont incité à inclure ces deux types de presse dans l'analyse. Nous avons également inclus dans notre corpus la vox populi, c'est-à-dire les lettres d'opinion du grand public sélectionnées et présentées dans ces mêmes médias afin d'approfondir la question des « effets de cadre » (Gitlin, 1980). La base de données électroniques Biblio Branchée⁴³ a été utilisée afin de rechercher les articles pertinents de la presse nationale. Les articles de la presse locale et alternative ont été choisis à partir des archives présentées sur les sites Internet⁴⁴ des quatre médias retenus. De façon à assurer l'homogénéité (Bardin, 2001) du corpus, nous avons sélectionné les articles sur la base de leur amorce⁴⁵ (lead). Chaque article retenu devait traiter directement de la controverse à l'intérieur du premier paragraphe. Cette mesure visait à privilégier les textes dont l'objet principal est la controverse du Suroît.

⁴¹ Critère de représentativité (Bardin, 2001). D'autres sources complémentaires de la presse écrite nationale (cyber-presse de *Radio-Canada*, *Les Affaires*) et de la cyber-presse alternative (*Zombie Média*, *L'action nationale*, *CHOQ-FM*, *Réseau Vert*, *FPQ-Libre*) ont également été inclues à notre corpus de presse.

⁴² Distribués dans la région de Beauharnois où était projeté la centrale.

⁴³ Service en ligne d'information de presses canadiennes et européennes.

⁴⁴ www.hebdos.net pour la presse locale; www.lautjournal.info et www.cmaq.net pour la presse alternative.

⁴⁵ Le *lead* est le noyau de la nouvelle, il donne les réponses aux six interrogations clés : Qui? Quoi? Où? Quand? Comment? Pourquoi? (Lasswell, 1977).

Bien que l'analyse intègre l'ensemble des formats journalistiques⁴⁶, nous avons porté une attention particulière au positionnement éditorial de la presse écrite en intégrant volontairement tous les éditoriaux produits sur le sujet par les groupes de presse sélectionnés. Par l'éditorial, le journal exprime son opinion, il prend position sur un sujet (Bilodeau et *al.*, 1993). On y trouve généralement des éléments d'analyse et d'explication visant à faciliter la compréhension ou provoquer une réflexion sur un thème précis. L'accent mis sur l'éditorial vise à faciliter l'identification des cadres interprétatifs des journalistes et autres producteurs d'information. Il s'agit par ailleurs d'un format journalistique commun à tous les niveaux de presse retenus pour l'analyse.

3.2.2 Recension d'écrits à partir des documents institutionnels

Par documents institutionnels, nous entendons tout document (communiqués, rapports, dossiers, mémoires) produit dans le contexte de la controverse du Suroît. Ces documents ont été étudiés en complément des articles de presse. Ils peuvent toutefois apporter des données importantes sur les formes d'organisation des groupes et les pratiques déployées dans diverses sphères publiques. Nous avons eu en outre recours à ce type de documents afin de mieux cerner notre problématique de recherche. Les avis du Bureau des audiences publiques sur l'environnement du Québec (BAPE) et de la Régie de l'énergie du Québec, parus respectivement en février 2003 et juillet 2004, constituent des documents qui, par leur poids politique, participent directement au cadrage de l'événement. Ils regroupent aussi un ensemble de points de vue et de débats qui sont autant d'indications pour nous aider à mieux saisir la dynamique de construction du Suroît en problème public. Les documents institutionnels (rapports d'organisation, mémoires, communiqués) produits dans le contexte de la controverse, constituent un riche corpus comprenant une multitudes de réflexions, d'explications du phénomène et surtout, d'interprétations données à l'événement.

Les communiqués de presse produits dans le cadre de la controverse ont également été intégrés à notre corpus. Selon Neveu (1999), les communiqués de presse constituent une expression à la fois naturelle et spontanée des cadres, non réinterprétée ou recadrée par le

⁴⁶ Les formats journalistiques sont des formes d'écriture qui se divisent en pratique en deux grandes catégories : les articles de faits (nouvelle, reportage, dossier) et les articles d'opinion (éditorial, chronique, critique, etc.).

système médiatique. Les communiqués des organisations suivantes ont été retenus pour l'analyse: Réseau pour la responsabilité sociale des entreprises (RRSE), Coalition Québec-Vert-Kyoto (CQVK), Union des consommateurs, Association québécoise pour la lutte à la pollution atmosphérique (AQLPA), Greenpeace. De manière à développer une analyse qui ne se limite pas aux rapports entre groupes contestataires et journalistes, nous avons également inclus les communiqués des promoteurs du projet et de leurs alliés (Coalition pour la sécurité énergétique du Québec, Hydro-Québec, Gouvernement du Québec).

3.2.3 Entretiens semi-directifs

Par la réalisation de cette étude, nous voulons également explorer les cadres interprétatifs des acteurs en rapport au problème de la construction des problèmes publics. Ce type de recherche, qui s'attarde au sens des choses dans leur contexte, requiert aussi un instrument de collecte de données « sensible au phénomène humain et à ses complexités » (Merriam, 1998). Pour plusieurs auteurs (Mucchielli, 1998; Angers, 1996), l'entretien demeure l'un des meilleurs moyens pour collecter des discours exprimant des idées et représentations concernant divers objets sociaux. En permettant la collecte d'informations personnalisées, propres à un événement ou une situation (Mucchielli, 1998), l'entretien est une stratégie tout indiquée pour qui veut « explorer les motivations des individus et découvrir des causes communes aux comportements des gens » (Angers, 1996).

Dans la présente étude, le recours à des entretiens individuels de type semi-directif⁴⁷ s'est avéré essentiel pour explorer plus en profondeur la perspective des acteurs et le sens qu'ils confèrent à la médiatisation afin d'en arriver à une meilleure compréhension des processus de construction des problèmes publics. L'entretien interpelle chacun des interviewés, les incite à clarifier leur vision du problème, leur point de vue, à les objectiver et à les systématiser.

⁴⁷ Ce type d'entretien se caractérise par l'existence préalable d'un schéma ou « guide d'entretien » qui définit les thèmes principaux à explorer et prévoit éventuellement certaines relances (Angers, 1996).

Les entretiens semi-dirigés nous ont permis d'atteindre un compromis entre la nondirectivité complète et le besoin de donner à l'entretien une certaine orientation en fonction de l'objet d'étude. La cueillette des données a été réalisée à partir d'un guide d'entrevue (voir annexe A.1) comportant un nombre restreint de « questions thématiques » 48 (Berger, 2000) et un ensemble de questions secondaires afin d'aborder des thèmes non touchés spontanément par les interviewés. Ce guide a été conçu de manière évolutive afin de s'adapter graduellement en fonction de l'analyse préliminaire effectuée sur les entrevues complétées ainsi que des dimensions nouvelles émergeant en cours de processus. Certains thèmes ont ainsi été mis de côté au profit de nouveaux ou d'une réflexion plus poussée de certains sujets. La formulation et l'ordre des thèmes ont également varié d'un entretien à l'autre. Cette façon de faire est cohérente avec une démarche exploratoire, centrée sur le développement d'une compréhension globale du phénomène.

Dix entretiens individuels⁴⁹ ont été réalisés auprès d'acteurs clés de la controverse (trois journalistes et sept porte-parole du mouvement d'opposition), choisi en fonction de leur rôle dans l'ouverture de la controverse⁵⁰. Cinq entretiens individuels ont été effectués en personne et cinq par téléphone⁵¹. Dans l'ensemble, les entretiens réalisés en face-à-face ont permis d'accéder à des informations plus détaillées et d'aller davantage en profondeur sur certains thèmes, ce que nous avons essayé de combler dans les entretiens téléphoniques avec un suivi par courrier électronique. La réalisation des entretiens s'est échelonnée sur une longue période, entre les mois de mai 2005 et de janvier 2006. Les entretiens, d'une durée moyenne de 45 minutes, ont été retranscrits à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.

⁴⁸ Les questions thématiques abordent des thèmes généraux par question ouverte, incitant la personne à formuler ses réponses dans ses propres mots (Berger, 2000)

⁴⁹ La redondance de l'information, visible à partir du sixième entretien, nous incite à croire que ce nombre a permis d'englober les principaux éléments explicatifs du phénomène étudié.

30 Établi selon la fréquence d'apparition dans les médias (chaque fois qu'un individu ou un groupe apparaît dans

un article).

⁵¹ Le recours aux entretiens téléphoniques s'est imposé en raison du manque de disponibilité ou de la distance physique entre le chercheur et l'interviewé.

3.2.4 Validation des données

L'adoption de stratégies complémentaires de cueillette de données présente plusieurs avantages dans le cadre d'une étude de cas, le principal étant une plus grande confiance dans la validité des résultats obtenus. Ce choix méthodologique s'inspire de la méthode de la «triangulation» (Angers, 1996) des données qui consiste à appliquer différentes méthodes ou stratégies de recherche dans le but d'améliorer la validité et la «transférabilité» (Merriam, 1988) des résultats. Selon Angers (1996), cette méthode permet d'établir un portrait plus global du phénomène par l'examen de plusieurs facettes d'un même problème. Outre l'application de ces stratégies, nous avons aussi eu recours à d'autres sources de validation des données :

- *l'interprétation collective des données* : l'interprétation des données recueillies et la classification ont été réalisées à deux codeurs⁵²;
- la sélection de sources de données multiples : dans un souci d'exhaustivité et afin de réduire les « biais de partialité »⁵³, la diversité des positions a été privilégiée dans la sélection des acteurs : médias, groupes sociaux et environnementaux ;
- le choix du moment de la cueillette d'information : la collecte des informations a été effectuée après la période de controverse facilitant ainsi le travail d'interprétation et le développement d'une réflexion critique sur l'ensemble du processus.

Pour Merriam (1988), la validité externe traite du potentiel de généralisation des résultats de l'étude. L'auteure considère que ce critère ne convient pas à une analyse où l'on traite d'un seul cas. Selon elle, les données qualitatives proviennent d'une observation spécifique à un phénomène particulier et s'avèrent de ce fait difficilement généralisables. Cependant, une « transférabilité » (Merriam, 1988) des résultats est possible. En effet, cette étude peut apporter des pistes et des repères pour la « lecture » de phénomènes sociaux similaires.

-

⁵² Environ 75% du corpus a été codifié et classifié conjointement, la portion restante ayant été codifiée par le chercheur seul. Les thèmes retenus pour la grille d'analyse ont ainsi été identifiés sur une base « d'ajustements mutuels » entre codeurs.

⁵³ Voir Boutin (1997).

3.2.5 Limites des stratégies de cueillette de données

Le recours à d'autres stratégies de cueillette de données s'est avéré limité par le contexte de l'étude. Une entrevue de groupe aurait certes permis d'accéder à une information plus dynamique par la confrontation des idées et l'échange. Toutefois, les difficultés rencontrées dans l'organisation des entrevues individuelles, notamment le manque de disponibilité de certains acteurs clés du débat, nous ont incité à limiter la cueillette d'information à cette première stratégie. L'analyse des processus de construction des problèmes publics aurait également gagné en profondeur avec l'incorporation d'une étude de terrain par observation (participante ou non participante). Par exemple, l'observation des interactions lors d'audiences publiques ou de réunions des coalitions militantes, aurait permis d'accéder à une information venant de l'intérieur du phénomène étudié et non de l'extérieur. L'observation aurait aussi pu contribuer à explorer la cohérence des propos des acteurs, à compléter les données et à les valider. Cette technique de recherche n'était toutefois pas envisageable puisque le travail d'exploration a débuté quelques semaines après la clôture des débats sur le Suroît.

3.3 Traitement et analyse des données

Pour le traitement et l'analyse des données, nous avons eu recours à la proposition d'analyse de contenu de Bardin (2001) qui s'appuie sur un découpage des discours et des textes par thèmes et sous-thèmes. L'analyse de contenu, telle que définie par Robert et Bouillaget (1997), se veut une « technique permettant l'examen méthodique, systématique, objectif et à l'occasion quantitatif, du contenu de certains textes en vue de classer et par la suite d'interpréter les éléments constitutifs qui ne sont pas totalement accessibles à la lecture naïve ». Mucchielli (1996) considère que cette méthode d'analyse consiste à « repérer dans des expressions verbales ou textuelles des thèmes généraux récurrents qui apparaissent sous divers contenus plus concrets ». Afin d'assurer la consistance de ce travail, nous avons orienté l'analyse sur les étapes proposées par Bardin (2001), soient : la codification, la catégorisation, la mise en relation et l'interprétation.

3.3.1 Traitement des données issues de la recension des écrits

Pour notre corpus de textes, nous avons d'abord procédé à un découpage du contenu par unité d'information. L'unité d'information est une « unité de signification » (Bardin, 2001) qui se dégage naturellement d'un texte analysé selon certains critères de quantification (fréquence d'apparition) et de qualification (pertinence par rapport à la problématique). Une définition large de l'unité d'information a été utilisée : entre dans notre corpus, toute séquence d'information mentionnant, par l'image ou le commentaire, des acteurs, des institutions, des événements en rapport à la controverse du Suroît. Afin d'éviter les erreurs d'interprétation, nous avons relevé pour chaque unité d'information « l'unité de contexte » (Mucchielli, 1996), c'est-à-dire les segments du discours ou des textes indispensables à la compréhension du sens des unités isolées. À chaque unité d'information ainsi découpée est incorporé une citation du discours ou un extrait du document correspondant de manière à préciser l'analyse des éléments de cadrage retenus.

L'unité de numération⁵⁴ retenue est la fréquence d'apparition (Bardin, 2001) : chaque fois qu'une unité d'information apparaît dans un entretien ou un texte, elle est comptabilisée dans la catégorie lui correspondant. En compilant les informations qui y sont rapportées, nous pouvons identifier des cadres qui sont fréquents dans le type d'événement qui nous intéresse. Par exemple, ceux concernant les impacts humains et ceux recherchant les causes seront probablement importants (Valkenburg et *al.*, 1999). De plus, l'analyse des informations révélera peut-être des cadres dominants (*main frame*), des cadres qui préconisent une forme d'explication et qui en excluent d'autres.

Lors du codage, nous avons attribué un numéro d'identification à chaque article, texte et entretien. En annexe, les références exactes sont classées en ordre de numéro d'identification pour faciliter la consultation. Nous utiliserons la formule suivante afin de citer les références : [La Presse, PN 12]. La mention « PN » est utilisée pour les textes de la presse nationale,

⁵⁴ Cet outil permet de traduire une information qualitative (ex : un discours) en information quantitative (ex : le mot « scandale » revient 12 fois).

« ALT » pour ceux de la presse (et cyber-presse) alternative, « PL » pour la presse locale, « DOC » pour les rapports et documents institutionnels, et « COM » pour les communiqués de presse.

L'opération de classification a été effectuée en deux temps. Nous avons d'abord organisé les données codées selon le schéma des « 5W » 55 de Lasswell (1977). Le choix de cette grille a été inspiré par deux travaux académiques 66 effectués sur le cadrage de l'information dans les reportages médiatiques. Le schéma de Lasswell sert de structure de base de l'écriture journalistique et sera utilisé ici comme grille d'analyse (voir annexe A.3) pour classer et dénombrer les éléments de contenu. Cette grille regroupe les questions suivantes : Qui? Dit quoi? Comment? Dans quel contexte? L'intérêt essentiel de ce modèle est d'envisager la communication comme un processus dynamique avec une suite d'étapes ayant chacune leur importance, leur spécificité et leur problématique. Il met aussi l'accent sur la finalité et les effets de la communication.

La première variable « Qui » se réfère aux instances émettrices du message. Nous avons procédé à l'identification des auteurs, du type de support (médias, rubriques, documents, rapports) et des sources citées dans les textes. La deuxième variable « Quoi » se réfère au contenu, c'est-à-dire les thèmes évoqués dans les séquences retenues. La troisième variable « Comment » concerne le traitement de l'information, c'est-à-dire les types de commentaire, les jugements, les opinions véhiculées de manière explicite ou implicite dans les textes. C'est dans cette catégorie que nous retrouvons les cadres d'information. La quatrième variable « Où » fait référence au contexte d'énonciation. Nous avons relevé ici les événements ou les faits qui justifient la parution d'un article. Ainsi, nous serons capables d'établir la valeur que le média attribue aux diverses situations en tant que « nouvelle » (Gitlin, 1980). L'utilisation de cette grille nous est apparue pertinente pour approfondir les liens entre la mise en forme de l'information (cadrage) et le traitement médiatique (sources d'information, placement des articles, type de support, etc.).

⁵⁵ Who, What, Where, When, Why.

⁵⁶ Voir Valkenburg et al., 1999.

⁵⁷ La catégorie « Comment » révèle davantage la présence de cadres d'interprétation que les autres catégories.

Une fois les thèmes identifiés, nous les avons organisés en sous-groupes par une analyse transversale de tous les éléments du corpus. Ces sous-groupes ont été constitués selon la méthode inductive proposée par Neuendorf (2002), soit en identifiant des thèmes clés par l'exploration d'un échantillon⁵⁸ de messages. Un échantillon de 20 articles a été étudié afin de bien intégrer le contexte des messages à être analysé. Cette étape a donné lieu à l'intégration et à la modification de certains sous-groupes par « tâtonnements » (Neuendorf, 2002). Nous avons ensuite positionné ces sous-groupes les uns par rapport aux autres pour nous assurer que les catégories soient d'un même niveau de généralité et qu'elles ne se recoupent pas entre elles (principes d'exclusivité mutuelle et d'homogénéité, Bardin, 2001). En recombinant de manière thématique les passages isolés des messages étudiés, nous avons pu voir lesquels, parmi ces aspects du débat, dominent chaque catégorie de notre classification et le cadrage qu'ils y induisent. Cette démarche nous a permis de reconstruire les quelques cadres généraux qui caractérisent notre corpus et d'indiquer, dans leurs grandes lignes, les connotations qui les accompagnent. Enfin, les dimensions empiriques relevées ont été mises en relation avec les éléments de notre cadre théorique⁵⁹. À cette étape, il s'agit de confronter les données empiriques aux théories de la mise sur agenda et de la mobilisation des ressources relevées précédemment.

3.3.2 Traitement des données issues des entretiens

Pour le traitement des données issues des entretiens, nous avons conservé le même processus de codification des données utilisé pour le corpus de textes, en isolant les unités d'information et les unités de contexte. Nous avons également attribué un numéro d'identification pour chaque entretien⁶⁰ (par exemple : E01). Compte tenu du nombre plus limité d'unités d'information tirées des entretiens, nous avons intégré à nos résultats de recherche l'ensemble des thèmes évoqués par les différents acteurs, sans utiliser d'unité de numération. Les thèmes qui ont été dégagés des entretiens sont significatifs en eux-mêmes; ils relèvent de l'interprétation d'acteurs qui ont été très impliqués dans les débats.

⁵⁸ Compte tenu du faible nombre d'entretiens retenus pour l'analyse (10), l'analyse thématique a été effectué directement sur l'ensemble des discours, sans démarche préalable d'échantillonnage. ⁵⁹ Mise en relation théorique (Bardin, 2001).

⁶⁰ Voir annexe.

La classification des données a par ailleurs été effectuée à partir d'une grille d'entretien qui questionnait directement les grands éléments de notre cadre théorique: les formes d'organisation, la structure des opportunités politiques, les ressources mobilisées, etc. Cette mise en relation théorique (Bardin, 2001) a permis de clarifier et d'approfondir certaines dimensions mises de l'avant par l'analyse de contenu du corpus de presse. En somme, suivant les éléments de nouveauté qui caractérisent notre étude de cas, l'analyse thématique des contenus de la recension des écrits et des entretiens a permis de dégager des réflexions et notions non encore prises en compte dans la littérature scientifique.

CHAPITRE IV

RÉSULTATS ET ANALYSE

Comme souligné, dans le cadre de ce mémoire, nous cherchions à clarifier la dynamique de construction du cas du Suroît en problème public. Les résultats présentés dans ce chapitre ont été obtenus à partir de trois sources de données : un corpus de 593 articles regroupant six médias de la presse écrite et de la cyber-presse; 47 communiqués de presse produits par les associations militantes et les promoteurs du projet; six documents institutionnels (rapports, avis et mémoires) ainsi que dix entretiens réalisés auprès de journalistes et de porte-parole du mouvement d'opposition. Les résultats de cette investigation sont présentés en six sections définies selon les variables de la grille d'analyse de Lasswell (1977) : la distribution des articles de notre corpus de presse écrite, le placement du sujet dans les médias et les registres discursifs employés, les sources de référence des journalistes et producteurs d'information, les thèmes des débats et les éléments de cadrage avancés par les militants et les journalistes, ainsi que les stratégies et pratiques de communication des groupes mobilisés.

L'analyse de la distribution des articles de presse (variable « Où? ») vise à relever les éléments de débats ou les faits qui justifient la parution de textes sur le sujet. Elle a pour objectif de repérer la valeur (newsworthyness) que les groupes de presse attribuent aux divers événements qui ont marqué la controverse. L'analyse des sources de référence (variable « Qui? ») permet quant à elle de connaître avec plus de précision les acteurs qui par leur discours, leur notoriété ou leur champ d'intérêt ont obtenu une attention particulière des médias. Les sources d'information utilisées par les journalistes ne sont pas fixes dans le temps, elles suivent l'évolution dynamique des rapports de force entre acteurs. Les liens entre la structure socio-politique et les variations observées dans l'accès aux médias des acteurs doivent donc être précisés. Avec l'analyse conjointe du placement des articles (traitement à la « une » des journaux, rubrique générale ou spécialisée, courrier du public, etc.) et des registres discursifs, nous voulons spécifier le traitement accordé au problème (variable

« Comment? »); c'est-à-dire, « l'espace » médiatique octroyé et la forme générale des discours employés par les journalistes et les producteurs d'information pour décrire ou commenter l'événement. Nous ferons pour cela référence aux travaux de Watine (2003) sur l'hybridation (mélange) des styles journalistiques. Enfin, en concordance avec la théorie de la mise sur agenda (McCombs et Shaw, 1993), nous présentons les principaux thèmes (variable « Quoi? ») des débats selon leur fréquence d'apparition. Cette analyse thématique nous a permis de dégager trois grands « marqueurs » des débats soient : les risques et conséquences, les causes et responsabilité en jeu, les solutions et alternatives. En dernière partie d'analyse, nous abordons les conceptions militantes du rôle des médias dans l'évolution de la mobilisation. Cette analyse fait apparaître deux grands « territoires » de la mobilisation, entre communication de proximité et communication de masse.

Il nous apparaît opportun dans un premier temps de présenter une brève chronologie des événements afin de mettre en lumière les changements les plus importants qui sont intervenus dans cette controverse publique. L'objectif de cette chronique descriptive est de donner au lecteur des repères pour faciliter sa compréhension des phénomènes d'ouverture et de développement de la controverse noués autour du projet de centrale thermique du Suroît en 2004.

4.1 Chronologie des événements

La scène énergétique québécoise a connu de grands bouleversements depuis les dix dernières années. Dans la foulée du Sommet de Rio de 1992 et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CNUCC), le Québec se dotait en 1996 d'une politique énergétique centrée sur trois priorités : assurer l'objectivité et la transparence du processus décisionnel concernant les enjeux énergétiques; exploiter le plein potentiel des gains offerts par l'efficacité énergétique; s'assurer que le choix des filières prenne en compte les impacts sociaux et environnementaux en plus des aspects économiques (*BAPE*, DOC 01). En réponse à ces priorités, la nouvelle politique énergétique annonçait la création de la Régie

⁶¹ McCombs et Shaw (1993) définissent l'agenda comme l'ordre d'importance accordée à certaines questions sociales.

de l'énergie du Québec, un organisme indépendant de contre-expertise et de contrôle des demandes tarifaires d'Hydro-Québec.

La loi 50, introduite en juin 1997, accordait à la nouvelle Régie de l'énergie le droit d'exercer ses pouvoirs décisionnels sur les activités d'Hydro-Québec et de tout distributeur de gaz naturel selon la méthode de la planification intégrée des ressources⁶². Or, peu de temps après la mise sur pied de la Régie, Hydro-Québec se soumettait à d'importants changements structurels afin de répondre aux exigences du nouveau contexte des marchés nord-américains de l'énergie, qui connaissent alors une forte tendance vers la déréglementation. En quittant son modèle d'entreprise intégrée pour se scinder en trois entités, soit Distribution, Transport et Production, Hydro-Québec pouvait obtenir un permis d'exportation sur le marché américain, où les mégawatts québécois se vendaient à des prix extrêmement compétitifs⁶³. Les profits croissants qui résultaient des exportations étaient alors versés sous forme de dividendes au gouvernement du Québec, devenu actionnaire principal d'Hydro-Québec lors de son passage de société publique d'État vers une société de capital-action en 1981.

Le statut et les projets d'Hydro-Québec divisent le mouvement vert québécois et constituent un sujet d'actualité très sensible. Comme nous l'indique une journaliste en entrevue : « Le devenir d'Hydro-Québec⁶⁴, c'est une partie de notre culture, de notre identité » (E09). Plusieurs tiraillements entre groupes portent alors sur l'attitude à prendre vis-à-vis d'Hydro-Québec; entreprise tributaire d'une logique économique social-démocrate qui se situe en marge du libéralisme concurrentiel dominant à l'intérieur du marché québécois, mais aussi très portée vers le libre-échange depuis l'ouverture du marché énergétique nord-américain, grâce à sa déréglementation.

En juin 2000, le gouvernement modifie le cadre législatif de la Régie de l'énergie en instaurant la Loi 116. La nouvelle loi modifie profondément la mission et les responsabilités de la Régie de l'énergie en lui retirant le droit de considérer les préoccupations sociales et

⁶² La planification intégrée des ressources (PIR) cherche à faire le meilleur usage possible des formes les plus appropriées d'énergie, en tenant compte des facteurs sociaux et environnementaux.

Louis-Gilles Françoeur, « L'histoire d'Hydro-Québec », Indicatif Présent, 4 février 2004.

⁶⁴ Associée au mouvement de nationalisation de l'électricité des années 1960 et 1970, l'entreprise constitue une carte maîtresse dans le jeu politique et un symbole de l'autonomie et du développement du Québec.

environnementales sur le même pied d'égalité que les préoccupations économiques. De plus, l'organisme ne peut plus considérer la pertinence des projets ou les revenus produits par Hydro-Québec lorsqu'elle fixe ou modifie les tarifs.

Dans son plan stratégique présenté en 2001, Hydro-Québec Production propose d'ériger une centrale thermique à cycle combiné fonctionnant au gaz naturel et à la vapeur (*BAPE*, DOC 01). Pour la première fois, la société d'État choisit d'utiliser un combustible fossile, soit du gaz naturel, pour fournir de l'énergie de base aux Québécois. Jusqu'à maintenant, le gaz et le mazout servaient surtout à fournir de l'électricité en période de forte demande, en hiver (Magny, 2004). Au coût de 550 millions de dollars, celle-ci serait construite à Beauharnois, en Montérégie, tout près de Montréal. On estime sa capacité moyenne de 800 mégawatts (MW) pour 6,5 térawattheures (TWh) d'énergie par an (*BAPE*, DOC 01). Engagée dans un marché libre de concurrence, l'électricité du Suroît permettrait à Hydro-Québec de répondre aux demandes et de profiter des occasions d'affaires sur les marchés de l'électricité des États-Unis et de l'Ontario, des marchés très lucratifs pour la société d'État (*RÉGIE*, DOC 02).

Le projet est présenté en Commission parlementaire en 2002 et approuvé par le gouvernement du Québec. Le rapport d'impact du projet du Suroît est jugé recevable par le ministère de l'Environnement du Québec et est soumis à l'examen du Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE) à l'automne 2003. Les commissaires du BAPE, dont le rapport a été divulgué au début de l'année 2003, refusent de donner leur aval au projet d'Hydro-Québec. L'organisme soutient que :

[M]algré les aspects avantageux du projet pour le promoteur, malgré sa contribution importante à l'essor économique de la région de Beauharnois et malgré les impacts réduits qu'il aurait sur l'environnement, sur la qualité de vie et sur la sécurité de la population en périphérie, la commission constate qu'il augmenterait de façon substantielle les émissions de gaz à effet de serre du Québec. (BAPE, DOC 01)

Avec des émissions annuelles de 2,25 millions de tonnes de GES, la démarche du Québec face au Protocole de Kyoto pourrait en être compromise. Pour les opposants, cette centrale au

gaz est un non-sens au moment où le Canada s'est engagé, dans le cadre du protocole de Kyoto, à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 6% sous le niveau de 1990, d'ici 2012. Les Québécois étaient d'ailleurs les plus favorables à la signature de cet accord. La commission demande ainsi la démonstration du cas contraire à Hydro-Québec avant de cautionner la centrale thermique de Beauharnois. Jusque là, le projet suscite peu d'opposition (plusieurs groupes environnementaux influents sont d'ailleurs absents des audiences publiques) et obtient une couverture médiatique limitée à quelques articles dans les quotidiens nationaux. L'attention du grand public n'est pas interpellée par les groupes de pression.

Une nouvelle version du projet, utilisant une technologie de pointe qui augmente l'efficacité de la production, est présentée au gouvernement du Québec en décembre 2003. Face à la hausse de la demande énergétique et en contexte de pénurie appréhendée, le projet est approuvé par décret et lancé officiellement par les dirigeants d'Hydro-Québec et les autorités politiques en conférence de presse le 13 janvier 2004 (GOUV, COM 05). L'annonce obtient un impact médiatique considérable : tous les postes de télévision de Montréal couvrent la conférence de presse, tout comme plusieurs réseaux de radios et les grands quotidiens nationaux. Rapidement, des groupes de pression se sont formés pour dénoncer ce projet qui, pour plusieurs, revêt les allures d'un important risque environnemental (AQLPA, COM 03; HSB, COM 12). Plusieurs groupes, dont la Coalition citoyenne Québec-Vert-Kyoto (CQVK), créée en réaction à l'annonce du projet, lancent des appels à la mobilisation générale et dénoncent l'attitude des dirigeants dans le dossier. Le projet sème alors la colère et la consternation dans la population québécoise. Une multitude d'acteurs de diverses sphères publiques (sociaux, scientifiques, religieux, artistiques, politiques) se mobilisent autour de la contestation.

Le 1er février 2004, plus de 4000 personnes se sont rassemblées devant le siège social d'Hydro-Québec, à Montréal, pour manifester leur opposition au Suroît (*Le Devoir*, PN 45). Un sondage réalisé en janvier 2004 par *Léger Marketing* pour le groupe écologiste *Greenpeace* montrait que deux Québécois sur trois (67 %) étaient « plutôt » ou « totalement » en désaccord avec la centrale au gaz naturel de Beauharnois (*La Presse*, PN 73). La

population de Beauharnois se mobilise progressivement contre l'implantation de cette centrale et une pétition de 2000 noms est remise aux autorités en février 2004. Le conseil municipal, d'abord en faveur du projet en raison de ses retombées économiques (*Le Soleil*, PL 02), décide de retarder une modification de zonage devant permettre la construction de la centrale.

Le 6 février 2004, le gouvernement suspend sa décision de construire la centrale et soumet le dossier à un examen devant la Régie de l'énergie. Cette dernière décision, relativement bien accueillie par les milieux associatifs, est toutefois contestée par ces derniers, qui menacent de recourir au boycott des audiences en raison du court délai consenti à la Régie pour compléter son mandat (*Le Devoir*, PN 80). Le gouvernement fait volte-face et reporte la fin des audiences au 30 juin 2004.

À la fin février, le quotidien *Le Devoir* marquera les débats en dévoilant un rapport de deux chercheurs des Services météorologiques canadiens faisant état de l'immense potentiel éolien des vastes territoires pratiquement inhabités du Nord du Québec : les deux chercheurs parlent de « méga-gisements » de vents (*Le Devoir*, PN 109). Cette « sortie » médiatique sera suivie d'une série de textes axés sur la question des solutions et alternatives au projet de centrale, notamment lors des audiences de la Régie de l'énergie (qui seront suivies de près par les milieux journalistiques). Un projet de production d'énergie éolienne fait d'ailleurs son chemin sur la scène locale (*Le Soleil*, PL 35), soutenu par le « Comité du non », un regroupement citoyen de Beauharnois consolidé le 13 août 2004 en opposition au projet.

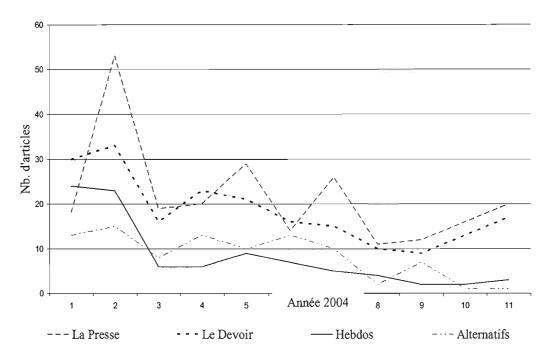
L'avis diffusé le 6 juillet 2004 par la Régie de l'énergie conclut que le projet du Suroît n'est « pas indispensable à la sécurité des approvisionnements en électricité », mais qu'il est néanmoins « souhaitable dans la situation actuelle de précarité et, surtout, de dépendance à l'endroit des importations » (*RÉGIE*, DOC 02). Le gouvernement décide alors de suspendre sa décision de construire la centrale jusqu'à la tenue de la commission parlementaire à l'automne 2004 (ultérieurement reportée à janvier 2005). Accompagné de mesures politiques visant à favoriser l'efficacité énergétique et le développement de l'énergie éolienne, l'abandon du projet est annoncé officiellement le 17 novembre 2004.

4.2 Distribution des articles de la presse écrite

Dans l'ensemble, la couverture médiatique de la controverse est relativement suivie, mais aussi très irrégulière. La production journalistique, très forte en début de controverse (312 articles sur un total de 593), concentre globalement son attention autour de quatre grands types d'événements : (1) les débats en audiences, (2) les déclarations publiques et décisions politiques, (3) les manifestations populaires, (4) les résultats de recherches et d'études. Bénéficient principalement d'une couverture les moments où des polémiques et confrontations surgissent. Cette « logique événementielle » a été particulièrement observée dans le quotidien La Presse, où les « hauts » et les « bas » de la couverture médiatique présentent un écart de 42 articles, contre 23 pour le quotidien Le Devoir⁶⁵. Pour un nombre similaire d'articles, Le Devoir effectue une couverture plus régulière, avec des variations de moindre importance. Les journaux hebdomadaires de la région de Beauharnois dont la production journalistique est beaucoup plus faible que les grands médias, présentent toutefois la proportion la plus élevée d'articles traitant du Suroît : de janvier à mars 2004, jusqu'à 40% des articles traitent de ce sujet d'actualité. Le point culminant de la couverture locale se situe par ailleurs en janvier, contrairement au mois de février pour les presses nationale et alternative.

La distribution des articles dans la presse alternative peut être qualifiée de sporadique : certains médias interrompent la couverture de l'événement pendant plusieurs semaines, suivant les mouvements de mobilisation. Contrairement aux grands médias dont la couverture culmine pendant ou après les grands événements cités dans le graphique 4.1, la majorité des articles de la presse alternative se concentre sur des périodes de faible couverture médiatique dans la presse nationale.

⁶⁵ Ces variations correspondent à des écarts-types respectifs de 7.9 et de 5.9. L'écart type mesure la dispersion des données par rapport à la moyenne.



Graphique 4.1 Couverture médiatique du Suroît : janvier à novembre 2004

(1) Les débats qui se jouent dans l'arène réglementaire sont suivis de près par les journalistes (n 94). Plusieurs articles sont diffusés afin de détailler et commenter la préparation, le déroulement et les conclusions des audiences de la Régie de l'énergie. Celles-ci contribuent au maintien de l'intérêt journalistique par une « offre d'information » nouvelle, notamment avec l'obligation pour le promoteur de divulguer des informations demeurées jusque-là secrètes, et soutenues par un ensemble d'intervenants. La médiatisation initiale de l'arène réglementaire se concentre sur diverses polémiques : le statut et la crédibilité de la Régie, les délais impartis pour réaliser le mandat, l'indépendance des commissaires, le manque de transparence des promoteurs. Un nombre significatif de communiqués et d'interventions médiatiques des groupes de pression portent sur ces questions controversées au cours du premier trimestre: « La Régie de l'énergie joue sa crédibilité » (Greenpeace, COM 21); « Suroît: les écologistes boycotteront les audiences de la Régie » (Le Devoir, PN 80); « Audiences sur le Suroît: les écologistes posent leurs conditions » (Le Devoir, PN 84). Comme nous l'indique un porte-parole de la CQVK : « Je ne crois pas que les audiences auraient été autant suivies si n'y avait pas eu de mobilisation et autant de revendications autour du cadre réglementaire » (E03).

- (2) Les déclarations et décisions des représentants politiques occupent également une place importante dans la médiatisation du problème (n 98). Les volte-face du ministre responsable, les modifications dans les justifications du projet, les délais revus, le mandat confié à la Régie de l'énergie, les incertitudes relatives à la commission parlementaire constituent un ensemble d'événements relayés par les différents médias : « Volte-face et confusion autour du Suroît » (La Presse, PN 188); « Le Suroît: Charest recule » (Le Devoir, PN 66); « Charest forcera Beauharnois à accueillir le Suroît » (Le Devoir, PN 131). Ce résultat rejoint les conclusions de Bourdieu (2000) sur l'avantage fréquent dont disposent les sources institutionnelles officielles. Or, dans le cas du Suroît, ce sont surtout les débats auxquels ces interventions donnent lieu qui expliquent l'importance de cette composante dans la presse (voir sect.4.5.2).
- (3) Les manifestations populaires engendrent aussi un intérêt journalistique significatif. L'ampleur de la couverture accordée à la première manifestation des groupes d'opposition (n 34) se double d'une pratique qui manifeste l'intérêt des journalistes pour le mouvement contestataire, celle des articles annonçant les manifestations: « Suroît: l'opposition s'organise » (La Presse, PN 34); « Centrale thermique : la résistance s'organise » (Le Soleil, PL 14); « Manifestation contre la centrale du Suroît » (L'information régionale, PL 12). Plusieurs textes consacrés aux principales initiatives de l'opposition sont publiés avant cellesci plutôt qu'après comme les normes professionnelles du travail journalistique le prescrivent généralement (Le Bohec, 1997). Les activités de contestation menées sur la scène locale obtiennent une médiatisation considérable dans les hebdomadaires de la région (n 15) et suscitent une attention particulière dans la presse nationale (n 13). La deuxième série de manifestations autour du « Forum populaire Kyoto » (CMAQ, ALT 23) en mai 2004 ne suscite toutefois pas l'intérêt des grands quotidiens (n 3). Selon Greenpeace (E01): « Il ne peut pas y avoir deux moments dans une mobilisation, ça explique en partie selon moi l'échec médiatique du Forum. Nous, on n'a pas voulu s'impliquer à ce niveau-là ».
- (4) Enfin, plusieurs articles (n 47) ont été diffusés afin de publiciser les résultats d'études et de recherches au cours des débats. Ces travaux portent sur de multiples thèmes : les solutions et les alternatives, les risques financiers du projet, la demande en énergie, etc. Par leur

neutralité et leur indépendance, les recherches scientifiques constituent une source d'information particulièrement adaptée aux contraintes journalistiques: elles mettent à l'avant-scène des associations apolitiques⁶⁶ qui font du recueil, de l'analyse et de la diffusion d'information. Un quotidien comme *Le Devoir* a d'ailleurs financé une étude visant à inventorier les gisements de vent sur le territoire québécois (*Le Devoir*, PN 131). Selon trois porte-parole du mouvement d'opposition, l'implication active des médias dans la diffusion et la production de recherches constitue leur apport le plus significatif au débat public : « Les médias ont été proactifs dans le dossier, surtout au niveau de la recherche » (E03); « La recherche a permis de démystifier plusieurs préjugés qui pesaient sur les alternatives comme l'éolien » (E05).

4.3 Placement et registres discursifs des articles

Le Suroît dispose d'une visibilité privilégiée dans les médias locaux et particulièrement dans le quotidien Le Devoir où près de 27% des articles parus occupent la première page du journal (voir tableau 4.1). La Presse présente moins d'articles en première page (11.1%), mais offre cependant une couverture plus diversifiée du sujet, avec une proportion supérieure d'articles présentés dans les rubriques sectorielles. Fait notable, la plus haute proportion d'articles se trouve dans la rubrique « Économie » avec 26.4%. Le déplacement de la controverse vers l'arène réglementaire (Régie de l'énergie), explique en partie cette prédominance du discours économique. Le débat en audiences exigeait en effet d'établir un portrait chiffré de toutes les filières énergétiques. Cette orientation des discours relève toutefois aussi des stratégies médiatiques des groupes de pression. Comme nous l'indique un porte-parole de la CQVK : « On utilise de plus en plus d'arguments économiques pour faire entendre notre message » (E09). C'est notamment en interpellant les journalistes et groupes de presse spécialisés sur les questions économiques que les dirigeants du mouvement d'opposition vont pouvoir obtenir une telle couverture dans les revues d'affaires⁶⁷ et les rubriques « Économie » des quotidiens : « On a cherché en quelque sorte à s'acoquiner avec les chroniqueurs économiques, en amenant le débat sur la question des chiffres » (E05).

⁶⁶ Ces associations « n'ont pas d'autres intérêts que l'avancement technologique et celui de la recherche » (E03).

⁶⁷ Un nombre significatif d'articles (n 17) ont également été produits dans des médias comme *Les Affaires* et *Commerce*; deux magazines dédiés aux questions économiques.

L'ampleur des articles diffusés dans les rubriques « Économie » des quotidiens, de même que les appuis obtenus dans le secteur, sont perçus comme des gains de cette orientation des discours militants.

Tableau 4.1
Placement des articles dans la presse écrite

1 lacement des articles dans la presse cente							
Journaux	La Une	Nouvelle générale	Économie	Politique	Éditorial	Courrier du public	Autres
La Presse	11.1%	22.2%	26.4%	8.3%	6.9%	18.1%	6.9%
Le Devoir	26.3%	35.1%	7.0%	5.3%	5.3%	15.8%	7.0%
Hebdos locaux	27.4%	21.7%			7.0%	39.5%	4.2%

Dans l'ensemble, les rubriques d'information (nouvelles générales, économie, politique) sont largement privilégiées. L'espace accordé aux articles d'opinion (éditoriaux, chroniques) dans les divers médias demeure secondaire, avec une proportion moyenne de 9.8%. Ce type de placement des articles nous incite à croire que les journalistes ont traité davantage du sujet de façon informative et neutre, se concentrant sur les « faits » plutôt que les éléments de « débat ». Afin d'affiner ce premier postulat, nous avons élargi l'analyse au contenu et à la formulation des titres de notre corpus de presse écrite (tableau 4.2). À partir d'une étude de l'évolution des contenus de la presse écrite au Québec réalisée par Watine (2003), nous avons réparti les titres en deux catégories, selon qu'ils relèvent du registre de l'information (énoncés exclusivement factuels) ou d'un registre autre (extra-factuels⁶⁸).

Tableau 4.2
Registres discursifs des articles de presse

	Presse nationale	Presse locale	Presse alternative
Registre informatif	42.2%	67.5%	19.9%
Autres registres	57.8%	23.5%	81.1%

Les titres informatifs proposent des énoncés dont le message est univoque et réfère à une situation ou un événement précis : « Suroît : demande d'enquête adressée à la commissaire à l'environnement du Canada » (*Le Devoir*, PN 42); « Le Bloc favorable à l'énergie éolienne »

⁶⁸ Opinion, promotion, argumentation, persuasion, évaluation, etc.

(La Presse, PN 108); « Projet de centrale thermique: La Régie de l'énergie dépose son rapport aujourd'hui » (Le Devoir, PN 188). D'une façon générale, les registres informatif et neutre que l'on associait au placement des articles demeurent dominant dans les hebdomadaires régionaux, mais reculent au profit d'autres registres concurrents dans les médias alternatifs et nationaux. Une proportion supérieure d'articles présente l'événement via des formes de qualification (commentaires, jugements, métaphores) qui donnent une direction subjective à l'information, particulièrement en début de controverse. Le principe de « neutralité partisane » (Le Bohec, 1997), évoque bien cette réalité. Cette notion désigne la présence de commentaires ou de jugements dans le contenu latent (implicite, suggéré, allusif) des messages médiatiques. Parmi les registres extra-factuels, nous retrouvons une forte proportion de titres qui ont recours à l'imagé, en incorporant des métaphores, des symboles et des images visuelles de façon à capter l'attention des lecteurs: « La couche sera pleine avant même que bébé la porte » (Le Devoir, PN 37); « Charlebois se bat pour des moulins à vent » (Le Soleil, PL 35); « Le Québec assis sur une « mine d'or » éolienne » (La Presse, PN 141); « Suroît, ce n'est pas péché » (La Presse, PN 204).

Les presses nationale et alternative présentent également plusieurs titres « persuasifs » (Watine, 2003) où l'opinion du journaliste est clairement énoncée : « Centrale du Suroît : Mulcair et Kyoto perdants » (*La Presse*, PN 05); « Suroît : solution inefficace, mais probablement nécessaire » (*Le Devoir*, PN 03); « Caillé (président d'HQ) ne veut pas comprendre » (*Le Devoir*, PN 125). Ces titres sont souvent « spéculatifs » dans la mesure où l'on présente des hypothèses ou prêtent des intentions à certains acteurs : « Où s'en va la société d'État? Hydro-Québec ignore les leçons du passé » (*Le Devoir*, PN 102); « Kyoto ? On s'en fiche! » (*Laut'journal*, ALT 07); « La population du Québec ne veut pas du Suroît » (*La Presse*, PN 73); « Le Suroît pourrait rapporter des crédits de GES à Hydro-Québec » (*Le Devoir*, PN 82).

La presse alternative présente une particularité, celle des messages promotionnels et « interpellatifs » (Watine, 2003). Ces messages s'inscrivent dans le mode de la recommandation et de l'encouragement à l'action : « Prenons les moyens nécessaires pour faire entendre la voie du peuple » (CMAQ, ALT 06); « Redonnons Hydro-Québec aux

Québécois! » (CMAQ, ALT 05); « En 2004, forçons le recul du gouvernement Charest » (CMAQ, ALT 18); « Projet Suroît: soumettre un mémoire ou envoyer une lettre à la Régie de l'Énergie! » (CMAQ, ALT 19). Selon un porte-parole de la CQVK, la presse alternative a eu un « effet structurant » (E02) sur le mouvement en permettant un traitement plus approfondi des enjeux et offrant un espace d'échanges entre acteurs : « On a eu une très forte présence dans les médias alternatifs. L'information est traitée plus en profondeur,[...] les idées peuvent être plus développées. [...]D'ailleurs, le seul tête-à-tête qu'on a eu avec Hydro-Québec, c'est à la radio indépendante » (E02).

Enfin, inversement à ces tendances, il est intéressant de noter la forte préséance accordée au registre informatif dans la presse locale : « Centrale au gaz, Québec fait volte face : Le projet soumis à une audience publique » (Le Soleil, PL 32); « La population sera consultée lors de quatre assemblées publiques » (L'information régionale, PL 27). Contrairement à la presse nationale et alternative, le journalisme local est marqué par une relation très étroite d'interdépendance à des sources qui sont aussi des interlocuteurs sollicités sur une base ponctuelle. Ce rapport de proximité entre journalistes et interlocuteurs donne une dynamique différente à la médiatisation :

Un média local est nécessairement plus près des préoccupations de sa population. On est là pour témoigner. C'est aussi un rapport de confiance qui se tisse au fil des années avec les interlocuteurs de la vie locale; on maintient une collaboration régulière avec eux. Il faut être prudent dans ce qu'on avance. (E06)

On ne fait pas dans le commentaire ou la critique, on relate. Le Soleil a joué son rôle en suivant le dossier. Si des centaines de citoyens étaient descendus dans la rue pour appuyer le projet, nous en aurions parlé. (E07)

4.4 Sources de référence des journalistes

La question des sources de référence utilisées par les journalistes et les producteurs d'information est une dimension importante de notre étude. Elle permet de clarifier la place accordée aux différents acteurs selon les événements et les sujets d'actualité abordés dans la

presse. Au total, 73.9% des articles mentionnent au moins une source⁶⁹ (n 438). Fait notable, la presse locale mentionne au moins une source dans une proportion plus grande que la presse nationale, soit 82.4% des articles (n 75) contre 74,1% (n 324). Les textes des médias alternatifs, dont le format se veut plus expressif (lettres d'opinion) ou promotionnel (communiqués), citent beaucoup moins de sources d'information (plus d'un article sur trois ne comporte aucune source).

Le Suroît fait intervenir une gamme d'acteurs très hétérogènes. Sur l'ensemble des interventions médiatiques, nous y trouvons pêle-mêle : les autorités gouvernementales, les industries, les institutions publiques, les écologistes, les scientifiques, les consultants experts, les groupes sociaux, les citoyens. Les sources citées dans les articles ont été codées sous plusieurs catégories (tableau 4.3). L'analyse des données montre que les sources associatives et gouvernementales sont les plus souvent citées. Ces sources sont utilisées dans des proportions similaires d'un média à l'autre, mais sous un cadrage foncièrement différent (voir sect. 4.5).

Tableau 4.3

Type de sources mentionnées dans les articles de presse

	%			
Types de références	Presse nationale	Presse locale	Presse alternative	
Scientifiques	13.7	20.0	7.7	
Rapports de recherche	6.4	5.3	6.7	
Expert / Consultant / Scientifique	10.3	9.4	5.1	
Autorités médicales	0.4	5.3	0	
Gouvernement du Québec	34.4	25.3	29.4	
Responsables politiques	18.1	6.7	10.6	
Institutions (BAPE, Régie)	14.5	5,3	15.2	
Municipalités	3.6	13.3	2.6	
Hydro-Québec	15.4	6.7	28.1	
Industrie	17.0	2.6	0	
Associations militantes	36.3	29.3	38.5	
Groupes environnementaux	26.1	21.0	24.4	
Groupes sociaux	8.7	5.3	10.3	
Public ⁷⁰	1.8	18.7	7.7	

⁶⁹ Les articles mentionnent en moyenne 2.2 sources différentes.

Cette catégorie regroupe tout autre type d'individu faisant partie de la société civile et qui ne peut être répertorié comme étant expert dans un domaine particulier : internaute, activiste, auteur, artiste, étudiant, etc.

En moyenne, 35.4% (n 155) des sources mentionnées par les articles sont d'origine militante. L'attention accordée aux groupes contestataires est une donnée importante de l'analyse, compte tenu de la faible réceptivité habituelle des médias aux thèmes environnementaux (Neveu, 1999). 19.4% (n 85) des articles de presse sur le Suroît consacrent une partie de leur contenu au mouvement d'opposition, leurs déclarations ou leurs positions; et 7% (n 31) en font leur objet principal: « Suroît: l'opposition s'organise » (*La Presse*, PN 34); « 22 congrégations opposées au Suroît » (*La Presse*, PN 61). Nous retrouvons d'ailleurs dans la presse nationale plusieurs articles s'intéressant à des acteurs et porte-parole particuliers du mouvement contestataire: « Soeur Esther, militante de choc » (*La Presse*, PN 75); « Sur Esther Champagne » (*La Presse*, PN 94); « Hubert Reeves se prononce contre le Suroît » (*Le Devoir*, PN 41). Parmi les sources associatives, 77.6% (n 120) proviennent des groupes environnementaux; 22.4% (n 35), des groupes sociaux autres⁷¹.

Les représentants du gouvernement sont également privilégiés par les médias écrits, avec une moyenne de 31.4% (n 137). Les autorités provinciales (députés, premier ministre, ministres, partis d'opposition, etc.) sont les principales sources au niveau des presses nationale et alternative avec des pourcentages respectifs de 18.1% et 10.6%. La presse locale interroge davantage les représentants municipaux (13.3%). Nous observons que les sources gouvernementales sont fréquemment citées dans une optique de dénonciation de leurs décisions et de leurs déclarations politiques. Les partis politiques d'opposition, qui représentent près de 20% des sources codées comme « responsables politiques », participent aux débats en adoptant les revendications populaires et critiquant les décisions gouvernementales⁷².

Le recours aux institutions politiques est également significatif: les rapports du Bureau des audiences publiques en environnement du Québec et de la Régie de l'énergie du Québec constituent deux sources privilégiées par les journalistes. Parmi les articles diffusés en début de controverse (janvier et février 2004), 54 font mention des conclusions des audiences

71 Notamment : Union des consommateurs et Réseau pour la responsabilité sociale des entreprises (RRSE).

⁷² L'impopularité du gouvernement en place permet une exploitation partisane du conflit (Garraud, 1990). Le Parti Québécois, promoteur du projet en 2002 et 2003, et le Parti Démocratique du Québec, interviennent à plusieurs reprises pour dénoncer le projet.

publiques qui se sont déroulées en 2002. Comme nous l'indique un porte-parole du mouvement d'opposition : « Le rapport du BAPE a un poids politique énorme » (E03). L'avis de la Régie de l'énergie sur le projet, déposé à l'été 2004, contribuera également au maintien de l'intérêt journalistique : plusieurs articles (n 17) seront présentés afin de détailler et de commenter les conclusions des commissaires.

Dans l'ensemble, les documents écrits (études, rapports, mémoires et recherches) représentent une source importante d'information pour les journalistes de la presse nationale (n 131). Les articles diffusés dans le cadre de la préparation et du déroulement des audiences de la Régie de l'énergie ont particulièrement eu recours à des productions écrites. Durant cette période (février à juillet 2004), l'ensemble des sources sont davantage citées via des productions écrites : les mémoires des groupes non gouvernementaux et des consultants experts, les dossiers techniques d'Hydro-Québec, les rapports de recherche et l'avis final de la Régie de l'énergie.

Les sources d'information privilégiées par les presses nationale, alternative et locale présentent certaines différences. Tout d'abord, bien que tous les groupes de presse fassent référence à des sources scientifiques et expertes, la presse locale est la seule à interroger des autorités médicales dans le dossier. Ces sources sont utilisées afin d'analyser et de dénoncer les conséquences du projet sur la santé de la population. C'est également au niveau de la presse locale que l'on trouve le plus grand nombre de citations en provenance du public. Quasi absentes de la grande presse⁷³ (1.8%), les références à des gens du public représentent 18.7% des sources dans la presse locale. La place accordée aux opinions du public ouvre un espace d'expression non négligeable tant aux discours des militants qu'à l'expression du vécu de la population régionale, directement touchée par l'implantation du projet de centrale. Nous observons que les personnes citées dans les articles sont aussi fréquemment les auteurs de textes dans les rubriques « opinions » des hebdomadaires étudiés.

Inversement, les sources en provenance du secteur de l'industrie, absentes de la presse locale et alternative, occupent une place significative dans le quotidien *La Presse* (13.5% sur

⁷³ Nous n'incluons pas ici les lettres d'opinion du lectorat.

17.0%). Le recours à cette source de référence est significatif dans les rubriques « Économie » et « Nouvelle générale » du journal. Plus discrètes en début de controverse, les sources du secteur industriel seront très présentes lors des débats entourant les audiences de la Régie de l'énergie. L'émergence du contre-mouvement industriel dans la presse, avec entre autres la Coalition pour la sécurité énergétique du Québec (CSEQ) qui viendra appuyer les promoteurs du projet, apparaît comme un effet paradoxal⁷⁴ de la couverture forte et positive accordée au mouvement d'opposition en début de controverse. La visibilité accrue des sources du secteur industriel coïncide avec une baisse marquée de l'intérêt médiatique pour le mouvement d'opposition à partir de mars 2004. Un porte-parole de la CQVK attribue cette défection des soutiens à l'opposition aux intérêts corporatistes des médias privés qui nuisent à la qualité et à l'objectivité dans le traitement de l'information. Les médias indépendants feraient preuve selon cette même source d'une plus grande équité dans le choix des sujets et des sources d'information :

Est-ce un hasard si les deux seules équipes de nouvelles indépendantes (Le Devoir et CKAC) et le média public (Radio-Canada) ont été les plus ouverts à nous laisser nous exprimer? Ils (médias privés) se sont tellement montrés favorables au projet du Suroît (au point d'en laisser tomber les critères les plus élémentaires d'éthique journalistique) [...] les intérêts corporatistes nuisent à une information de qualité, nuisant du même coup à la démocratie citoyenne. (CQVK dans *PVQ*, ALT 44)

Enfin, il est intéressant de noter que plusieurs journalistes associent le succès médiatique de la contestation aux activités de relations publiques déployées par les groupes de pression. La force et la diversité de leurs activités et stratégies de communication, jouxtant à la fois le journalisme, la propagande, la publicité ou le lobby, auraient ainsi contribué à la mise sur agenda du problème dans les médias. On rejoint ici l'idée d'une « industrie de l'influence » (Roy et Papillon, 2005), pour décrire la transformation actuelle de l'espace public caractérisée par un affaiblissement du rôle du journaliste et une montée en force des relationnistes⁷⁵ dans les communications publiques :

⁷⁴ Cette tendance est d'autant plus évidente que les valeurs d'objectivité qui font partie de la déontologie journalistique les incitent à faire écho aux positions des groupes hostiles ou menacés par le mouvement en cours.
⁷⁵ Selon Maissonneuve et al. (2003): « Les relations publiques sont une activité de direction, à caractère permanent et organisé, par laquelle une entreprise ou un organisme privé ou public cherche à obtenir et à maintenir la compréhension, la sympathie et le concours de ceux à qui elle a ou peut avoir affaire ».

Il faut être conscient que dans la plupart de nos bulletins de nouvelles actuels, on nous passe souvent pour de l'information ce qui est en réalité des relations publiques, car il y a dans notre société de plus en plus de relationnistes et de moins en moins de vrais journalistes. (PVQ, ALT 44)

Hydro-Québec a perdu une bataille de relations publiques [...] Déplore un manque d'uniformité dans les messages traitant du Suroît [...] la mauvaise gestion des communications dans le dossier de la centrale au gaz du Suroît, Hydro-Québec est à revoir sa stratégie dans l'espoir de faire remonter sa cote de popularité. (*Les Affaires*, PN 278)

L'ensemble de la couverture médiatique sur le Suroît a été à la remorque des groupes de pression [...] la campagne de relations publiques orchestrée par les groupes d'opposition a eu raison d'Hydro-Québec. (Les Affaires, PN 277)

4.5 Analyse des thèmes de la controverse

Dans le traitement et l'analyse des données tirées de la recension des écrits, nous avons cherché à représenter de façon synthétique l'évolution des thèmes de la controverse. Trois grands « marqueurs » ou thèmes transversaux ont ainsi été dégagés : les risques et conséquences du problème, les causes et responsabilités en jeu ainsi que les solutions et alternatives. Ces thèmes sont formulés de manières différentes voire concurrentes selon les arguments et les positions défendus par les acteurs du débat. Comme le suggère l'analyse des cadres (Goffman, 1991), la constitution du problème public est le résultat d'une compétition pour le cadrage du problème et l'orientation des débats (Cefaï, 1996). Les questions des risques, des conséquences et des alternatives apparaissent ainsi comme des « zones de conflits » pour l'imposition d'un sens particulier au problème. Il s'agit alors de dérouler le fil des controverses et d'analyser la façon dont les acteurs mobilisent des ressources (arguments, valeurs, émotions, preuves scientifiques, pouvoir) pour construire et étayer leurs positions. Pour cette analyse, nous utilisons un découpage en trois périodes :

 la période 1 [du 01/01/04 au 05/02/04] correspond à l'ouverture du débat public avec l'annonce du projet par les responsables politiques (13 janvier 2004), la consolidation de la CQVK et les premières manifestations des opposants au projet (1er février 2004);

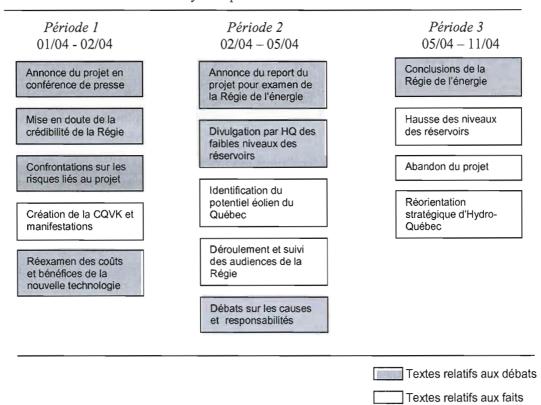
- la *période 2* [du 06/02/04 au 03/05/04] couvre la préparation et le déroulement des audiences de la Régie de l'énergie du Québec ;
- la période 3 [du 04/05/04 au 17/11/04] débute avec le dépôt de l'avis de la Régie de l'énergie en juillet 2004 et se termine avec l'abandon officiel du projet en novembre 2004.

Dans l'ensemble, la controverse suit une évolution globale similaire aux cycles narratifs proposés par McComas et Shanahan (1995). La *période 1* (vernissage) présente la plus grande proportion de textes soulignant la présence de débats ou d'incertitudes⁷⁶ quant au projet. Le registre de la « crise » employé par les autorités gouvernementales de même que l'image des 600 000 voitures proposée par les groupes environnementaux pour illustrer l'impact environnemental de la centrale, contribueront à initier un cadrage médiatique fortement axé sur les risques et conséquences du problème.

L'attention sociale dont témoigne le contenu des articles à la période 2 (phase de maintien) semble d'abord concentrée sur un ensemble de faits à établir, notamment sur les causes et responsabilités en jeu. Dans cette dynamique de controverse publique, une telle évolution n'est pas surprenante. Elle tient à la fois à un engagement croissant des acteurs dans le débat et au traitement du sujet par les journalistes qui accordent une attention croissante aux confrontations et aux contradictions. Enfin, la diminution des débats à la période 3 est associée à la clôture des audiences et au dépôt du rapport de la Régie. La majorité des articles sont alors consacrés à la présentation et aux suivis des solutions et des recommandations proposées.

⁷⁶ La part croissante des textes-débats reflète l'amplification de la controverse.

Schéma 4.1 Évolution dynamique des thèmes de la controverse



4.5.1 Risques et conséquences

Au centre des débats se trouve la notion de risque. Elle est essentiellement liée à deux grands sujets de débat, soient la situation de crise énergétique et les conséquences du projet proposé par les promoteurs. Le cadre interprétatif des risques et conséquences se manifeste rapidement dans l'évolution de la controverse. Dans notre corpus, 37% (n 219) des articles associent au moins un risque à la situation. Cette proportion augmente à 51.4% pour la *période 1*. En moyenne, les articles associent 1.7 conséquences au problème⁷⁷. Le tableau 4.4 présente les différents risques associés au problème dans les médias :

⁷⁷ Moyenne pour les articles qui associent au moins une conséquence aux changements climatiques.

Tableau 4.4
Types de risques associés au Suroît dans la presse écrite

Types de risques	Articles mentionnant ce type de risque : % / n
Risques pour la sécurité	28.8 / 63
Risques environnementaux :	60.3 / 132
Faune et flore	0.9 / 2
Pollution de l'air (Smog)	8.7 / 19
Gaz à effet de serre	58.9 / 129
Changements climatiques	18.7 / 41
Risques pour la santé	7.8 / 17
Risques sociaux et moraux	8.7 / 19
Conséquences politiques	21.9 / 48
Conséquences économiques	16.9 / 37

Les risques environnementaux sont de loin les plus soulignés dans les messages médiatiques (60.3%); ils sont largement associés aux gaz à effet de serre (58.9%) et dans une moindre mesure aux changements climatiques (18.7%). Figurent ensuite les risques sur la sécurité (28.8%), les conséquences politiques (21.9%) et économiques (16.9%). Bien que les conséquences morales et sociales (8.7%) du problème et les risques sur la santé (7.8%) n'occupent qu'une faible fraction des messages médiatiques; ces thèmes semblent avoir joué un rôle important dans la montée de la non acceptabilité sociale des risques (voir sect. 4.5.1.5) au cours de la controverse.

4.5.1.1 Risques pour la sécurité énergétique

L'association du projet à une situation de crise énergétique positionne dès le départ le problème au niveau des enjeux de sécurité publique. Ce thème est très présent dans les communiqués et les lettres ouvertes des promoteurs : les sources gouvernementales font référence à ce thème dans une proportion de 44.3%, soit près de la moitié de leurs interventions médiatiques. Les sources du secteur industriel, dont la présence médiatique est plus faible (13.0%), interviennent essentiellement sur ce thème. Dans l'ensemble, les messages médiatiques traitant des risques pour la sécurité énergétique adoptent un registre particulièrement alarmiste; 36.5% (n 23) sont susceptibles de créer un sentiment de crainte

par le choix des mots⁷⁸ ou par la mention d'effets négatifs: «Hydro crie famine: ses réservoirs se vident» (*La Presse*, PN 93); « Nous avons plus le choix, on se dirige directement vers un lourd déficit énergétique. Et c'est ce que nous devons éviter à tout prix. » (Ministre du MRNFP dans *La Presse*, PN 133); «L'industrie risque de faire les frais d'une pénurie d'énergie » (*La Presse*, PN 52); « Le Suroît doit être réalisé au plus tôt, sans quoi le Québec risque d'être à la merci des importations pour satisfaire ses besoins » (Président d'HQ dans *La Presse*, PN 33); « Le Suroît est une police d'assurance absolument nécessaire, on ne badine pas avec la sécurité énergétique [...] en matière d'énergie, le droit à l'erreur n'existe pas » (CSEQ dans *La Presse*, PN 200); « La fin de l'abondance : voilà qui met fin à une période de développement industriel au Québec basée sur l'abondance de l'énergie électrique qui aura duré 100 ans » (*RÉGIE*, DOC 02).

La posture alarmiste des promoteurs surprend dans le milieu journalistique. Cette qualification de la situation marque une rupture importante avec les précédentes déclarations publiques du gouvernement qui en 2002 indiquaient qu'il entendait profiter des opportunités du marché (exportations) pour justifier la construction de cette centrale. Lors de la conférence de presse de 2004, le promoteur y ajoute les scénarios de croissance future de la demande au Québec, avec le spectre d'une pénurie dès 2006, au nombre des motivations justifiant la construction de cette centrale. Cette discontinuité dans les discours sera particulièrement remarquée dans la presse écrite : « Comment se fait-il que nous ayons à faire face à une telle urgence alors que tout semblait au beau fixe il n'y a pas si longtemps? » (Le Devoir, PN 10);

Personne ne nous avait préparés à la possibilité d'une pénurie. Hydro-Québec a toujours été rassurante à cet égard. Le jour de l'annonce du projet, les promoteurs n'ont pu s'entendre sur l'objectif visé: éviter une pénurie? exporter? favoriser la croissance économique? (*La Presse*, PN 106);

Mais que s'est-il passé? En 2002, ce projet devait permettre à Hydro-Québec de profiter des occasions sur le marché de l'exportation, aujourd'hui, on nous dit que c'est une mesure exceptionnelle pour assurer la sécurité des approvisionnements. (*Le Devoir*, PN 03);

_

⁷⁸ La crise est présentée comme un risque à court terme, dangereuse pour la collectivité et pour l'économie.

Habituellement, ce sont les écologistes qu'on qualifie d'alarmistes, stratégie médiatique oblige. Mais voilà que ce sont les hauts dirigeants d'Hydro-Québec et du ministère des Ressources naturelles qui y vont d'une campagne de peur. (*L'action nationale*, ALT 05)

Les Québécois croyaient que leur territoire permettait d'augmenter la production d'électricité presque à l'infini grâce à l'eau et on les a pris par surprise en leur disant que la période d'abondance était terminée. (*La Presse*, PN 13)

La définition du problème en terme de sécurité énergétique interpelle des régulations à la fois réglementaire, économique et politique. Elle facilite en ce sens la « circulation du problème sur la scène publique » (Neveu, 1999). Avant la controverse, les projets de centrale thermique n'intéressaient guère les rédactions de presse. À titre d'exemple, très peu d'articles ont été produits dans le cadre des audiences publiques sur le projet en 2003. La situation de pénurie énergétique modifie le traitement médiatique du sujet, alors perçu comme un « problème de société » (E09) : « La presse nationale a parlé du projet parce que les enjeux étaient nationaux. Ça touchait l'alimentation en électricité de tous les Québécois » (E07).

4.5.1.2 Risques environnementaux

Sur le plan des risques environnementaux, le cadrage initial des médias est fortement orienté par l'image des 600 000 voitures proposée par l'IREQ lors des audiences publiques de 2002. Selon un porte-parole du mouvement d'opposition (E05), la force de cette illustration tient dans une combinaison de « spectaculaire » et de « calculs scientifiques » 79 fondés sur la recherche. Bien que l'exactitude du calcul a été remise en question par la Régie de l'énergie, une telle définition des conséquences environnementales en termes « d'utilisation de l'automobile » (E05) facilite la compréhension du problème en rendant ses effets « visibles » (E04). Comme l'indique Anderson (1997), « des images bien formatées peuvent se diffuser plus facilement que des discours ». Cette illustration a été initialement diffusée dans les réseaux alternatifs, notamment par l'organisme *Mouvement au Courant* qui a fait circuler un texte intitulé « Centrale Suroît, quelques points techniques » afin de démontrer la rigueur et

⁷⁹ Calculs rendus possibles grâce aux travaux réalisés dans le cadre du programme d'inspection des véhicules automobiles (Politique sur les changements climatiques 2000-2002).
⁸⁰ Cité dans Neveu (1999).

l'exactitude du calcul. Dans son tract diffusé le 21 janvier pour la manifestation du 1 er février, la CQVK fait également référence à la comparaison des 600 000 voitures. Cette « connexion de cadre » (Benford et Snow, 2000) entre le transport automobile et la centrale thermique au gaz se traduira dans les communiqués des groupes de pression par un « appel à la cohérence » (AQLPA, COM 03; HSB, COM 04) en référence aux mesures de réduction appliquées au secteur du transport, notamment par le programme d'inspection automobile et par la politique québécoise sur les changements climatiques.

La majorité des articles traitant des conséquences environnementales du projet font référence à l'augmentation de « l'effet de serre » (n 129) et abordent le sujet comme un phénomène connu⁸¹. Les conséquences de cette augmentation des concentrations de gaz dans l'atmosphère sur le phénomène des changements climatiques sont toutefois moins abordées (n 41). Malgré la présence de discours sceptiques ou optimistes (insistant sur les bénéfices potentiels apportés par le phénomène), nous pouvons observer dans les messages de la presse écrite un consensus quant à l'idée que les changements climatiques ne sont pas quelque chose de désirable. Bien que la presse présente le phénomène comme « réel » et que la nécessité d'agir fasse relativement consensus, la nature et la justesse des mesures à mettre en oeuvre sont des points de débats majeurs au cours de la controverse. Nous avons identifié deux principales formes narratives employées dans les articles pour décrire les changements climatiques :

- (1) Le réchauffement climatique observé est réel et accéléré par les activités humaines, mais comme on ne sait trop exactement à quoi s'attendre ni à quand s'y attendre, la gestion du problème ne doit pas outrepasser la sécurité énergétique et financière de la province qui constituent dans le cadre de la controverse des risques plus « immédiats » et « avérés »;
- (2) Les changements climatiques ont déjà des impacts visibles sur l'environnement et la santé des populations. Les activités humaines sont responsables de ces changements et il est nécessaire d'adopter le principe préventif et d'agir dès maintenant pour contrer ses effets potentiellement catastrophiques.

⁸¹ Strydom (2002) propose une classification des discours sur le risque en trois catégories : les risques connus, les risques soupçonnés et les risques hypothétiques.

-

Plus de la moitié des articles de presse traitant des changements climatiques associent une conséquence au phénomène (n 21). Les articles qui n'avancent pas de conséquences s'intéressent plutôt aux causes des changements climatiques, aux politiques de gestion du risque, tel que le protocole de Kyoto, ou encore ne discutent pas suffisamment des changements climatiques pour souligner les conséquences de ce phénomène. Les conséquences touchant la nature⁸² (la faune et la flore) sont largement absentes du discours médiatique avec une présence dans 0.9% (n 2) des articles. Dans la presse locale, l'accent est davantage mis sur les modifications environnementales pouvant avoir un impact sur la santé des individus⁸³ et les coûts indirects portés à l'économie. Dans 25% des cas où un article s'intéresse aux risques sur la santé, le message contient au moins une référence à une répercussion au niveau économique (frais d'hospitalisation et de traitements en urgence). Les principaux risques évoqués pour la santé⁸⁴ sont ceux du smog et des vagues de chaleur (n 7), des troubles respiratoires (n 5) et des maladies infectieuses (n 3) : « Les gaz à effet de serre me préoccupent beaucoup. Plus de GES ça signifie plus de sécheresse, plus d'insectes et plus de pesticides » (*Le Soleil*, PL 30);

Les tonnes de gaz à effet de serre et le smog auquel contribuerait la centrale au gaz naturel projetée par Hydro-Québec à Beauharnois auraient un impact sur la santé des citoyens des environs et, par conséquent, sur les finances de l'État. (*Le Soleil*, PL 37)

Les médecins de famille du Québec sont de plus en plus préoccupés par les problèmes de santé environnementale car de plus en plus de personnes malades les consultent avec des symptômes causés ou aggravés par la pollution de l'air et le réchauffement de la planète et Hydro-Québec propose d'augmenter radicalement les émissions de gaz dans l'air. (HSB, COM 04)

Lorsque les gens se rendront compte que, par l'action des gaz à effets de serre et, incidemment, par le réchauffement climatique, des quantités d'insectes nuisibles prolifèrent dans des espaces forestiers et agricoles où ils n'avaient jamais été aperçus auparavant et que, pour contrer l'action de ces parasites, nous devrons utiliser encore et encore une multitude de pesticides et d'insecticides, peut-être réaliseront-ils. (L'information régionale, PL 28)

⁸² Par « nature », nous faisons référence à des effets sur la faune et la flore, comme la disparition d'une espèce animale ou d'un écosystème unique.

⁸³ Il est intéressant de noter ici que la CVCK a sollicité la participation d'un professionnel du secteur de la santé à titre d'orateur lors de la manifestation du 1er février 2004 à Montréal.

⁸⁴ Les médias locaux feront par ailleurs trois fois appel à des sources du système médical québécois pour approfondir les conséquences du projet sur la santé

Comme nous l'indique *Héritage Saint-Bernard*, ces thèmes ont eu un écho particulièrement fort sur la scène locale dans une population qui a « déjà donné beaucoup » (E10), avec plusieurs projets polluants implantés à Beauharnois et un niveau de santé plus bas que la moyenne québécoise : « On ne veut plus de gaz nocifs au-dessus de nos têtes, on en a eu assez longtemps avec les fonderies » (Comité du non dans *Le Devoir*, PN 265); « Les gens sont naturellement aux aguets dans une région énormément polluée. Ils souffrent de ça. On ne veut plus être étiqueté de ville qui pollue » (E06);

L'état de santé de la population de Beauharnois figurait dans les quatre derniers rangs pour la majorité des déterminants qui concernent les comportements et les facteurs de risque qui ont une incidence sur la santé. (BAPE, DOC 01)

Des organisations comme l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et la Coalition citoyenne Québec-Vert-Kyoto (CQVK) croient pour leur part que la proximité du projet avec les grands centres urbains et son emplacement sous la « ligne » des vents dominants a accentué la perception des risques dans la région métropolitaine, aux prises avec un problème croissant de smog urbain⁸⁵. Depuis les luttes politiques sur la question des pluies acides dans les années 1980 et 1990, la contribution des vents dominants du sud-ouest (en provenance des régions densément peuplées et industrialisées du centre-ouest américain et du sud de l'Ontario) aux problèmes de pollution atmosphérique du Québec est aujourd'hui bien connue et documentée :

La pollution vient du Sud-Ouest, par l'Ontario et les États-Unis, ça fait 20 ans qu'on parle de la pollution qui vient du Sud-Ouest et qui monte par le Nord-Est. Je pense qu'une partie de ça a bien été intégré dans les mentalités. C'est une menace, les gens voient ça comme une menace; il y avait du potentiel pour une forte mobilisation. (E05)

Cette dimension du projet a suscité un intérêt journalistique dès l'ouverture de la controverse. Selon un journaliste interviewé, la proximité du projet et l'illustration des risques encourus pour la région métropolitaine ont contribué à attirer l'attention d'un large public sur le sujet, contrairement au projet de centrale à Bécancour, un « no man's land » (E05) pour les médias:

-

⁸⁵ Très vite, les médias ont commencé à relier les émissions de la centrale à l'accentuation du smog urbain. Voir « Un piège corrosif emprisonne Montréal » (*Le Devoir*, 13 octobre 2003).

« Les groupes environnementaux ont bien illustré dès le départ les risques encourus pour la qualité d'air à Montréal. [...] Ça a suscité plusieurs réactions » (E08); « Vent meurtrier en provenance du sud-ouest » (Voir, PN 279); « Les vents dominants de l'ouest pousseront les rejets de la nouvelle centrale vers Montréal, augmentant par le fait même le nuage de smog qui recouvre déjà la métropole » (CMAQ, ALT 05); « Si l'on permet à Hydro-Québec de construire le projet Le Suroît, nous aggraverons la pollution liée aux changements climatiques, au smog urbain et aux pluies acides » (CMAQ, ALT 37).

Enfin, nous retrouvons une forte composante identitaire dans la dénonciation des risques environnementaux du projet. Dès l'ouverture de la controverse, la stigmatisation du gaz comme une « énergie sale », mais aussi comme une source d'énergie « extérieure » au Québec, engendre des réactions nourries du public, des militants et des journalistes : « On veut rester propre! Nous sommes les maîtres de l'hydroélectricité, de l'énergie propre, on n'en veut pas du gaz! » (*Voir*, PN 279); « Le gaz est une source d'énergie qui n'a pas sa place au Québec » (Greenpeace dans *La Presse*, PN 06); « Ici les énergies propres, dans l'ouest les hydrocarbures » (E06). La représentation des risques environnementaux autour d'un cadrage « propre / sale » a permis d'actualiser ou à tout de moins de réaffirmer l'attachement collectif envers les énergies renouvelables. L'abandon du projet en novembre 2004 sera d'ailleurs interprété comme une « victoire de l'environnement » (*Le Devoir*, PN 229; *La Presse*, PN 273) sur l'économie.

4.5.1.3 Risques politiques

L'emphase mise sur les risques et conséquences du projet en début de controverse est aussi fortement influencée par le contexte des négociations internationales qui se jouent alors sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto. Les tractations et les débats internationaux ⁸⁶ qui ont lieu au moment de l'annonce du projet de centrale agissent comme des déclencheurs macrosociaux de la controverse. Comme nous l'indique un porte-parole de la CQVK :

⁸⁶ Des débats ont cours concernant la ratification du protocole par la Russie (permettant la mise en œuvre du protocole), la fonctionnalité des échanges de carbone et les mesures de réduction des gaz à effet de serre à être adoptés par le Québec. De janvier à décembre 2003, 39 articles paraîtront dans la presse nationale québécoise sur l'un ou l'autre de ces sujets.

« Kyoto a été un éveil brutal pour beaucoup de monde » (E02). Au cours de la *période 1* de la controverse, les articles présentent le projet comme une dérogation claire aux engagements du Québec envers le Protocole de Kyoto, l'un des grands thèmes exploités lors de l'ouverture des débats (74.6% des articles diffusés au cours de cette période font une mention du Protocole) :

Hydro-Québec méprise Kyoto [...] Comment le gouvernement peut-il aller de l'avant avec une centrale qui augmentera de 2,5% les émissions québécoises de GES alors qu'il n'a aucun plan d'action pour respecter le Protocole de Kyoto qui demande, dans une première étape, une réduction de l'ordre de 6% sous le niveau de 1990 ? [...] Les objectifs de Kyoto sont gravement menacés par ce projet. (AQLA, COM 03)

Est-ce que le gouvernement Charest est en train de renoncer à la mise en œuvre du Protocole de Kyoto? [...] Le gouvernement jette le discrédit sur la politique québécoise de lutte contre les changements climatiques. (La Presse, PN 05)

Parmi ces textes, 19.8% évoquent des risques politiques autres, notamment à l'égard de la communauté internationale qui sert en quelque sorte « d'instance de légitimation » (Champagne, 1990) pour l'action collective. Ces références au contexte international rejoignent le point de vue de Tarrow (1996) selon lequel les mouvements sociaux s'internationalisent davantage, se développent en collaboration avec d'autres mouvements nationaux et s'expliquent de moins en moins par les structures d'opportunités politiques propres à un État ou une nation :

Par cette décision, le Québec renie non seulement son engagement à l'égard du Protocole de Kyoto, mais aussi les ententes bilatérales qu'il a paraphées avec les États du Nord-Est américain pour la réduction des émissions de tous les gaz polluants à l'origine du smog, des pluies acides et du réchauffement de l'atmosphère. (*CMAQ*, ALT 03)

Le geste annoncé par Québec représente une démission vis-à-vis de la communauté internationale, démission d'autant plus surprenante que tous les partis politiques de l'Assemblée nationale se sont engagés à respecter le protocole de Kyoto. (*La Presse*, PN 53)

Il existe une raison politique pour ne pas construire de nouvelles centrales thermiques au Québec : il sera très difficile de convaincre les États-Unis de ne pas modifier le *Clean Air Act*, comme le souhaite l'Administration Bush. (*Le Devoir*, PN 01)

La reconnaissance et le *leadership*⁸⁷ obtenu par le Québec sur la scène nationale et internationale renforcent la pertinence de ce cadre d'interprétation: « Ce qui a révolté la population, c'est la perte de leadership du Québec; qu'on accroisse nos GES plutôt que de les réduire » (E10); « La parole du Québec était en jeu. On passe de champion des énergies renouvelables à pollueur [...] cela peut faire perdre le leadership du Québec en matière d'énergie renouvelable et d'environnement » (E05). Progressivement, plusieurs journalistes s'inquiéteront du rôle « d'observateur passif » du Québec dans le dossier des changements climatiques: « Où est passé le programme québécois de lutte contre les changements climatiques? Suroît: un débat révélateur » (*Le Devoir*, PN 175); Le Québec semble abandonner tout plan de réduction de GES, laissant Ottawa diriger le jeu (*Le Devoir*, PN 155).

Toutefois, en raison des incertitudes qui subsistent alors quant aux mesures législatives à être appliquées par le gouvernement fédéral, le thème sera progressivement mêlé à divers débats et polémiques, marqués par des discours spéculatifs entourant les coûts politiques et économiques encourus par le projet. À la *période 2* par exemple, 34.1% des articles⁸⁸ envisagent des conséquences limitées, voire positives (18.3%) avec la possibilité de gains économiques: « Le Suroît réduirait les émissions de GES dans l'est du continent » (Président d'HQ dans *La Presse*, PN 100); « Le Suroît : un modèle environnemental... dans le contexte canadien » (*La Presse*, PN 195); « Le Suroît ferait bien augmenter les émissions québécoises de GES, mais à l'échelle nord-américaine, l'impact serait insignifiant, voire positif. » (*La Presse*, PN 151); « Le Suroît pourrait rapporter des crédits de GES à Hydro-Québec même si le projet faisait à lui seul augmenter les émissions québécoises de GES de 2% » (*Le Devoir*, PN 82). Ce que les militants nommeront une « prime pour la destruction de la planète » (Greenpeace dans *Le Devoir*, PN 175), conduira à une critique plus globale de la stratégie pancanadienne dont l'orientation⁸⁹ favorise l'émergence du gaz naturel. Le Bloc Québécois réclamera d'Ottawa l'abandon de son approche sectorielle vers un modèle de gestion

⁸⁷ En 2004, le Québec demeure la province la plus avancée sur la voie des engagements en matière de production d'énergie renouvelable.

⁸⁸ Articles traitants des risques politiques encourus par le projet.

⁸⁹ En fait, les stratégies nationales prévues visaient alors à décourager le recours au pétrole et au mazout dans la production d'électricité. Dans ce contexte, le gaz apparaît comme une énergie « propre ».

provinciale. Cette polémique sera interprétée à la *période 3* comme « le paradoxe du Suroît » (*RÉGIE*, DOC 02).

4.5.1.4 Risques économiques

Un élément important de perception et d'acceptabilité d'un risque demeure le ratio des coûtsbénéfices sur l'économie (Roy, 2004). Divers risques économiques sont déjà associés aux conséquences politiques et environnementales du problème : sanctions dans le cadre du Protocole de Kyoto, coûts des services de santé, etc. À ces thèmes s'ajoutent les risques liés au marché international du gaz naturel, à la fois « imprévisible » (n 11) et « spéculatif » (n 13) :

Pourrons-nous maintenir nos prix avantageux dans le « monopoly spéculatif » de la déréglementation de l'électricité en Amérique du Nord ? [...] L'énergie thermique nous rendra dépendants du prix spéculatif du gaz, ce qui ne nous garantira plus le coût le plus bas pour notre électricité de consommation (*Laut'journal*, ALT 24)

L'essor des centrales au gaz risque de provoquer une crise. Selon des experts, pénurie et hausse majeure de prix sont à prévoir. » Des dizaines de centrales du même genre se construisent aux États-Unis. Cela va augmenter la demande de gaz. Quand la demande augmente, les prix explosent. (*La Presse*, PN 40)

Alors que la majorité des articles se concentrent sur les conséquences économiques négatives, 17.0% soulignent au contraire un ou plusieurs bénéfices économiques associés au projet (n 27). Ces bénéfices se réfèrent essentiellement aux « retombées économiques » (n 4) du projet et à son apport à la « compétitivité économique » (n 8) du Québec : « L'électricité, c'est le pétrole du Québec. Cela paye pour les hôpitaux, les écoles » (*La Presse*, PN 85); « La hausse du prix de l'énergie à l'échelle continentale accroît l'intérêt économique d'avoir une grande marge de manœuvre » (HQ dans *La Presse*, PN 199);

Un plus pour l'économie locale [...] Je ne peux que me réjouir de l'apport économique que ça représente pour la région. On parle de 2000 nouveaux emplois pendant la construction, d'une vingtaine ensuite pendant son opération. J'entends tout mettre en œuvre pour que nous bénéficiions du maximum de retombées économiques. (Maire de Beauharnois dans *Le Soleil*, PL 02)

[D]e nouveaux projets doivent être mis en branle dès maintenant afin de répondre adéquatement à la demande future, et ce, de façon à s'assurer que le développement économique du Québec ne se verra pas entraver par une pénurie énergétique. (Premier ministre dans *Le Devoir*, PN 271)

4.5.1.5 Répercussions sociales et morales

Dans le dossier du Suroît, nous repérons la figure du scandale à plusieurs occasions, notamment avec l'autorisation du projet par le gouvernement en absence de consultations publiques et le refus d'Hydro-Québec de divulguer les informations sur l'état des réservoirs des grands barrages hydroélectriques à la suite de communications faisant état d'une pénurie énergétique à court terme. Parmi les sujets de revendication des groupes de pression, nous retrouvons très tôt les principes sociaux du « droit à l'information », de la « transparence » et du « respect des institutions démocratiques ». Selon quatre porte-parole du mouvement d'opposition, c'est surtout le pied de nez fait au Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE), une institution présentée partout comme « positive », « crédible », « essentielle », qui a activé le mouvement collectif d'opposition. L'exigence de transparence et le droit à l'information induisent ainsi une large extension des acteurs concernés : par effet de cascade, de la protection des consommateurs à la responsabilité sociale des entreprises, de nombreux acteurs sont conduits à se positionner. La principale crainte associée à ces événements demeure le risque d'évacuation du citoyen dans les débats en matière d'énergie : « La décision de construire la centrale du Suroît constitue un désaveu flagrant d'une de nos belles institutions démocratiques : le BAPE » (La Presse, PN 53);

L'Union des consommateurs est consternée de voir ainsi le gouvernement orienter les choix énergétiques du Québec sans transparence, sans véritable débat et au mépris de l'environnement. L'organisme croit que le seul critère qui guide désormais le gouvernement est celui de l'augmentation à tout prix de la rentabilité d'Hydro-Québec. (*UdC*, COM 01)

Quand des institutions démocratiques québécoises comme le BAPE et la Régie de l'énergie sont bafoués, elles qui ont déjà des responsabilités limitées, il faut s'interroger avec le plus grand sérieux sur la place que l'on veut laisser pour la participation des citoyens à l'analyse des enjeux et aux choix des solutions. Cela suppose à la fois un meilleur accès à l'information et la possibilité d'intervenir dans les discussions en amont. (Le Devoir, PN 13)

Le positionnement éditorial du quotidien *La Presse* adopte toutefois une perspective inverse. Selon le principal chroniqueur, l'action de contestation relève le plus souvent de craintes ou de frustrations, assimilables au syndrome du « pas dans ma cour », qui affectent la conduite politique des dossiers énergétiques et l'évaluation objective des risques : « Une politique énergétique globale ne peut pas, en effet, se borner à s'ajuster aux mouvements de l'opinion publique » (*La Presse*, PN 240); « Un climat de méfiance pour une bonne part irrationnelle s'est soudainement installé envers Hydro-Québec » (CSEQ dans *La Presse*, PN 120);

Un nombre relativement faible de citoyens bien organisés peut faire dérailler des projets collectifs parfois essentiels. C'est arrivé dans le cas de plusieurs projets de petites centrales hydroélectriques. Ou encore lors des mobilisations pour empêcher Hydro-Québec de réajuster son réseau pour en renforcer la sécurité après la crise du verglas. Ce localisme amène entre autres à très mal comprendre le principe de la continentalisation du marché de l'électricité, qui est pourtant une réalité. (AIEQ, DOC 03)

Nous avons relevé également un cadre interprétatif particulièrement fort dans les lettres ouvertes du public, évoquant une conséquence morale au projet, celle de la responsabilité collective envers les « générations futures » (n 23). Ces textes remettent en question la pertinence et surtout la valeur des discours officiels portant sur « l'économie » et la « compétitivité » du Québec dans le contexte de la libéralisation des marchés : « L'argent, estce la seule chose qui compte aux yeux de nos chers élus? Vous ne pensez donc jamais à l'avenir, à nos enfants, à vos enfants, à l'environnement? » (Le Soleil, PL 23); « Le capital contre la vie » (CMAQ, ALT 23);

Il est clair qu'ils ont fait preuve d'irresponsabilité en dilapidant la réserve énergétique pour obtenir des entrées d'argent immédiates. Loin de la notion du bien commun, ils démontrent une vision dépassée en reportant les problèmes d'énergie et de pollution aux générations futures. (*Le Devoir*, PN 102)

À l'heure où on nous parle sans cesse de partenariats public-privé, il est bon de rappeler que pour les Québécoises et les Québécois, la solidarité nationale, la fierté et le partage des avantages du « nationalisé » pour tous sont des valeurs fondamentales qu'ils souhaitent conserver, plutôt que de simplement faire des profits grâce à un partenariat avec le privé. (PQ, DOC 06)

Dans l'ensemble, les messages médiatiques présentent les risques associés au projet comme inacceptables. Le portrait dressé par la presse écrite confère à la question plusieurs des caractéristiques identifiées par Slovic (1992) comme susceptibles de générer un sentiment de non-acceptabilité du risque : incertitude, imposition, effets immédiats et intergénérationnels, etc. En conjonction avec une importante couverture médiatique du problème, nous pouvons affirmer que la presse écrite a contribué à une intensification de la perception sociale des risques.

4.5.2 Causes et responsabilités

La question des causes et responsabilités en jeu est très présente dans les entretiens avec les acteurs du débat. Le cadre interprétatif de la recherche de cause se manifeste rapidement au cours de la controverse, mais globalement, c'est au cours de la phase de maintien (période 2) que la question est davantage approfondie. Dans l'ensemble, 34.6% des articles associent au moins un déterminant au problème (n 205). Cette proportion augmente à 44.3% pour la période 2. 17.1% des textes présentent un seul déterminant, 11.4% en présentent deux, 13.4% en présentent trois ou plus. En moyenne, les articles que sassocient 1.7 cause à la situation.

Tableau 4.5
Les déterminants associés au problème dans la presse écrite

Déterminants	n / %
Cadre réglementaire	24 / 11.7
Gouvernement	48 / 23.4
Hydro-Québec	59 / 28.9
Développement industriel	19 / 9.3
Moratoire sur les grands projets	8 / 3.9
Climat	18 / 8.8
Demande en énergie	28 / 13.7

⁹⁰ Articles traitants des causes.

-

La distribution des déterminants cités dans les médias comme responsables ou partiellement responsables du problème soulève quelques faits intéressants (tableau 4.5). Tout d'abord, 52.3% (n 107) des articles mentionnant au moins un déterminant, désignent « Hydro-Québec » ou le « gouvernement » comme responsable de la situation. L'attribution de responsabilité est très forte dès l'ouverture de la controverse. Les stratégies de dénonciation, plutôt nombreuses au cours des *périodes 1 et 2*, visent à faire connaître au grand public les causes perçues du problème. Elles expriment une volonté d'intervention rapide et très médiatisée. Certains associent le problème à des thèmes très larges tels l'orientation politique en matière d'énergie ou le contexte réglementaire (11.7%), tandis que d'autres réduisent l'explication des tensions sociales à des problèmes de communication et de manipulations d'information. Une proportion moindre d'articles soulèvent des facteurs plus contextuels, considérés le plus souvent comme incontrôlables, tels la demande croissante en énergie (13.7%) et le climat⁹¹ (8.8%).

Le cadre majoritairement employé dans les articles et les rapports des institutions publiques est celui de la « crise de confiance » (n 35) : « Panne de crédibilité [...] Hydro-Québec a du mal à convaincre les gens du bien-fondé de ses projets » (*La Presse*, PN 106); « La mobilisation contre le Suroît exprime une profonde crise de confiance envers Hydro-Québec, le gouvernement du Québec, les institutions » (*AIEQ*, DOC 03); « Même si la réalité est parfois différente des perceptions, Hydro-Québec vit, aux yeux de la population, une crise de confiance » (*RÉGIE*, DOC 02). Les craintes suscitées par le projet de centrale sont liées à deux grands thèmes interpellant plusieurs cadres d'interprétation dans la presse : (1) l'orientation politique et réglementaire en matière d'énergie, ainsi que (2) la gestion et la communication des risques. Pour les promoteurs, cette situation de crise est fondée sur une « incompréhension des enjeux » pouvant être résolue par un surcroît d'information; pour les groupes de pression, il y a là une nécessité d'ouvrir le débat public.

91 Faible pluviosité affectant la capacité de production des grands barrages.

4.5.2.1 Orientation politique

La contestation du projet succède à une série de manifestations⁹² des mouvements syndicalistes et sociaux contre les projets de lois du gouvernement provincial touchant le travail et la réduction des services publics : coupures budgétaires dans les programmes sociaux et environnementaux, réforme de l'aide sociale, partenariats public-privé, etc. L'attitude du gouvernement dans la conduite de ces projets de loi controversés sera interprétée comme une approche anti-démocratique et autoritaire⁹³. On parle alors de « rupture du dialogue social », de « mépris », et de « refus de négocier ». L'entreprise de redéfinition de l'État est majoritairement cadrée comme un « virage néolibéral » (CMAQ, ALT 25; Laut'journal, ALT 08) guidé par le nouveau contexte réglementaire à l'échelle nord-américaine: « Virage à droite. Sur plusieurs fronts, ce gouvernement veut rompre avec la solidarité et l'économie sociale » (CSN, COM 46); « Le gouvernement Charest continue le mouvement néolibéral avec des promesses de réingénierie, qui ne sont que futures coupes dans les services publics » (UFP, COM 47). La faiblesse du gouvernement dans l'opinion se traduit par un rare mouvement d'unité dans les forces protestataires et un fort mécontentement dans la population⁹⁴ qui facilite l'émergence du mouvement d'opposition dans le cas du Suroît : « On sentait que la masse critique de mécontentement dans la population approchait de son paroxysme [...] les actions du gouvernement Charest étaient déjà passées au peigne fin » (E01). On se retrouve donc dans un contexte de « fermeture du système politique » qui selon McAdam (1996) contribue à la montée des oppositions et du climat de confrontation.

Au moment de l'ouverture des débats, le Québec se trouve dans une situation de « vide politique » (E03) en matière d'énergie. Le magazine *L'actualité* titre précisément son éditorial de février 2004 : « Énergie : un plan de match svp! » (*L'actualité*, PN 280); ce qui résume bien l'importance de ce cadre. L'attention médiatique accordée aux nombreuses

⁹² Campagne contre les politiques du gouvernement Charest de la Fédération des travailleurs et travailleurs et du Québec (FTQ); Campagne « On a pas voté pour ça! » de la Centrale des syndicats du Québec; Journée nationale de perturbation.

⁹³ Tirés des communiqués des différentes centrales syndicales (2003).

⁹⁴ Selon un sondage SOM, réalisé pour Radio-Canada en janvier 2004, 69 % des personnes interrogées jugent la performance du gouvernement peu ou pas du tout satisfaisante. Le front commun syndical qui s'est alors formé est le premier en 15 ans.

volte-face dans les déclarations publiques et les décisions politiques, notamment à l'égard des justifications du projet contribue au déploiement de l'incertitude dans l'espace public : « Volte-face et confusion autour du Suroît [...] Encore une fois, M. Hamad (ministre responsable) l'avait tout faux. [...] Où s'en va Hydro-Québec? » (*Le Devoir*, PN 118); « Énergie : Charest a-t-il tout faux? Oui, répond le milieu environnemental. Le premier ministre improvise, ajoute l'opposition » (*La Presse*, PN 273); « Des justifications à géométrie variable [...] le jour de l'annonce du projet, ils n'ont pu s'entendre sur l'objectif visé : éviter une pénurie? exporter? favoriser la croissance économique? » (*La Presse*, PN 103).

Le « manque de vision » des décideurs sera surtout cadré en rapport aux alternatives énergétiques, très peu présentes dans le portfolio des projets en développement. Le quotidien Le Devoir a notamment forcé le débat (période 2) sur l'orientation stratégique de la société d'État en publiant une série d'articles qui met en cause le manque de volonté d'Hydro Québec, qui détient le quasi-monopole de la production et de la distribution d'énergie électrique au Québec, d'envisager l'alternative éolienne dans sa planification stratégique : « Il est décourageant de constater le peu d'intérêt affiché depuis toujours par Hydro-Québec pour l'éolien, une énergie propre et renouvelable » (HSB, COM 07); « Le Québec dispose d'un important potentiel d'efficacité énergétique qui est systématiquement négligé par Hydro-Québec depuis plus d'une décennie » (CMAQ, ALT 23).

La référence au passé est un élément de cadrage particulièrement important dans les premiers communiqués des groupes contestataires. Celle-ci met en exergue les similitudes partagées entre l'annonce du projet de centrale en situation de crise et les précédents projets énergétiques de la ligne Hertel des Cantons⁹⁵, de Grand-Brûlé-Vignant et des mini-centrales hydro-électriques, « annoncés à la hâte et au mépris de la démocratie » (AQLPA, COM 10). Ces « connexions de cadre » (Benford et Snow, 2000) effectuées par les militants ne sont pas sans incidence, car ils créent dans l'ensemble du corps social un contexte très réactif concernant les mesures d'urgence d'Hydro-Québec. Dans son tract distribué lors de la marche

⁹⁵ Aux dires d'Hydro-Québec, cette ligne de 715 kilovolts devait servir à garantir la sécurité énergétique du Québec suite à la tempête du verglas de 1998. Il s'avéra par la suite que cette dernière était en fait vouée à l'exportation d'électricité vers les États-Unis.

du 1er février 2004, la CQVK indique qu'elle entend « Révéler toute la désinformation pratiquée par les relations publiques d'Hydro-Québec » (CMAQ, COM 13). Pour cette coalition « Hydro-Québec, qui fut notre fierté collective, est en train de se transformer en une entreprise aux agissements aussi honteux que certaines multinationales ». Le manque de transparence et la désinformation observés dans ces projets contribueront à créer un climat de scepticisme et de confrontation dans les dossiers énergétiques du Québec : « Il y a avait une accumulation de frustration très palpable envers Hydro-Québec » (E10); « Projet Le surnoit, les mensonges d'Hydro-Québec » (Réseau Vert, ALT 09); « Croyez-vous Hydro? » (La Presse, PN 33); « Hydro-Québec, société de la désinformation » (Le Devoir, PN 58).

L'attitude des décideurs est un thème autour duquel se cristallise l'opposition: « Caillé ne veut pas comprendre » (Le Devoir, PN 125); « Hydro-Québec n'écoute pas, ses dirigeants adoptent un comportement très arrogant. On nous dit « On s'en va là... Vous comprenez pas ». Ça fait réagir la population » (E01); André Caillé tente désespérément de nous faire avaler le Suroît (Greenpeace, COM 22). Dans l'ensemble, c'est surtout le « manque de cohérence » du gouvernement envers ses propres engagements et les acquis politiques antérieurs qui est dénoncé par les groupes de pression : « Le gouvernement a orienté son action beaucoup plus à droite que son programme initial » (Laut'journal, ALT 07); « Les projets d'Hydro-Québec, en particulier la centrale thermique du Suroît, ne respectent pas les orientations et les principes qui sous-tendent la politique énergétique québécoise » (PQ, DOC 06); « Le gouvernement libéral, qui prétend appliquer son programme à la lettre, fait exactement le contraire de ce qu'il défend dans ce même programme en commandant des centrales au gaz naturel » (Réseau Vert, ALT 15). Plusieurs articles de la presse alternative (n 11) citent d'ailleurs un extrait du programme du parti au pouvoir afin d'en dénoncer les contradictions :

Il est pourtant clairement écrit, noir sur blanc, dans le programme du Parti Libéral du Québec que: « Les politiques gouvernementales doivent être claires et les cibles fixes. Il faut éviter que le gouvernement investisse à la fois dans un plan d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et fasse la promotion de politiques de production d'électricité à partir du gaz naturel ». Par conséquent, Monsieur Charest ne respecte ni sa politique environnementale, ni sa politique énergétique. (Réseau Vert, ALT 16; Laut'journal, ALT 07)

Un porte-parole apporte une nuance concernant la mise en cause de la responsabilité du gouvernement dans le dossier. Il souligne que le mouvement vert québécois perd beaucoup de crédibilité depuis quelques années en raison d'une « partisanerie politique » (E05) qui influence la mobilisation :

Le gouvernement libéral est surtout attaqué par le fan-club du PQ (Parti Québécois). On conteste beaucoup plus les projets libéraux que ceux du PQ. Lors de la présentation du Suroît en 2002 par le PQ, pratiquement personne s'est opposé. [...]Certains groupes font malheureusement plus de politique qu'ils font d'environnement; des supporters du PQ les yeux fermés. (E05)

4.5.2.2 Cadre réglementaire

De nombreuses associations mettent en exergue une critique globale de la structure politique qui encadre le développement de l'énergie au Québec. Depuis l'adoption de la loi 116^{96} en juin 2000 par l'Assemblée nationale, qui selon l'expression consacrée par certains journalistes, « émasculait » la Régie de l'énergie en lui retirant tout pouvoir sur les activités de production d'Hydro-Québec, aucun forum permanent ne permet à la population d'influencer le choix des filières énergétiques et des projets proposés pour répondre à leurs besoins. De nombreuses associations mettront en exergue ces questions pour appuyer une critique plus globale du projet.

À plusieurs égards, le projet du Suroît apparaît comme le point culminant de craintes et de protestations portées sur les enjeux réglementaires qui encadrent les décisions en matière d'énergie. En fait, comme l'indique la Régie de l'énergie dans son rapport de juillet 2004 (RÉGIE, DOC 02), le constat de déficience est presque unanime : « Les groupes estiment que la pénurie appréhendée est le résultat d'un cadre réglementaire déficient qui soustrait la production d'Hydro-Québec aux examens de la Régie » (RÉGIE, DOC 02); « Abolir la loi 116; véritable cause de la crise sociale et environnementale suscitée par le projet » (Le

-

⁹⁶ L'adoption de loi 116 en 2000 venait modifier profondément la mission et les responsabilités de la Régie de l'énergie en lui retirant le droit de considérer les préoccupations sociales et environnementales sur le même pied d'égalité que les préoccupations économiques.

Devoir, PN 161). L'ouverture du marché québécois de l'énergie apparaît par ailleurs comme le résultat de « pressions extérieures » liées à une croissance de la demande des provinces et États avoisinants, qui soulèvent un sentiment de « perte de contrôle » dans la gestion du développement énergétique :

Hydro Québec a besoin de plus de watts pour continuer de répondre à la demande américaine. Est-ce que c'est là le premier mandat d'une société d'État? Mettre en jeu la qualité de l'environnement et la santé de ses citoyens pour une question de gros sous? (CMAQ, ALT 10)

Il est évident que le black-out de l'été dernier, qui a jeté la Côte-Est des États-Unis et l'Ontario dans l'obscurité pendant plusieurs jours, pousse l'administration Bush, qui a identifié la sécurité énergétique comme une priorité dans ses relations avec le Canada, à exercer de très fortes pressions auprès du gouvernement du Québec pour que celui-ci augmente ses exportations vers le sud. (*Laut'journal*, ALT 07)

Derrière les récentes décisions d'Hydro-Québec se profile un des principaux enjeux de l'avenir du Québec. Être rabaissé au rang de pays du tiers-monde, simple fournisseur d'énergie à l'empire (États-Unis), ou avoir suffisamment d'échine pour se doter d'un véritable projet économique libérateur ? (*Laut'journal*, ALT 23)

Les changements structurels apportés par la déréglementation des marchés de l'énergie, de même que l'évolution de la société d'État vers la poursuite de buts commerciaux, sont interprétés dans la presse comme un « changement de culture » au sein d'Hydro-Québec, globalement associé à une « logique de profits » :

On est en train de faire d'Hydro-Québec une entreprise commerciale dont la fonction est d'abord commerciale et économique. [...] Les véritables coupables, ce n'est pas Hydro-Québec, c'est le gouvernement qui demande toujours plus de dividendes. (E04)

[L]a seule explication à ce projet de centrale thermique est que le gouvernement du Québec adhère désormais à une vision du développement d'Hydro-Québec axée exclusivement sur l'augmentation du chiffre d'affaires et de la rentabilité financière de la Société. (HSB dans *BAPE*, DOC 01)

[E]st-ce qu'Hydro-Québec, vache à lait du gouvernement depuis plusieurs années, hypothèque à long terme la sécurité énergétique du Québec afin de répondre à des objectifs politiques à court terme? Autrement dit, sommes-nous en train de financer les baisses d'impôt promises par les Libéraux au prix de notre sécurité énergétique? (Réseau Vert, ALT 15)

Le gouvernement de la province de Québec, toujours désespérément en quête d'argent, n'a eu de cesse de réclamer toujours plus de revenus de la société d'État. On a, de la sorte, progressivement détourné le mandat d'Hydro-Québec. Elle est désormais une vache à lait pour combler les besoins d'un gouvernement. (L'Action nationale, ALT 05)

Certains groupes de pression exercent d'ailleurs une « connexion de cadre » (Benford et Snow, 2000) plus directe entre le projet et l'entreprise de réingénierie du gouvernement déjà fortement critiqué par la population :

Jean Charest qui ne cesse de prendre des mesures rétrogrades à l'encontre de la population du Québec. Pour ces porte-parole, la réingénierie de l'État en est une belle preuve et la centrale du Suroît ne fait que confirmer l'orientation de ce gouvernement. (CMAQ, ALT 11)

Dans l'ensemble, nous observons une forte opposition dans la définition même du rôle de la société d'État. Alors que les discours des dirigeants d'Hydro-Québec et des responsables politiques traduisent une vision de l'entreprise en termes de « création de richesses » (GOUV, DOC 04), centrée sur sa capacité à générer des bénéfices pour l'État; les lettres d'opinion du public reflètent plutôt une perception d'Hydro-Québec comme « bien collectif » (AIEQ, DOC 03; Le Devoir, PN 26) : « On ne comprend pas pourquoi la société d'État ne répond pas davantage aux souhaits de la population » (Le Devoir, PN 17); « Redonnons Hydro-Québec aux Québécois! » (CQVK, COM 13); « Si nous sommes réellement « Maîtres chez nous », ne serait-il pas normal que nous, citoyennes et citoyens du Québec, puissions nous prononcer et décider des orientations qui nous affecteront dans le futur » (CMAQ, ALT 11).

4.5.2.3 Gestion des risques

Au-delà des différentes controverses qui se nouent autour du Suroît, l'affrontement tient aux différences d'interprétation et d'intérêts qui fondent les procédures de gestion, d'évaluation et de contrôle des risques et des choix énergétiques. D'une part, les promoteurs comme certains éditorialistes du quotidien *La Presse* et du journal *Les Affaires* adoptent une posture très proche du modèle de « l'instruction publique » (Callon, 1999). Ils associent globalement la « résistance » au projet de centrale à un problème de communication :

Des observateurs consultés par *Les Affaires* ont clairement mis en cause la gestion des communications chez Hydro-Québec. Tous déplorent un certain manque de tact et un manque d'uniformité dans les messages traitant du Suroît. (*Les Affaires*, PN 278).

La population n'a pas compris, est mal informée, car les informations disponibles sont mêlées à des polémiques, peu propices à une bonne compréhension des enjeux : « La position du Producteur dans le nouveau contexte réglementaire et de marché à l'échelle nord-américaine reste incomprise par la population » (RÉGIE, DOC 02); « La population n'a pas reçu le bon message. On veut permettre aux gens d'avoir l'information nécessaire; on veut informer la population, la sécuriser » (Ministre du MRNFP, Radio-Canada, PN 276);

Le débat s'explique en bonne partie par l'ignorance absolue des citoyens face aux réalités énergétiques. [...] l'opinion publique a été conquise par ceux qui ont réussi à trouver la formule qui frapperait le mieux l'imagination, sans égard à sa pertinence. (AIEQ, DOC 03)

L'opinion publique bascule et l'on s'expose à prendre des décisions erronées. [...] Je ne voudrais pas moi non plus vivre dans un parc automobile de plus de 600 000 voitures. Mais ce n'est pas le cas. Une usine thermique de cette qualité n'est pas polluante. (Président d'HQ dans *Réseau Vert*, ALT 17)

En raison des conséquences potentielles⁹⁷ de la contestation sur l'augmentation du risque réel de pénurie, il convient « d'éduquer la population » et de rétablir un climat de confiance par des actions d'information : « Il faut qu'André Caillé, qui jouit d'un très grand capital de sympathie, reprenne le bâton du pèlerin pour atténuer l'agacement, opine M. Dupré. Car l'agacement, c'est l'étape qui précède la méfiance » (*Les Affaires*, PN 278); « C'est le grand patron, André Caillé lui-même, qui s'est attelé à la tâche de renverser le courant de l'opinion publique » (*Le Devoir*, PN 99) ; « Caillé veut rassurer les gens de Beauharnois » (*Le Soleil*, PL 34);

⁹⁷ Un certains nombre d'articles et de communiqués des promoteurs du projet (n 11) attribuent en effet la cause de la pénurie à l'impact négatif des contestations antérieures sur le développement de la production en énergie, notamment par le moratoire obtenu au début des années 1990, après l'avortement du projet Grande-Baleine.

Il (Premier ministre) est donc tout à fait d'accord pour que la Régie de l'énergie explique davantage à la population les impératifs de la sécurité énergétique [...] Il faut dans ces matières-là, en environnement en particulier, que le public ait la conviction d'avoir une information transparente et complète. (Ministre du MENV dans *Le Devoir*, PN 66).

Cette réponse des promoteurs est donc intéressante car on n'y évoque pas, comme on le voit souvent, l'irrationalité du public, mais seulement un malentendu. Certes, les sondages révèlent une attitude négative, mais celle-ci résulte d'une incompréhension. La conception de l'information n'est pas ici celle du « droit à l'information » (*UdC*, COM 01), mais de l'utilisation de l'information pour « convaincre du bien fondé du projet » (Président d'HQ dans *Le Devoir*, PN 99).

Or, la méfiance s'installe très tôt dans la controverse et il devient très difficile de rester dans le cadre de ce modèle : « Les compensations financières 98 ne suffisent plus : il faut intégrer les communautés dans la gestion même des projets » (*Le Devoir*, PN 228). En effet, la légitimité des décisions qui se fonde sur une évaluation des risques par les experts est minée de l'intérieur avec l'opposition des ingénieurs et scientifiques d'Hydro-Québec et le conseil général du gouvernement qui demandent de « reconsidérer la décision de construire » cet équipement qui « n'a absolument pas sa raison d'être et [...] qui va complètement à l'encontre du bon sens environnemental et économique » (*BAPE*, DOC 01). L'absence d'accord entre spécialistes de même que l'opposition observée au sein même du gouvernement contribueront au maintien de l'intérêt médiatique pour le mouvement contestataire : « Les ingénieurs d'Hydro s'opposent au Suroît » (*Le Devoir*, PN 20) ; « La centrale risque d'enlaidir le temps selon un météorologue » (*Le Soleil*, PL 30) ; « Hubert Reeves se prononce contre le Suroît » (*Le Devoir*, PN 41); « L'opposition se déplace au conseil général des libéraux » (*La Presse*, PN 64); « Deux syndicats d'Hydro-Québec contre la centrale thermique du Suroît » (*CMAQ*, ALT 11).

La situation de pénurie agit également comme un facteur d'incertitude sur la fiabilité des « experts formels » et responsables politiques, notamment dans la gestion de la demande en énergie (n 21) et des exportations (n 34) : « Le Suroît serait inutile si ce n'était de cinq projets

⁹⁸ En rapport aux tarifs réduits (bloc patrimonial) de l'électricité.

industriels énergivores » (*Le Devoir*, PN 228); « La pénurie est due à l'expansion de l'aluminerie Alouette approuvée par le gouvernement mais sans avoir été planifiée par Hydro-Québec » (*La Presse*, PN 05); « Le syndicat des scientifiques de l'IREQ dénonce la poursuite des exportations depuis 2001 (gestion imprudente), qui auraient dû être interrompues » (*Le Devoir*, PN 161); « [...] Est-ce que le respect des normes environnementales nous assure qu'il n'y a pas d'impact significatif sur la population? » (*HSB* dans *BAPE*, DOC 01).

L'emphase mise par les dirigeants sur le caractère « incontrôlable » des facteurs de risque ayant contribué à la situation de pénurie (climat, croissance de la demande), génère un besoin de contrôle du risque, très visible dans les articles de la presse alternative et les communiqués des groupes :

Pourquoi ne pas avoir pensé avant au déficit énergétique? Était-ce une mauvaise planification à long terme? Pourquoi avoir tant vendu et fait baisser les niveaux de nos bassins? Était-ce volontaire, pour nous amener aujourd'hui au déficit énergétique? Pourquoi ne pas avoir le réflexe naturel de penser à l'énergie éolienne et aux économies d'énergie? (Zombie, ALT 12)

Le gouvernement du Québec doit revoir son mode de gestion de l'énergie et refaire ses calculs en matière de lutte aux changements climatiques; [...] qu'il redonne à la Régie de l'énergie ses pouvoirs originaux, lesquels étaient issus des conclusions très lucides du débat public sur l'énergie en matière d'appropriation des choix, de transparence, de contrôle des impacts et de partage des bénéfices. (AQLPA, COM 03)

Cette demande pour un resserrement de la vigilance semble d'ailleurs avoir été accélérée par le climat d'incertitude et d'improvisation perçu dans la gestion du problème : « Charest donne une impression d'incompétence et d'improvisation alliée à une arrogance dans l'exercice du pouvoir » (*Le Devoir*, PN 275); « Incapable de gérer pour l'intérêt public, Charest échoue à l'examen » (*CMAQ*, ALT 30).

Par ailleurs, le syndrome de l'agenda caché est également l'un des éléments de cadrage disponible qui soutient une demande pour une plus grande transparence et une ouverture au débat : «L'AQLPA réclame une enquête publique pour faire la lumière sur les jeux de coulisses entre Hydro-Québec et General Motor et le fort lobby pro-gaz dans l'entourage de

Caillé » (AQLPA, COM 03); « Le Suroît a permis de faire la lumière sur ce qui se passe depuis des années en vase clos au gouvernement et chez Hydro-Québec » (E03); « La crise énergétique, c'était du réchauffé. C'est la troisième fois qu'Hydro-Québec utilise les grands froids pour faire passer des projets controversés. [...] On crée de fausses paniques » (E05); « S'il est une leçon à retenir du Suroît, c'est que les Québécois refuseront de s'associer à toute politique ou décision énergétique élaborée derrière de faux agendas » (CHOQ-FM, ALT 21). Les éléments de débats relatifs à la fiabilité des experts et à la crédibilité des responsables politiques fournissent aux opposants des occasions additionnelles de mettre de l'avant leur requête visant l'ouverture d'un débat public indépendant.

Tel qu'illustré dans les articles de presse, plusieurs journalistes du quotidien *Le Devoir* soutiennent l'idée d'une « action corporative silencieuse » (Garraud, 1990) ayant influencé l'autorisation politique du projet : « L'équipe de *Gaz Métro* greffée chez Hydro est de taille à résister au choc et à décrocher le Suroît en jouant sur le temps [...] Ce sont des gens qui viennent de *Gaz Métro* avec des idées de *Gaz Métro* » (*Le Devoir*, PN 77);

En fait, le lobby du gaz est très présent au sein d'Hydro-Québec et du gouvernement. Plusieurs des dirigeants de la société d'État viennent de *Gaz Métro* et le chef de cabinet du premier ministre Charest est également un ancien de *Gaz Métro*. (Le Devoir cité dans SPQ-Libre, ALT 45)

Dans la presse alternative et les lettres d'opinion du public, le cadrage en terme d'agenda caché comporte une dimension plus prononcée de « conflictualisation » ⁹⁹, attribuant la responsabilité du problème à l'action intentionnelle des dirigeants :

Le Suroît n'est rien d'autre que le résultat d'une stratégie longuement élaborée par André Caillé et Thierry Vandal pour le compte des gaziers [...] L'idée, c'est de compromettre Hydro-Québec en changeant sa culture d'entreprise et en la faisant passer à la filière thermique... au grand plaisir des gaziers. (*Laut'journal*, ALT 24);

Par ces temps de commandites et de scandales financiers, alors que l'on se rend compte que le pouvoir politique fait main basse sur l'intérêt commun, comment ne pas douter des intentions de notre boss d'Hydro, originaire de *Gaz Métro*, aidé d'anciens de *Gaz Métro* (copinages) qui veut nous convaincre de l'importance du Suroît alimenté au...gaz! (Le Devoir, PN 96)

-

⁹⁹ Fondée sur la définition d'un « nous » et d'un « eux » adverse (Chateauraynaud et Torny, 1999).

Le problème de communication entre Hydro-Québec et les Québécois émane directement de la haute direction de la société d'État dont les dirigeants sont des anciens de *Gaz Métropolitain*. C'est la filière du gaz qui a pris le contrôle d'Hydro et ils ne veulent rien entendre des revendications citoyennes. (*La Presse*, PN 225)

En somme, les éléments de débats relatifs à la fiabilité des experts et à la crédibilité des responsables politiques permettent une reconnaissance de l'importance des enjeux et fournit aux opposants des occasions additionnelles pour interpeller la population, solliciter un débat public indépendant et approfondir l'information présentée au grand public pour lui permettre de mieux se positionner.

4.5.3 Solutions et alternatives

Le thème des solutions et alternatives au projet de centrale thermique joue un rôle pivot au cours de la controverse. 41,4% des articles de notre corpus traitent des solutions et alternatives au projet de centrale (n 199). Cette proportion augmente à 56,6% avec les interventions et revendications des groupes dans le cadre des audiences de la Régie de l'énergie à la période 2. En moyenne, les articles abordent 2,1 alternatives 100. Sur les 215 articles traitant des solutions et alternatives au projet de centrale, 56 se concentrent plus particulièrement sur l'énergie éolienne, 39 sur les économies d'énergie, 23 sur l'efficacité énergétique et 12 sur des alternatives autres (géothermie, biogaz, couplage). D'autres solutions concernant davantage le contexte réglementaire et la gestion politique de l'énergie sont également abordées dans les textes: abolition de la loi 116, retour des pleins pouvoirs à la Régie de l'énergie, mise à jour de la politique québécoise en matière de changements climatiques et de développement énergétique. L'intérêt de ce thème dans l'analyse de la construction médiatique de la controverse se trouve moins dans le contenu des médias à proprement dit qu'au niveau des stratégies mises en place par les associations et les directions de rédaction pour promouvoir les solutions et alternatives. Nous concentrons donc nos réflexions sur cet aspect des rapports entre médias et mouvements sociaux.

¹⁰⁰ Moyenne pour les articles qui associent au moins une conséquence aux changements climatiques.

Les discours militants favorisent l'émergence de la question dans les médias et développement une réflexion critique sur les orientations énergétiques adoptées par les représentants gouvernementaux. Parmi l'ensemble des interventions médiatiques des groupes d'opposition, 65,4% se concentrent sur les alternatives énergétiques. « Démontrer qu'il existe des alternatives vertes aux sources d'énergie polluante et inciter nos décideurs à les adopter » (CQVK, COM 13) constitue d'ailleurs l'un des objectifs fondateurs du mouvement d'opposition. La CQVK compte plusieurs experts du secteur énergétique parmi ses membres fondateurs pour qui la controverse représente une opportunité de faire avancer le dossier des alternatives : « La question de l'éolien faisait son chemin depuis plusieurs années. La controverse du Suroît était l'occasion parfaite pour faire le point là-dessus » (E01).

La définition des objectifs en termes de recherches et de solutions constitue un terrain de revendication « apolitique » qui permet l'élargissement des appuis médiatiques à la contestation : « Les médias nous ont vraiment suivis sur la question des alternatives. C'est difficile de critiquer la recherche de solutions souhaitées par la population » (E03). Les interventions médiatiques mises en place par les associations relèvent principalement de stratégies basées sur la neutralité, le dialogue et le partenariat : « Nous devons tous travailler ensemble pour continuer de mettre au point des solutions réelles et durables aux défis auxquels nous devons faire face en matière d'énergie et d'environnement » (AQPME, DOC 05); « Le moment n'est pas de trouver qui des écolos ou d'Hydro gagne : il faut plutôt trouver ensemble une formule qui permettra au Québec de tirer le meilleur de ses ressources en préservant l'environnement » (Le Soleil, PL 33). Loin de relever d'une pure action pédagogique ou scientifique, le volet information/recherche est aussi pensé comme un outil d'action politique (importance de disposer d'argumentaires scientifiques) :

Il faut être capable d'argumenter. La participation des groupes tels Greenpeace et Équiterre aux audiences de la Régie leur a permis d'obtenir les ressources pour financer certaines études, avoir les meilleurs chercheurs. (E10)

Dans un contexte marqué par une forte compétitivité pour l'obtention de financement, la mise en commun des sommes obtenues par les participants aux audiences de la Régie de l'énergie pour le financement d'une large étude indépendante sur le potentiel éolien du Québec apparaît comme une nouveauté dans les stratégies des groupes. Pour certains acteurs interviewés, le « déblocage » (E04) observé sur la question des alternatives énergétiques dans la presse tient précisément à l'accès des groupes à l'arène réglementaire et l'entrée en scène d'une communauté d'experts et scientifiques autour de l'opposition :

Si personne ne sera surpris de l'opposition irréductible des écologistes, plusieurs seront étonnés de leur capacité nouvelle à démontrer, chiffres et experts à l'appui, l'importance du bassin d'efficacité énergétique disponible d'ici 2008 tout comme l'importance du potentiel éolien du sud du Québec. [...] Le niveau d'expertise a forcé le débat. (*Le Devoir*, PN 145).

La diffusion de la recherche scientifique sur les alternatives a changé la façon dont les Québécois voient l'énergie. Beaucoup de préjugés ont été défaits. Les organismes reconnus à la Régie, on eu accès à beaucoup d'informations. (E03)

Dans un contexte de concurrence élevée entre journaux, on ne peut comprendre la considérable couverture de presse sur les solutions et alternatives sans analyser les opérations publicitaires et commerciales auxquelles les percées scientifiques donnent lieu. L'ajout de cahiers spéciaux et de rubriques plus interactives 101 sur le sujet correspond selon certains à un « réflexe commercial » 102 des directions de presse, une réponse à une « demande sociale » (E07) qui se reflétait dans les rubriques courrier du public des quotidiens nationaux et des hebdomadaires régionaux : « On sentait une demande très forte chez nos lecteurs. Il y avait un mouvement fort auquel les médias se sont associés » (E08) ; « Le sujet faisait vraiment consensus dans la population » (E01). Ces publications ont d'ailleurs été appuyées par un placement médiatique avantageux (traitement à la « Une » des quotidiens) et un cadrage « spectaculaire » des résultats des recherches : « Le Québec : l'Arabie Saoudite de l'éolien [...] Le potentiel du Grand Nord dépasse largement la production actuelle d'Hydro-Québec. » (Le Devoir, PN 35);

¹⁰¹ La rubrique « Guilbeault vous répond » diffusée par La Presse (PN 259) par exemple.

¹⁰² Il est possible d'induire que cette couverture s'effectue dans une perspective de maintien et d'élargissement du lectorat. Or, nous n'avons pas obtenu la collaboration de directions de presse au niveau national pour corroborer ces affirmations.

Québec assis sur une « mine d'or » éolienne, selon une étude. L'étude, commandée au coût de 150 000\$ par une coalition de groupes environnementaux, révèle que le Québec jouit d'un potentiel d'environ 35 000MW. Cela équivaut à la production totale d'HQ! (La Presse, PN 141).

L'inscription du problème sur l'agenda politique est d'autant plus aisée qu'il existe des solutions assez facilement mobilisables pour le traiter. La disponibilité et la fiabilité des alternatives, bien illustrées dans la presse et les interventions médiatiques des groupes 103, auraient joué un rôle de premier plan dans la non-acceptabilité sociale des risques associés au projet de centrale : « On pourrait être les champions de l'environnement, mais on veut faire de nous une équipe médiocre. (E05) »; « L'énergie du vent est assez abondante, économique et fiable pour que le Québec évite de prendre le virage thermique » (La Presse, PN 45);

Compte tenu des ressources énergétiques dont il dispose, de son potentiel éolien encore inexploité et du potentiel d'économies d'énergie disponible, le Québec n'a aucun intérêt à se lancer tête baissée dans le harnachement inconsidéré de tous les cours d'eau situés sur son territoire, quel qu'en soient l'éloignement et les risques financiers associés, pas plus qu'il n'a intérêt à s'engager dans la voie de la production thermique. (Expert indépendant dans BAPE, DOC 01)

Aujourd'hui, on sait faire mieux [...] Les expertises qu'on a développées au Québec nous permettent de devenir des chefs de file planétaires en termes d'environnement. (Le Devoir, PN 45)

Face à la sécurité énergétique, on a réagi assez raide, parce que si on avait appliqué la politique énergétique de 96, on n'aurait jamais eu ce problème-là; on aurait développé l'efficacité énergétique, la conservation d'Énergie, on aurait investi dans les énergies vertes. (E05)

La mise en valeur des alternatives au cours de la controverse apparaît aussi comme l'expression d'intérêts économiques et corporatifs. L'attention publique mobilisée autour du projet se présentait en effet pour certaines firmes et producteurs privés 104, dont certains sont devenus membres de la CQVK, comme une opportunité de faire progresser le « marché » des énergies alternatives. Ces groupes sont intervenus dans les débats (périodes 2 et 3) en

^{103 «} Des solutions de rechange au Suroît existent » (La Presse, PN 165); « L'économie d'énergie plus payante que le Suroît » (Le Devoir, PN 169); « Les producteurs privés sont prêts à devancer la livraison d'énergie éolienne » (Le Devoir, PN 164); « La géothermie, l'inconnue la plus rentable » (*Le Devoir*, PN 233). ¹⁰⁴ Boralex, Helimax, Energy Ventures Group, ATI-éolien, NACLS de Largo, etc.

publicisant les avancées des technologies et la rentabilité nouvelle des sources d'énergie alternatives.

Au-delà des débats techniques et des considérations économiques (coûts, faisabilité, rentabilité) encouragés par le contexte réglementaire, le registre des valeurs occupe aussi une place importante dans le cadrage des solutions et alternatives. Pour les promoteurs, la notion de sécurité énergétique est associée à l'assurance d'un approvisionnement continu et générateur d'un développement économique soutenu; plus près donc d'une « vision affairiste » (E06) qui privilégie la hausse de production, l'exportation et les faibles coûts de production. Au contraire, pour les opposants, le maintien du contrôle étatique sur Hydro-Québec et le respect de l'environnement sont deux dimensions cruciales de la sécurité. Cette conception mise sur la réduction de la consommation, sur l'efficacité énergétique et les énergies alternatives dans le but de concilier l'économie et la protection de l'environnement.

Dès l'ouverture de la controverse, les revendications sur ce thème font appel aux notions de choix politique, de projet de société, de révolution de l'énergie : « Les choix énergétiques ne peuvent pas seulement reposer sur des considérations techniques : les valeurs, les réalités sociales et politiques doivent aussi faire partie de l'équation » (La Presse, PN 205) ; « Il me semble que, comme projet de société, nous pourrions mettre les gaz à fond dans l'efficacité énergétique et dans le potentiel éolien » (PQ, COM 40); « Il faut faire le virage vers les énergies renouvelables. Il y a une voie et il y a le potentiel éolien au Québec » (L'action nationale, ALT 26). La référence au passé, stratégie de cadrage particulièrement visible dans les interventions médiatiques des groupes de pression, sert ici à situer la requête dans une continuité politique : « Les gens sont prêts pour un virage politique vers les énergies alternatives à l'image du virage vers les énergies hydroélectriques dans les années '70 » (La Presse, PN 72).

Dans l'ensemble, très peu d'articles abordent la question des solutions en termes d'actions individuelles. Seulement quelques textes abordent le problème dans une perspective d'incitation à l'action ou de mise en cause de la responsabilité individuelle dans le problème. Par exemple, un article du quotidien *La Presse* (« Suroît, Kyoto et les autos », *La Presse*, PN

212), questionne l'ampleur des critiques adressées envers le projet de centrale dans un contexte où l'utilisation de l'automobile, principale cause des émissions de GES au Québec, est en forte croissance. D'autres ciblent davantage les enjeux résidentiels et locaux : « La lutte contre le Suroît commence chez soi » (*La Presse*, PN 158); « Où sont passées les maisons efficaces? » (*Le Devoir*, PN 69). Les articles de la presse alternative, comme certaines interventions des groupes de pression, trouvent ici une pertinence qu'il convient de souligner. Nous avons effectivement observé la présence de textes incitant directement les gens à s'impliquer activement dans la lutte aux changements climatiques, à consommer moins d'électricité, à recourir au covoiturage ou au transport en commun : « Petits trucs pour diminuer sa consommation d'énergie » (*CMAQ*, ALT 04); « Nous devons être des consommacteurs et nous souvenir que nous avons des droits comme citoyens » (*CMAQ*, ALT 32). Ces articles interpellent davantage le public en tant que « citoyen » contrairement à la majorité des messages médiatiques, où le public est d'abord défini comme « consommateur », s'inscrivant dans des logiques de services et de marché.

En résumant les différents éléments de cadrage présentés par les protagonistes au cours de la controverse, nous pouvons dégager deux grandes conceptions de l'action politique en matière de risque. Selon nos observations, le débat public noué autour du Suroît a pour effet de renforcer le passage d'un cadrage lié au modèle de « l'instruction publique » (Callon, 1999) à un cadrage plus près du débat public et d'une gestion collective du problème (tableau 4.6) :

Tableau 4.6Synthèse : Éléments de cadrage du problème

Synthèse : Éléments de cadrage du problème	
Cadrage de type « instruction publique »	Cadrage de type « débat public »
 Le Suroît est un projet novateur (progrès) Recours à une technologie de pointe Le projet s'inscrit en continuité avec l'ouverture du marché québécois au libre-échange Croissance économique La controverse est liée à un problème de communication Les craintes peuvent être maîtrisées par un gain de connaissances et une meilleure information du public La décision appartient aux experts 	 Le Suroît s'inscrit en rupture avec les acquis politiques du Québec en matière d'énergie Garantir le droit à l'information et la transparence Les risques sont nombreux et difficilement maîtrisables Organiser la participation afin de coconstruire l'avenir énergétique du Québec Expertise large et plurielle

4.6 Enjeux et limites de la médiatisation

Au-delà de l'analyse thème par thème, les entretiens avec les acteurs du débat incitent à formuler des remarques plus générales concernant la place des médias dans les stratégies des groupes et le déroulement des débats publics. Les groupes contestataires ont mis de l'avant des formes contrastées d'engagement dans l'espace médiatique. Ces interventions comportent deux idées essentielles qui traduisent deux manières différentes de définir et d'aborder l'espace public. Nous distinguons les associations qui « théorisent » beaucoup leur rapport aux médias et adoptent des stratégies globales d'intervention proches du marketing social; et celles qui misent davantage sur la rigueur et la justesse des arguments présentés en accordant moins d'importance à la « mise en forme » (Cefaï, 1996) de l'information. Pour les premiers, la présence médiatique et la visibilité auprès d'un large public, constituent des ressources cruciales dans la mise au programme politique du problème; pour les seconds, les voies de communication alternatives et locales, de même que les pressions internes (lobbying) constituent des lieux de communication particulièrement efficaces.

La plupart des discours associatifs prennent appui sur le constat de ce que Habermas (1993) appelle la dérive publicitaire des médias. Pour lui les différents acteurs se servent désormais des médias dans le but de satisfaire leurs propres intérêts : les hommes politiques font des médias une arène pour accroître leur popularité, les industriels pour assurer la promotion de leurs produits, les grandes entreprises de presse pour réaliser du profit. Ainsi, concernant le traitement médiatique de la mobilisation, plusieurs journalistes et organisations ont souligné l'importance des relations publiques et des communications persuasives dans le choix et le traitement des informations (voir sec. 4.4). Nous pouvons opposer deux modes de résolution des dérives médiatiques : le premier consiste à pallier cette tendance de la presse grand public; le second, au contraire, à apprivoiser le « jeu médiatique » et utiliser à leurs fins les critères de newsworthyness (Gitlin, 1980).

4.6.1 Pallier les dérapages

Nous retrouvons dans les formes d'engagement médiatique une première approche basée sur la justesse des revendications. Selon eux, avec l'avènement des risques de « long terme », la communication ne peut se contenter d'être « événementielle », il faut aussi développer les activités de recherche, informer, sensibiliser des publics plus ciblés. Avec la spécialisation de certains journalistes en matière d'environnement, les « coups médiatiques » (Neveu, 1999) destinés à capter l'attention de la presse auraient moins d'importance que la « profondeur et la crédibilité des informations » (E05) proposées aux journalistes. L'amplification et le sensationnalisme constituent des dérapages néfastes à une compréhension juste et éclairée des enjeux :

Y'a encore de la dérive, y'a encore de l'exagération: c'est le syndrome de l'écovedette. Nous on ne veut pas jouer le rôle du spectacle. [...] Avec des titres fracassants, on risque gros. Des actions comme ça nuit souvent plus à la cause. Les gens de marketing, a trop vouloir être spectaculaire, ne prennent pas le temps de bien évaluer leurs positions. Autant Hydro-Québec que d'autres groupes exagèrent tellement, c'est comme s'il méprisait les gens. Il faut faire confiance au bon jugement de la population. Les gens ne sont pas caves. On n'a pas besoin de les prendre par la main. (E05)

Selon certains, les stratégies des groupes seraient ainsi passées d'une approche catastrophiste, insistant sur les éléments les plus subversifs d'une situation, à une approche plus didactique, misant sur la vulgarisation et la communication éducative :

Ce qu'on doit faire, c'est amener l'information la plus objective possible. On émet notre opinion, mais on laisse les gens décider et agir. On fait un gros travail de vulgarisation : de quoi on parle quand on parle d'éolien, de géothermie; c'est quoi le problème, c'est quoi les solutions. Est-ce qu'il y a un potentiel intéressant ou si ça reste à la marge? (E05)

Les gens sont aujourd'hui plus sensibilisés à la question des changements climatiques. [...] Il s'agit moins aujourd'hui de faire des coups d'éclat que de développer des analyses, avancer la recherche, éduquer. (E02)

Certains groupes exercent d'ailleurs une vigile au niveau des informations transmises par la presse au grand public et pratiquent des rectificatifs quand une information, dotée d'une autorité gouvernementale ou experte, est jugée erronée ou non confirmée et donc susceptible de provoquer des réactions mal éclairées de la population et des acteurs du débat. Tout argument ou discours portés devant les médias doit pouvoir être démontré dans un souci de rigueur et de véracité : « Il faut être beaucoup plus cohérent, plus rigoureux. Si on n'est pas capable de démontrer ce qu'on avance, abstenons-nous. On ne marche pas avec les hypothèses » (E05). Le nombre de communiqués (n 19) et d'interventions médiatiques destinés à contre-cadrer, clarifier ou dénoncer des informations diffusées dans la presse illustre bien l'importance de cette forme d'engagement. Greenpeace a d'ailleurs diffusé un « Guide des mensonges et demi-vérités d'Hydro-Québec » dans l'édition printemps 2004 de son webzine *Réseau Vert* (ALT 15,16,17).

De manière à limiter les effets négatifs de la dérive médiatique, plusieurs organismes ont participé à la mise en place d'espaces intermédiaires de circulation d'information, notamment par des interventions répétées dans les médias alternatifs; perçus comme des lieux de communication moins contraignants et permettant un meilleur développement des sujets d'actualité : « Les médias alternatifs correspondent à une autre logique d'information, on a plus de temps et d'espace pour développer notre point de vue » (E02).

Certains ont souligné l'importance, très visible durant notre étude, de la presse locale. Ces médias sont rarement pris en compte par la recherche, considérés comme une activité mineure dans le déroulement de controverse publique. L'attention croissante des groupes associatifs à l'endroit des médias locaux reflète selon certains leur rôle critique comme palier le plus à même d'influer sur le comportement des citoyens à l'égard des questions environnementales:

On a fait paraître plusieurs articles dans les médias locaux. La presse locale a une proximité (avec la population) que l'on ne retrouve pas ailleurs. Je crois que ça joue dans la force de la mobilisation (E10).

4.6.2 Instrumentaliser les médias

Pour de nombreux porte-parole, les médias nationaux constituent au contraire le premier champ de bataille dans la lutte en raison de la spécificité des nouvelles règles du jeu politique 105. La capacité à attirer l'attention du public sur un problème est ici un enjeu clé. Dans l'élaboration de leurs actions politiques, certains porte-parole cherchent ainsi à instrumentaliser les médias en leur offrant de quoi répondre aux contraintes de production et de formatage de la presse écrite. Ils anticipent les critères de *newsworthyness* 106 leur permettant de « faire l'événement ». Cette forme d'engagement médiatique est donc beaucoup plus sensible aux conditions de visibilité publique. C'est le cas par exemple de Greenpeace pour qui « ce qui importe dans un dossier comme le Suroît, c'est de nourrir l'opinion publique, d'influencer les médias. On cherche nécessairement l'information la plus susceptible de stimuler les troupes » (E01).

En situation de contestation, la « force du nombre » (Neveu, 1999) demeure selon les acteurs, la principale ressource des groupes mobilisés. Suivant nos résultats, il appert que le système

¹⁰⁵ Selon Badot (1999), le milieu politique est très attentif aux médias et détermine en partie ses orientations et ses actions en fonction d'eux.

¹⁰⁶ Le sens patriotique, le spectaculaire, l'implication des personnalités publiques en vue, etc.

médiatique ait été particulièrement sensible à la diversité et à la notoriété des appuis obtenus par le mouvement d'opposition. L'implication inusitée des congrégations religieuses (RRSE) dans le dossier ou encore d'élus politiques au pouvoir par exemple, a momentanément « personnifiée » l'opposition (voir sect. 4.4). L'image politique et la *vedettisation* (Gitlin, 1980) de certains porte-parole, de même que les appuis notoires à l'opposition constituent pour ces groupes des ressources à exploiter :

Les alliances entre les verts et d'autres groupes de la société civile font mieux pour la cause [...] tout le monde s'attend à ce que les environnementalistes critiquent, mais quand les religieuses haussent le ton, la force de frappe est différente. (*La Presse*, PN 162)

Greenpeace est un groupe leader, un chef de file en environnement. On est souvent cité en référence. Cela est attribuable à notre travail acharné et à notre « vedette » Steven Guilbeault qui obtient toujours une forte présence médiatique. [...] La Presse a d'ailleurs demandé à Steven de faire une tribune ouverte pendant le Suroît. (E01)

Il s'agit pour ces groupes de construire une opinion, de la mettre en scène et d'insister sur le « consensus » créé autour de l'opposition. Cette position centrale du public est clairement exprimée par certaines organisations militantes :

Notre action politique repose sur l'opinion publique. Des actions comme le sondage d'opinion, ça nous permet de montrer aux médias que l'opposition fait consensus dans la population. Ce qui importe, c'est la proportion de la population. La règle absolue : quand la population est derrière nous, ça fonctionne! (E01)

Ce sont donc moins les arguments rationnels des protagonistes que le travail de production et de mise en forme de l'information qui font qu'un événement, une action, un problème, un acteur apparaissent sur la scène publique. Les interventions médiatiques qui ont suivi la manifestation de février 2004 sont probantes à cet égard. La mobilisation a en effet été doublée d'une manifestation « de papier » (Champagne, 1990) et de stratégies de marketing social destinées à mettre en scène la justesse et la légitimité de la cause défendue : sondages d'opinion, pétitions, conférence de presse, communiqués vantant le succès de la

mobilisation¹⁰⁷, etc. La réussite de la mobilisation marque une rupture¹⁰⁸ à l'égard de l'identification publique de la CQVK, désormais perçue comme un « mouvement consensuel » (E02), disposant de la sympathie de la population.

L'incorporation d'un savoir-faire en matière de gestion des médias n'est pas exclusive aux grands groupes environnementaux, elle est aussi observable au niveau local. Parce qu'ils disposent d'une connaissance des règles de fonctionnement des médias ou des conseils de spécialistes, un nombre croissant de groupes locaux sont capables de « formater » des événements conçus pour attirer l'attention des journalistes, de produire des dossiers. Certains ont d'ailleurs été des leaders sur la scène nationale, suscitant l'intérêt de la grande presse lors d'activités et de manifestations. Par exemple, au cours de la controverse, l'organisme Héritage Saint-Bernard a combiné plusieurs activités de communication à ses actions politiques : « Lorsqu'on envoyait des lettres aux ministres et au premier ministre, on contactait directement les médias pour obtenir une place dans les lettres ouvertes ou dans les forums » (E10);

Héritage Saint-Bernard a toujours été très actif médiatiquement et dans la région, beaucoup de projets et de sensibilisation, très pro-actif. On maintient une collaboration régulière avec eux depuis des années. L'organisme a aussi assuré le lead au niveau provincial. (E06)

Le répertoire médiatique tend à se complexifier en suivant les nouveautés techniques en la matière, comme l'engouement pour Internet et les pétitions par voie de courrier électronique : « Pour nous, la pétition électronique, c'était une première. On s'est payé un informaticien. Le dépôt à l'Assemblée nationale par le député de Verdun a eu un impact certain » (E10). La nouveauté réside dans la rapidité et la fluidité que ces nouvelles techniques procurent aux militants, qui mènent conjointement des actions de mobilisation et produisent des événements dans la presse : « La force du Suroît tient dans le réseautage électronique, la transmission et l'interpellation dans les listes de diffusion » (E10).

-

^{107 «} Mobilisation sans précédent de la population dans un dossier environnemental » (Greenpeace, COM 18);
« Le Suroît: une première manche de gagné » (Greenpeace, COM 17); « Déjà plus de 10 000 signatures contre la centrale du Suroît » (HSR COM 14)

centrale du Suroît » (*HSB*, COM 14).

108 Jusque-là, la CQVK éprouvait des difficultés à obtenir l'intérêt des médias et le soutien des grands groupes environnementaux qui « craignaient une récupération politique du Parti Vert » (E03).

Selon certains, la multiplication des stratégies de captation de l'intérêt médiatique par les groupes de pression et l'avènement de groupes dont l'action est essentiellement centrée sur les médias, créent une structure de concurrence accrue entre groupes, dans un contexte de précarité et de compétition pour le financement :

Certains grands groupes, que j'appelle les « éco-vedettes », ont souvent de la difficulté à partager la scène avec les autres. Ils font plus souvent de l'auto-promotion que de l'environnement. On l'a vu avec le Suroît, y'a des groupes qui ne sont entrés dans la controverse qu'après la réussite de la mobilisation de février¹⁰⁹. (E05)

Il y a des luttes de pouvoir, une compétition entre membres et non-membres. [...] Certains membres de la coalition étaient plus dans une logique de guerre pour l'obtention de financement. Mais dans l'ensemble, on a eu de bonnes discussions sur les stratégies à adopter, pas de prises de bec majeures. (E03)

4.6.3 Actions « hors média »

Au cours de la controverse, les associations interviennent à différents niveaux : sur le terrain lors de manifestations locales, dans les instances institutionnelles et réglementaires, dans différentes activités de lobbying et des actions de conseil ou d'expertise, et du grand public par des actions de communication. Dans l'ensemble, les groupes de pression valorisent à des degrés divers autant l'action « de terrain » que politique et médiatique. La mise sur agenda du problème relève selon eux d'une juste répartition entre actions médiatiques et politiques, à l'échelle locale comme nationale. Chez certains groupes, les communications de proximité sont davantage mises de l'avant et dépassent les énergies investies dans les médias; ils agissent localement auprès des mairies et des élus locaux, collaborent avec les groupes locaux, et mettent en place des activités d'information et de formation. Selon un porte-parole de l'opposition, la proximité est non seulement une condition nécessaire à la crédibilité du mouvement, mais aussi une question d'efficacité dans la conduite des actions publiques :

Les éco-vedettes qui ne vont pas expliquer aux gens, nous font perdre notre temps. Faut que tu ailles rencontrer les gens. La plupart des grands écolos ne veulent pas s'investir à ce niveau-là. Sur le terrain, les réponses sont immédiates, ça nous permet d'ajuster le tir. (E05)

¹⁰⁹ Nous retrouvons dans cet extrait la notion stratégique de « free rider » (Fillieule, 1997) qui consiste à laisser les autres agir et tirer les profits de la mobilisation.

Dans un contexte où les rapports de force sur la scène municipale conditionnent pour beaucoup le succès ou l'échec des pressions associatives¹¹⁰, une décentralisation s'opère dans les stratégies des groupes afin de mieux répondre aux spécificités de publics spécifiques. Par exemple, les pouvoirs municipaux, politiques et les groupes locaux représentent des publics cibles hautement stratégiques, régulièrement consultés par les groupes de pression en environnement. Dans le dossier du Suroît, une série de municipalités et députés ont pris fait et cause pour les protestataires à la suite d'interpellations directes de militants :

Les députés libéraux se sont fait questionner par nos membres. Il y a eu des envois de courriels aux députés et les gens ont été invités à écrire aux députés. Les jeunes libéraux ont rencontré Daniel Breton (porte-parole de la CQVK). (E03)

On a multiplié les rencontres politiques, on a fait des démarches auprès des députés et des groupes sociaux. [...] Y'a eu aussi des démarches auprès des municipalités des trois MRC concernés. On a préparé un *pattern* de résolution contre le Suroît qu'on a envoyé aux municipalités. (E10)

On s'est beaucoup impliqué avec les groupes locaux. Beaucoup de conscientisation a été faite auprès de la population de Beauharnois par les groupes locaux. C'est une grosse différence avec Bécancour. On a rencontré les groupes locaux deux fois en février et mars, mais ils n'ont pas fait de suivis. (E02)

En plus d'obtenir une couverture médiatique significative dans la presse nationale (n 26), l'opposition locale au projet sera perçue comme un facteur crucial de la réussite de la mobilisation : « Abandon du Suroît : L'opposition de Beauharnois a eu du poids » (*La Presse*, ID 274); « La municipalité de Beauharnois détient la clé du Suroît » (*Le Devoir*, PN 128); « Le projet ne correspond pas à un des trois critères d'autorisation, soit celui de l'acceptabilité sociale [...] les gens de Beauharnois n'en veulent pas » (Ministre du MRNFP dans *La Presse*, PN 273). Les grands groupes environnementaux souligneront en entrevue l'importance de la mobilisation locale dans la conduite de la contestation. Greenpeace par exemple a développé des outils d'information pour les groupes locaux, dont les ressources techniques sont plus limitées. Selon trois porte-parole, il s'agit là d'une différence majeure

_

¹¹⁰ Hydro-Québec justifie publiquement ses projets en vertu de trois critères qu'elle a elle-même établis : leur rentabilité économique, leur acceptabilité sur le plan environnemental et l'accueil favorable de la communauté locale.

entre la mobilisation dans le cadre du Suroît et celle de Bécancour : « Le projet de Bécancour, la grande différence, c'est qu'il est accepté localement! » (E02).

Les groupes de pression sont également en étroite relation avec des scientifiques et fonctionnaires, travaillant souvent avec eux dans le cadre de l'élaboration de politiques et programmes. L'idée de « réseau » revient souvent dans les propos des militants. Cette notion désigne l'existence d'articulations plus ou moins institutionnalisées entre experts, représentants politiques et militants de différents milieux, concernés par la problématique environnementale et énergétique. L'élément important demeure l'activation de ces réseaux en cours de controverse afin de « renverser le rapport de force » (E03):

On a mis beaucoup d'efforts à développer notre réseau. L'organisme s'est associé avec la Coalition Québec-Vert-Kyoto, Greenpeace et Équiterre. On s'est associé également avec le Comité du non sur le plan local, dans une relation de support pour impliquer la population. (E10)

Les gens qui ont travaillé à la politique énergétique de '96, on les connaît, on a collaboré très étroitement avec eux, ils sont devenus nos experts. Ça aide pas mal, ça nous a permis d'aller au fond des choses sur le Suroît : les besoins énergétiques, la demande, les coûts. Aujourd'hui on peut faire appel à des experts externes très réputés. Un conseiller d'importance à Hydro-Québec a même été directeur de l'AQLPA dans les années '80. (E05)

En somme, il nous apparaît difficile de mesurer clairement et de manière non équivoque le rôle que joue une activité spécifique de communication sur l'évolution de la controverse, car bon nombre d'activités « hors média » ont aussi influencé le développement des débats. Dans l'ensemble, communication de masse et communication de proximité évoluent dans un rapport de complémentarité, non d'exclusion. Selon plusieurs militants, la réussite des efforts de communication s'évalue moins à l'impact médiatique obtenu qu'aux changements de comportement des individus et aux transformations politiques et sociales observées.

CHAPITRE V

DISCUSSION

L'analyse des discours médiatiques visant à clarifier la construction du Suroît en problème public, nous a permis de dégager certaines perspectives pertinentes en rapport aux théories de la mise sur agenda et de la mobilisation des ressources abordées dans ce mémoire. Dans ce chapitre, nous discutons en première partie des facteurs sociaux, médiatiques et stratégiques ayant influencé la mise sur agenda du problème. Cinq dimensions ont particulièrement attiré notre attention: (1) l'offre politique d'information, (2) l'influence des débats qui se jouent dans d'autres arènes publiques, (3) les stratégies de mise en valeur du consensus autour de l'opposition, (4) la culture des entreprises de presse nationale, (5) les réseaux et les actions hors-média. En deuxième partie, nous poursuivons notre réflexion sur la question des effets de la médiatisation sur le mouvement contestataire et la perception sociale des risques. Les thèmes dégagés par l'analyse des résultats sont comparés et mises en relation avec les caractéristiques influençant la perception des risques, telles que proposées par Slovic (1992).

5.1 Caractéristiques de la mise sur agenda du problème

Nous regroupons ici les résultats qui donnent des indications ou des explications sur l'attribution d'importance accordée au problème par les journalistes. Plusieurs éléments de la configuration politique (McAdam et al., 1996) ou des formes d'organisation de la mobilisation ont participé à la mise sur agenda du problème : la faiblesse du gouvernement dans l'opinion publique, la définition des objectifs du mouvement contestataire, l'absence de contre-mouvement favorable au projet en début de controverse, les réseaux de collaboration, etc. Dans l'ensemble, nos observations ont permis de dégager des tendances générales qui ouvrent la réflexion sur des dimensions à la fois conjoncturelle et stratégique, sociale et politique.

5.1.1 Modèle de l'offre politique

La littérature scientifique définit « l'importance » d'un sujet selon sa capacité à intéresser le grand public. Les médias ne s'intéressent à une situation qu'à partir du moment où elle peut devenir un événement, au sens médiatique du terme : elle sort de l'ordinaire, ressort de son contexte et possède un caractère sensationnel. Dans le cas étudié, le projet de centrale est présenté par les dirigeants politiques comme une solution à une situation de crise énergétique. Dès l'ouverture de la controverse, les enjeux sont positionnés au niveau de la sécurité nationale et les risques d'une éventuelle pénurie en énergie sont abordés par les sources politiques officielles comme pouvant avoir des répercussions catastrophiques sur l'économie et les services sociaux. Le registre de la crise invoqué par le gouvernement mobilise une symbolique forte qui suscite l'attention des médias et du grand public. Le type de mise sur agenda dont il est question ici se rapproche donc du modèle de « l'offre politique » défini par Garraud (1990): des stratégies de communication publique sont utilisées par les représentants politiques qui prennent l'initiative d'un débat afin d'orienter la mise au programme politique d'un problème perçu ou réel. Le défi pour les groupes de pression consistait donc à réorienter le débat et formuler un nouveau cadrage du problème pour apporter un regard alternatif et des éléments nouveaux de réflexion sur le sujet.

Bien que la situation de crise annoncée ait mobilisé l'attention des journalistes sur le problème (en témoignent les réactions de surprise de plusieurs journalistes (voir sect. 4.5.1.1), ce registre n'a été que très faiblement relayé par la presse en début de controverse. En dépit de l'urgence décriée par les sources officielles, l'agenda politique ne se transpose pas immédiatement au niveau des médias puisque le gouvernement, alors très faible dans l'opinion publique (voir sect. 4.5.2.1), n'obtient pas d'appui visible dans les autres sphères publiques. Deux journalistes nous ont communiqué en entrevue les difficultés rencontrées initialement dans la recherche de sources qui appuyaient ouvertement le projet. Si les premières sources d'information des journalistes sont largement opposées au projet, c'est

notamment en raison de l'absence d'un contre-mouvement appuyant l'initiative du gouvernement. Telle que perçue et abordée dans la presse, la configuration politique d'alors nous permet d'induire qu'un tel appui pouvait représenter un risque politique et commercial réel pour des acteurs sociaux initialement en accord avec le projet. Cela est d'autant plus plausible que la contestation est rapidement traitée dans la presse nationale comme une « cause irréprochable ». L'appel à la mobilisation collective, qui constitue une stratégie rarement mise en œuvre par les groupes environnementaux, a été légitimé par la perception chez les premiers militants d'un pouvoir d'influence accru par un contexte de « fermeture »¹¹¹ du système politique qui, selon McAdam (1996), contribue à la montée des oppositions et à la légitimité de la confrontation.

5.1.2 Circulation du problème entre arènes publiques

En interpellant des thèmes plus globaux et mobilisateurs et en amenant une communauté d'acteurs de divers secteurs à s'orienter sur le problème, les groupes de contestation ont permis au problème de circuler dans diverses sphères publiques (voir sect. 4.2):

- économique, avec l'investigation des risques financiers liés au marché du gaz,
 l'interpellation directe de journalistes et de médias spécialisés sur la question (le journal Les Affaires par exemple) et l'enrôlement d'experts et économistes;
- réglementaire, avec les revendications au droit à l'information et à la transparence, de même que les appels à un débat public indépendant et à une révision du cadre réglementaire qui ont mené aux audiences de la Régie de l'énergie;
- politique, avec les interventions à l'Assemblée nationale, les rencontres avec les conseils des partis politiques, l'enrôlement d'élus politiques et les volte-face des ministres responsables.

La conquête d'un espace de diffusion et de visibilité par les militants contribue ainsi à une analyse plus riche des enjeux. Comme l'indique Perreault (2004) « Il faut que la question

Gouvernement peu ouvert au dialogue social ou qui adopte une direction politique plus autoritaire. Voir à ce suiet sect. 4.5.2.1.

environnementale sorte des groupes environnementaux, que les autres milieux se l'approprient ». Cette « circulation » de la controverse apparaît comme un levier puissant ayant contribué, par effet de décloisonnement, au maintien de l'intérêt des médias de masse pour le sujet. Elle est aussi attribuable à la « définition des objectifs » (Gamson, 1975) du mouvement contestataire qui a fortement orienté son action sur la recherche de solutions et les stratégies de partenariat. Le soutien inusité de groupes du secteur de l'industrie (l'Association de l'industrie électrique du Québec par exemple) et de représentants politiques au pouvoir (sur la scène régionale notamment) témoignent selon nous de cette ouverture au dialogue dans les stratégies militantes. Ces appuis notoires (Zald et Useem, 1987) ont d'ailleurs capté l'attention des médias et contribué à la « montée » du problème dans l'espace public.

Nos résultats nous permettent d'avancer l'idée d'une « interconnection » entre sphères publiques, une forme de rapport d'interinfluence qui joue dans la mise sur agenda d'un problème donné. Plusieurs éléments contribuent à la construction médiatique et sociale des problèmes, il s'agit d'un phénomène complexe. Dans une perspective de recherche plus systémique, il conviendrait d'inclure ces interactions réciproques et d'aborder l'action des médias dans une dynamique plus large mettant en interrelation l'effet des rapports entre arènes dans la mise sur agenda d'un problème donné.

5.1.3 Mise en valeur de l'opinion publique

Suivant les résultats de l'analyse, il appert que le système médiatique ait été particulièrement sensible à l'opinion publique tels que représentée et « mise en scène » par les groupes de pression via des techniques de communication persuasive¹¹² : pétitions électroniques, sondages d'opinion, etc. Les « stratégies d'appel à l'opinion » (Garraud, 1990) sont perçues par les militants comme un outil d'action politique, renforçant la légitimité et la visibilité des porteurs du dossier. Elles sont utilisées comme ressource à maintes reprises par des groupes de pression qui estiment incarner « l'opinion publique ». Alors que la manifestation de rue est

-

¹¹² En terme de mobilisation des ressources, ces tactiques représentaient une nouveauté pour certains groupes environnementaux qui ont engagé des professionnels en communication pour mener à bien ces opérations.

un premier moyen d'exprimer une opinion publiquement, le recours aux firmes de sondages et aux pétitions électroniques constitue des interventions qui sont de plus en plus partie prenante du jeu politico-médiatique.

Dans un contexte de forte concurrence entre médias (Dubois et Sénécal, 2004) qui accentue les pressions exercées sur les directions de presse en termes d'audience ou de tirage, le travail journalistique apparaît de plus en plus orienté sur des thèmes qui ont déjà de l'importance pour le public (Tessier, 1996). En ce sens, l'illustration des préoccupations et de la position de l'opinion publique dans le dossier agit aussi comme un indicateur de l'intérêt de la population pour le sujet. Si les journalistes sont en mesure d'accorder une aussi grande attention à l'opposition, c'est parce que celle-ci offre une information particulièrement adaptée aux contraintes du système médiatique. Il est d'ailleurs intéressant d'observer que des organismes environnementaux d'importance sont intervenus dans le dossier qu'après la démonstration de l'appui populaire¹¹³.

Pour certains militants et journalistes, le sondage constitue une information nécessaire à la démocratie. À la lumière d'une réflexion amorcée par Champagne (1990), nous croyons important d'établir une nuance à ce sujet. En outre, bien que les pétitions et les sondages donnent des indications sur l'orientation de l'opinion publique, ces outils constituent en euxmêmes des « construction » de la réalité (Lupton, 1999) et du problème. L'orientation des question et les thèmes choisis peuvent influer sur l'opinion des répondants. L'éventail des réponses proposées peut d'ailleurs limiter l'expression en fixant l'opinion sur des choix précis, bien que celle-ci puisse être en réalité plus ambivalente. En ce sens, l'instrumentalisation de l'opinion publique apparaît comme une donnée importante de la construction médiatique du problème qui ne peut toutefois être défini comme un mécanisme de démocratie directe.

¹¹³ La notion de « free rider » (Fillieule, 1997) exprime bien l'action de ces groupes qui interviennent uniquement sur des dossiers chauds et profitent de la tribune offerte pour promouvoir leur organisation.

5.1.4 Biais médiatique dans les quotidiens Le Devoir et La Presse

La quatrième dimension de la mise sur agenda du problème a trait à un possible « biais médiatique » perceptible dans la presse nationale. Nous utilisons la notion de « biais » pour englober les contraintes exercées par les directions de presse sur les journalistes : l'orientation de la ligne politique du journal, le format et le style des nouvelles, les impératifs de publicité, etc.; tous ces éléments constituent un « cadrage » qui participe à la formulation des thèmes et à la construction des enjeux qui seront médiatisés par les journalistes. Bien que nos observations ne permettent pas de confirmer l'influence de telles contraintes sur le cadrage de l'événement, nous avons tout de même pu noter des différences significatives dans le traitement accordé au problème par les quotidiens nationaux étudiés, soit : *La Presse* et *Le Devoir*. Ces deux médias font largement appel à des registres d'opinion et de persuasion à l'intérieur d'articles de nouvelles générales, a priori informatifs et factuels. Ils le font cependant sous deux orientations très différentes.

D'une part, le quotidien *La Presse* adopte une approche plus « événementielle » (Champagne, 1990) du problème, accordant une grande visibilité aux déclarations des responsables politiques. L'appel à des sources associatives s'effectue d'ailleurs souvent dans un contexte de réaction à des décisions ou déclarations d'acteurs politiques. On rejoint ici les analyses développées par Bourdieu (2000) sur l'avantage dont disposent les sources institutionnelles officielles dans l'accès aux médias : ce sont les responsables politiques qui sont les « propriétaires de l'enjeu » (Padioleau, 1982) et qui définissent les termes des débats.

Une seconde caractéristique du traitement que présente *La Presse* est la polarisation de l'attention sur des personnalités, appliquant des procédés variables selon les cas, de « vedettisation » et de mise en valeur d'acteurs ; c'est-à-dire, insistant sur leur notoriété ou le caractère inusité de leur implication dans le dossier. Par exemple, l'intégration des congrégations religieuses (RRSE) à la contestation du projet a donné lieu à une série d'articles centrés sur leur porte-parole, son histoire et ses qualités personnelles. Ces textes privilégient un traitement de l'information qui met en scène des personnes avant l'explication de dossiers et d'objectifs. On assiste alors à des jeux de confrontation fondés sur l'image

publique des acteurs. Nous avons vu que certains groupes de pression cherchent à instrumentaliser cette tendance afin d'accroître leur visibilité tandis que d'autres dénoncent cette pratique, qui selon eux ne concordent pas avec des objectifs de sensibilisation et d'éducation à plus long terme.

Enfin, il est intéressant de noter que le recours aux sources militantes dans *La Presse* diminue de façon significative dès l'entrée en scène, au cours de la *période 2* de la controverse, d'un contre-mouvement issu du secteur industriel et en faveur du projet. Dans l'ensemble, les rapports entre le mouvement d'opposition et le quotidien *La Presse* peuvent être qualifié « d'associés rivaux » (Neveu, 1999). L'impact médiatique massif et rapide dont bénéficient les groupes contestataires en début de controverse relève principalement d'un journaliste spécialisé et plus « engagé » ¹¹⁴ dans les problématiques environnementales. La montée du contre-mouvement industriel à la *période 2* va contribuer à dévaluer en peu de temps le capital médiatique qui constituait un volet essentiel des groupes d'opposition.

Inversement, le quotidien *Le Devoir*, journal indépendant « de gauche », offre un traitement plus visible à la contestation; en témoigne le nombre de cahiers spéciaux et de couvertures à la « Une » consacrés au mouvement d'opposition et aux alternatives énergétiques. Face à un gouvernement couramment qualifié « de droite » (voir sect. 4.5.2.1), plusieurs articles seront diffusés en « appui » aux groupes contestataires; en relayant leurs thèmes et leurs revendications ou en soutenant de manière plus implicite leurs positions, par la recherche et l'analyse. Comme l'indique un porte-parole de la CQVK : « Le journalisme aujourd'hui est plus militant, y'a une nouvelle génération de médias qui soutient plus les questions environnementales » (E02). Il aurait été ainsi pertinent d'approfondir les rapports possibles d'interinfluence entre le statut privé ou indépendant des quotidiens et le traitement accordé au problème. Entre logique marchande et citoyenne, le phénomène de convergence, bien documenté, gagnerait à être analysé et mis en relation avec l'évolution des contenus de la presse, notamment à l'égard des thèmes environnementaux.

-

¹¹⁴ Ce journaliste fait partie des listes de diffusion des groupes militants.

5.1.5 Actions militantes hors-média

Au départ, nous accordions une attention particulière aux communications de masse, considérant qu'il s'agissait là du principal champ d'investigation des groupes de pression. Or, un des résultats inattendus de notre étude demeure l'importance significative des actions menées « hors-média »¹¹⁵ dans la mise sur agenda de la contestation. Celles-ci vont de l'interpellation d'acteurs politiques au soutien technique entre groupes nationaux et locaux; du réseautage aux séances locales d'information. Toutes ces actions traduisent un souci de communication de proximité (dialogue direct avec la population, clarification collective de la situation, sensibilisation, etc.) que l'on ne retrouve pas dans les grandes institutions impliquées dans le dossier. Hydro-Québec par exemple a développé une approche communicationnelle plus directive et verticale, intervenant très peu sur la scène locale. Certains voient dans la controverse un potentiel éducatif considérable. Cette dimension a été développée par certains porte-parole du mouvement d'opposition dont les interventions incitent à la réflexion critique, au développement d'une position et encourage l'émergence de « citoyens résistants », de « citoyens débatteurs » (Desautels, 1999).

Comme nous l'avons brièvement noté dans notre problématique, plusieurs actions protestataires, invisibles dans les grands médias, reçoivent une couverture significative dans les pages et rubriques locales : projet d'éoliennes, soirées d'information, etc. Cette limitation aux médias locaux n'apparaît nullement comme le signe d'un semi-échec médiatique du mouvement. Elle peut même être parfaitement fonctionnelle lorsque les enjeux des mobilisations peuvent être traités par des instances de décision régionales ou locales.

¹¹⁵ Consultations directes, rencontres d'information, lobbying auprès des décideurs, etc.

5.2 Effets de la médiatisation sur la perception sociale du problème

En s'appuyant sur notre analyse des informations diffusées dans les différents médias, nous avons questionné les effets appréhendés de la médiatisation du problème sur la perception du public. Suivant nos résultats et mis à part quelques exceptions, les médias étudiés présentent le problème d'une manière propice à accroître le mécontentement face aux risques encourus. Au deuxième chapitre, nous présentions une série de facteurs identifiés par Slovic (1992) comme étant particulièrement importants dans la perception et l'évaluation d'un problème : l'étendue géographique du risque, la possibilité d'effets intergénérationnels, le niveau de contrôle du risque, l'observabilité, etc. Plusieurs de ces caractéristiques se trouvent associées au projet de centrale dans les messages étudiés. En conjonction avec une importante couverture médiatique du risque, nous pouvons ainsi avancer l'idée que la presse écrite a fortement contribuée à accentuer la perception sociale du problème.

En début de controverse, les médias ont concentré leur attention sur le caractère imposé du projet, décidé en huit clos, sans consultation et en dépit de sérieuses réserves émises par le Bureau des audiences publiques en environnement du Québec. Cette caractéristique semble avoir contribué à activer et à transformer en force protestataire le potentiel de mécontentement constitué par les manifestations précédentes opposées au projet de réingénierie (voir sect. 4.5.2.1) du gouvernement. Comme l'indique une étude menée par Carpenter (1995)¹¹⁶, en situation de risque imposé, le public exige souvent le « risque zéro »; c'est-à-dire qu'il s'attend à un resserrement maximum des mesures de contrôle en même temps que tous les avantages possibles d'un projet. Or, tel qu'illustré par l'analyse des causes du problème, les promoteurs du Suroît ont fréquemment fait allusion au caractère « incontrôlable » des facteurs de risques ayant contribués à la situation de pénurie en énergie; elle-même présentée comme ayant des conséquences potentiellement catastrophiques par le contre-mouvement industriel (voir sect. 4.5.1.1). D'autre part, les risques économiques et politiques associés au projet ne paraissent pas encore tout à fait connus. Des incertitudes subsistent quant au marché de la demande en énergie fossile et aux modalités d'application

116 Cité dans Roy (2004).

du Protocole de Kyoto. Ces éléments accentuent visiblement le climat de vigilance envers les décisions gouvernementales.

Les médias, principalement alternatifs et locaux, ont par ailleurs véhiculé plusieurs « cadres d'action collective » ¹¹⁷ incitant ou valorisant l'engagement dans une forme d'opposition ou de contestation. Nous retenons notamment le cadrage du problème en terme « d'injustice » (sect. 4.5.1.5), qui renvoie à une forme d'indignation morale et collective. Les lettres d'opinion du public traduisent particulièrement bien ce resserrement des liens par la valorisation d'un sentiment d'appartenance et un désir de s'approprier un développement qui « leur appartient ». Le public amorce d'ailleurs davantage la réflexion sur les solutions alternatives en matière d'économie et remet en question les choix de croissance. En somme, c'est le citoyen qui se fait le porteur des enjeux moraux.

Dans la presse alternative cette indignation passe davantage par la définition d'un « nous » et d'un « eux » adverse (Chateauraynaud, 1997); blâmant directement des personnalités au pouvoir. Cette dimension de « conflictualisation » (Chartier, 2003) y est très forte. Elle est par ailleurs accentuée par de nombreuses illustrations de l'influence des grandes corporations dans le processus décisionnel; processus sur lequel il apparaît toutefois possible d'intervenir par la revendication d'un débat ouvert et indépendant : « Redonnons Hydro-Québec aux Québécois! » peut-on lire dans le tract de la CQVK (CQVK, COM 13). Le sentiment d'injustice, la dimension de « conflit », ainsi que la possibilité d'agir sur la situation, tous présents dans les messages médiatiques sur le Suroît, constituent selon Gamson et Modigliani (1989) trois conditions symboliques favorisant la mobilisation.

Suivant nos résultats, un quatrième facteur devrait être pris en compte dans l'analyse des conditions de la mobilisation, soit la « disponibilité des solutions », c'est-à-dire l'existence d'alternatives perçues comme viables et accessibles. En effet, la majorité des revendications

¹¹⁷ Ensembles de croyances et de significations orientées vers l'action qui inspirent et légitimisent les activités et les campagnes d'un mouvement social (Gamson, 1991, cité dans Benford et Snow, 2000).

¹¹⁹ Les changements climatiques ont des effets immédiats, des effets inscrits dans le présent. Il s'agit d'un fait scientifique avéré. Bien que les modèles de prédictions des effets des changements climatiques indiquent que les événements climatiques extrêmes devraient augmenter en fréquence, la science n'est pas à même d'affirmer que telle vague de chaleur ou telle inondation observées aujourd'hui sont le résultat direct des changements climatiques. Voir à ce sujet Roy (2004).

des groupes de pression ont porté sur la question des solutions et des alternatives au projet de centrale. Au fil de la controverse, les articles de presse ont progressivement réduit les incertitudes qui subsistaient autour des énergies alternatives; précisant la portée des nouvelles technologies, leur potentiel et leur rentabilité. Ajoutons qu'en général, les articles qui se sont intéressés aux coûts-bénéfices des filières énergétiques dressent un bilan positif et avantageux en faveur des énergies émergentes. Avec l'implication de producteurs privés, de firmesconseils et grâce à la diffusion de cahiers spéciaux dans la presse nationale, des propositions concrètes ont pu être avancées et relayées par les journalistes. Le débat noué sur les filières énergétiques a également mis en lumière la pertinence d'envisager les « énergies propres » comme des alternatives réelles et immédiates qui excluent un recours au gaz dans la production d'électricité, stigmatisé rapidement comme « énergie sale ». Bref, la disponibilité des alternatives et leur concordance avec les valeurs exprimées par la population semblent avoir contribué à rendre le projet inacceptable aux yeux du public.

Tel qu'abordé par deux porte-parole de la CQVK, dans un contexte de « *Montréalisation* des médias » (Gagnon, 2005), où les sujets d'actualité comme les entreprises de presse convergent de plus en plus vers la région métropolitaine; la proximité géographique du projet avec les grandes entreprises de presse et l'illustration des risques pour la population montréalaise apparaissent comme des facteurs contextuels et stratégiques ayant contribué à la mise sur agenda médiatique du problème. Comme nous l'avons vu avec l'analyse des conséquences du projet (sect. 4.5.1), les risques posés pour la région métropolitaine ont fait l'objet de plusieurs interventions des opposants. Cette emphase mise sur la question des risques environnementaux à l'échelle régionale nous incitent à formuler quelques commentaires, principalement à l'égard du cadrage de l'information sur les changements climatiques.

Suivant les articles de notre corpus, la tendance des médias semble être de présenter les changements climatiques comme un phénomène du quotidien, accéléré par les activités humaines et dont les effets seraient immédiats¹¹⁹. La presse locale comme certains groupes de pression ont tendance à inscrire les changements climatiques dans le présent en « créant » des événements à valeur de signalisation. Autrement dit, ils associent des catastrophes récentes et

connues du public, par exemple une vague de chaleur ou la crise du verglas, aux effets des changements climatiques. Il est intéressant aussi d'observer que le cadrage exercé par les médias locaux est très porté sur les conséquences des changements climatiques (auxquels contribue directement le projet de centrale) sur l'environnement immédiat et la santé des populations locales. Bien que le phénomène soit décrit comme global, ses conséquences sont incarnées dans des problématiques locales telles le smog et la mauvaise qualité de l'air en milieu urbain. Plusieurs des conséquences qui y sont associées apparaissent potentiellement fatales ou très sérieuses. Certains articles rapportent même des estimations de mortalité annuelle directement associées aux changements climatiques. Le cadrage de l'information effectué sur le thème de la santé crée un climat très réactif dans une région déjà affectée par des problèmes récurrents de pollution issus de la grande industrie. Le recours à des médecins et professionnels de la santé par les journalistes de la presse locale et les groupes de pression semblent également avoir joué un rôle de premier plan dans la diffusion d'information relative aux effets du projet sur la santé. De fait, une étude rapportée par Slovic (1992) montre que le public considère les médecins comme une source d'information plus fiable que toute autre en ce qui concerne la santé. Les spécialistes de la santé sont fort bien placés pour comprendre le public et travailler avec lui grâce à leur longue tradition de participation à la vie communautaire et à la confiance que leur vouent généralement les membres de la société.

L'emphase mise sur l'immédiateté des risques environnementaux semble avoir contribué au critère de *newsworthyness*¹²⁰ en accentuant l'impression de proximité avec le risque. Selon Slovic (1992), une situation qui présente de hauts risques d'effets intergénérationnels comme les changements climatiques serait susceptible d'être perçue comme inacceptable. L'auteur identifie en effet la possibilité d'effets latents comme un élément contribuant à la perception d'un risque comme indésirable. Toutefois, les études sur la réception des campagnes de lutte au tabagisme (Singer et Endreny, 1993), indiquent bien que l'action sur des risques qui comportent très peu de dangers immédiats et dont les effets se rapportent sur le long terme, demeure très difficile. Si par exemple les changements climatiques, principal risque environnemental posé par le projet, avaient été présentés uniquement dans une perspective d'effets latents, portés dans le long terme et n'ayant que peu de dangers immédiats; les

-

¹²⁰ La valeur de l'événement en tant que « nouvelle » (McComb et Shaw, 1993).

militants auraient-ils pu compter sur un aussi grand support du public, notamment en contexte de crise sur le plan de l'énergie? Il semble que ce soit davantage l'amplification des changements climatiques comme posant d'importants dangers immédiats qui a eu des effets positifs substantiels au cours de la controverse; en témoignent les lettres d'opinion du public, très critiques des politiques en la matière. Ainsi, suivant les thèmes mobilisés principalement dans la presse locale, nous pouvons avancer l'idée que l'association des changements climatiques à des risques immédiats au cours de la controverse a favorisé une plus grande mobilisation des individus sur la scène locale. En affirmant que les changements climatiques sont responsables de précédentes vagues de chaleur ou d'un verglas catastrophique, qui sont des phénomènes subis et vécus récemment par la population, on contribue certainement à conscientiser le public et à le rendre plus attentif aux débats sur le sujet.

L'association d'effets catastrophiques immédiats à l'idée que les changements climatiques sont déjà en cours pose toutefois certains dangers. Un éditorialiste de *La Presse* a émis une mise en garde en cours de controverse contre cette façon de définir les risques pour mobiliser l'opinion : « Les arguments de peur peuvent être efficaces, mais peuvent avoir des effets néfastes à moyen et long terme » (*AIEQ*, DOC 03). Le problème est le suivant : si les conséquences anticipées par le public au sujet des changements climatiques ne se réalisent pas dans l'ampleur et la période attendue, la perception du risque peut en être affectée. Les individus peuvent réagir en croyant qu'ils ont surestimé le risque ou encore estimer que les diverses sources d'information ont été malhonnêtes ou se sont trompées sur le risque. Cela peut soulever la méfiance, la démobilisation, voire l'indifférence. Les résultats préliminaires d'une enquête récente indiquent à ce sujet une diminution du niveau d'inquiétude des Canadiens à propos des changements climatiques (Krewski *et al.*, 2004). Compte tenu de l'influence de l'opinion publique dans la gouvernance politique et les choix en matière d'environnement, cette tendance demeure inquiétante et pourrait avoir des « effets de vagues » (Kasperson et *al.*, 2003) sur le risque réel, par voie de désengagement politique.

La discussion précédente soulève une problématique complexe. Le cas du Suroît montre bien que la construction des problèmes publics n'est pas un phénomène facile à appréhender. Comment solliciter ou maintenir l'intérêt du public dans le cadre d'une contestation sans

amplifier les risques immédiats? Et comment informer sur les risques immédiats sans générer une perception de dangers catastrophiques? La façon dont est représenté le rôle du citoyen dans les débats apporte des pistes de réflexion intéressantes. Dans l'ensemble, les journalistes interpellent davantage l'individu comme « consommateur », s'insérant dans un système de biens et de services à maintenir, et très peu à titre de « citoyen » actif, avec des droits et aussi des responsabilités dans l'orientation des choix de société. Les niveaux de gestion et de contrôle du problème sont généralement présentés comme hors de la portée individuelle dans les messages médiatiques. Une étude récente indique à cet égard que près de 75% des Canadiens sentent qu'ils n'ont comme individu aucun ou peu de contrôle sur les grands enjeux de société (Krewski et al., 2004), ce qui rend certes difficile l'avènement d'une remise en question collective de la société de consommation et fragilise le soutien à des mesures plus poussées en matière d'environnement.

Les éléments de cadrage relevés lors de l'analyse des résultats mettent en évidence l'enjeu central de la controverse : il s'agit d'une confrontation fondée sur une demande sociale pour une plus grande ouverture politique et un rôle accru du citoyen dans la maîtrise des grands choix de société; « Pour un débat public indépendant, ouvert et transparent » (CMAQ, ID 24). Les revendications donnent une forte priorité à la protection de la santé publique, de l'environnement et au droit du citoyen; alors que les politiques actuelles privilégient la compétitivité et la croissance sur le plan économique. Même si les positions défendues par les journalistes et les groupes de pression sont variées, un point de convergence apparaît : la remise en cause de l'autorité des hauts dirigeants et des experts formels dans des décisions qui concernent des secteurs névralgiques comme l'environnement et l'énergie. Le débat public a ainsi conduit à la définition d'un nouveau référentiel des politiques publiques. L'importance accordée au « droit à l'information » en est un bon indicateur. En somme, suivant le cas du Suroît, la question de l'avenir des grands projets énergétiques ou environnementaux ne doit plus être posée en termes d'acceptabilité, mais en termes de coconstruction, de même, on ne doit pas chercher à « faire comprendre », mais à organiser la participation citoyenne, par l'éducation, la sensibilisation et le renforcement des mécanismes de démocratie directe.

CHAPITRE VI

CONCLUSION

Dans ce mémoire, nous avons exploré les processus par lesquels journalistes, producteurs d'information et groupes de pression ont participé à la construction du cas du Suroît en problème public. Les résultats de l'étude exploratoire offrent plusieurs réponses et pistes de réflexions à l'égard des objectifs de départ qui consistaient à approfondir la question de l'utilisation des médias par les groupes de pression et de l'influence du traitement médiatique dans l'évolution de la controverse. Nous exposons ici les points les plus importants des résultats de l'analyse effectuée, ainsi que les éléments et concepts nouveaux dégagés précédemment. Enfin, nous discutons des implications et limites de cette recherche.

Les résultats de l'étude permettent de développer un regard neuf sur les actions collectives contemporaines. L'analyse des pratiques et stratégies de communication qui ont été développées au cours de la controverse a permis de rendre compte de la manière dont les associations définissent les enjeux de la contestation, construisent leur visibilité et pensent leurs interventions dans les médias. Certains groupes attribuent un rôle crucial aux médias pour assurer la prise en charge politique du problème et sensibiliser la population, d'autres valorisent davantage les actions de terrain et les communications de proximité. En s'intéressant à la fois aux stratégies, aux pratiques et aux discours des militants comme des journalistes, nous avons été en mesure de dégager des réflexions nouvelles à la fois sur l'évolution des modes d'expression des mobilisations et l'espace pertinent pour les appréhender.

La controverse nouée autour du Suroît est venue tout d'abord élargir et complexifier les champs d'intervention habituels des groupes de pression. Tel qu'observé lors de l'analyse des résultats, les groupes locaux ont développé des actions qui dépassent largement leur mission de base, le plus souvent fondée sur des projets de conservation de l'environnement à l'échelle locale et régionale: ils ont investi avec succès la scène médiatique nationale, conçu des

moyens de pression via réseaux électroniques, développé des collaborations avec des institutions et ministères publics en insistant sur le caractère international de l'enjeu. Inversement, les grands groupes environnementaux, habitués aux grandes campagnes d'information et de sensibilisation, ont progressivement « décentralisé » leurs actions de communication en orientant leurs stratégies auprès de publics cibles, en soutenant l'action des groupes locaux et en investissant la scène locale. Cette superposition des rôles suit l'évolution des enjeux et amène les groupes à agir sur des terrains nouveaux.

L'opposition a également été le lieu de nouvelles convergences entre mouvements sociaux et acteurs de la scène politique, scientifique et artistique. L'environnement et sa protection sont apparus comme un projet rassembleur, affilié à la défense de valeurs progressistes et interpellant l'action d'une multitude d'acteurs de divers secteurs. Ceux-ci ont consolidé leurs assises et unit leurs forces et leurs ressources pour se mobiliser sur la base d'intérêts communs. La définition des enjeux en termes sociaux, politiques et économiques semblent avoir favorisé une telle convergence entre mouvements, qui ont à leur tour influencé la réceptivité médiatique au problème.

Généralement critiqués pour leur démagogie (AIEQ, DOC 03), les porte-parole du mouvement contestataire ont ici mis de l'avant des actions plus pragmatiques et planifiées (le financement de la recherche par exemple) et orienté leurs discours autour des solutions en diffusant un discours de contre-expertise sur les alternatives énergétiques. Appuyé par une participation active de journalistes et des rédaction de presse qui ont soutenu la recherche et diffusé les résultats d'études, les débats sur les solutions ont conduit à une plus grande prise en charge des alternatives et à une meilleure intégration de la volonté collective, favorable aux énergies renouvelables. Cette dynamique a favorisé une reformulation des problèmes et une acquisition collective de connaissances.

La contestation du Suroît constitue selon nous un exemple intéressant des nouvelles formes de mobilisation. Les convergences observées entre mouvements sociaux, de même que l'évolution des discours militants et l'ouverture des champs d'action et de collaboration entre groupes locaux et nationaux ouvrent des horizons de recherche intéressants pour la

compréhension de la construction des problèmes publics en environnement : Quelles tendances se dégagent à travers les nouvelles convergences entre mouvements sociaux sur des enjeux environnementaux? Quelles sont les conséquences des nouvelles formes de militantisme qui réclament des savoirs techniques ou scientifiques (sur le recrutement et le soutien populaire par exemple)? Comment s'exercent les rapports de collaboration et de compétition entre groupes?

Sur des enjeux d'importance et en situation de conflit social, c'est au gouvernement d'assurer la fonction « d'arbitrage » entre les diverses parties impliquées. Or, lorsque la légitimité du gouvernement est questionnée et que celui-ci entre en opposition avec ses propres balises réglementaires, comme ça été le cas avec le projet du Suroît qui a été accordé par décret sans audience ni consultation, les médias semblent avoir la légitimité et aussi l'influence (McCombs et Shaw, 1993) pour exercer ce rôle. Au cours de la controverse, les journalistes ont contribué à enrichir la régulation des tensions de trois façons complémentaires :

- en jouant un rôle de garant des procédures, par l'interpellation de la responsabilité politique et la diffusion d'éditoriaux et de lettres d'opinion qui dénoncent le non respect des processus de consultations populaires, considérés partout comme « essentiels »;
- en associant différentes formes de savoir qui élargissent le champ des arguments considérés¹²¹ en vue d'éclairer les enjeux et de dégager d'éventuelles pistes de consensus: des savoirs citoyens et non-spécialistes aux savoirs experts, des arguments concernant les implications éthiques et socio-économiques à l'analyse scientifique des risques;
- en renversant les rapports de force initiés par le gouvernement : en amplifiant et accordant une grande visibilité à « l'incertitude » perçue dans l'orientation politique

-

¹²¹ Selon LaMay et Dennis (1991), de nombreux journalistes se questionnent d'ailleurs de plus en plus sur la pertinence d'élargir la conception de leur rôle de simples transmetteurs de nouvelles à celui d'éducateur face à celles-ci.

du développement énergétique et la maîtrise des risques, la presse a contribué à transformer les rapports entre le public, les experts et les responsables politiques. Elle l'a fait aussi en « légitimant » et soutenant les actions de protestation dans une situation où l'expertise scientifique et l'autorité politique s'avéraient insuffisantes.

Cependant, comme nous l'avons explicité lors de la discussion (voir sect. 5.1.3), ce soutien des médias n'est pas synonyme de démocratie directe. Les médias opèrent une sélection des arguments et des acteurs qui suit les configurations politiques et sociales (McAdam et al., 1996) dans lesquelles sont engagées les organisations militantes. Nous avons vu par exemple que la Coalition Québec-Vert-Kyoto (CQVK), dont la visibilité était très forte en début de controverse, a été confrontée à une défection des soutiens dans certains quotidiens dès l'arrivée d'un contre-mouvement industriel mené par la Coalition pour la sécurité énergétique du Québec. Par ailleurs, le soutien journalistique aux revendications militantes et citoyennes, plus visible dans les presses alternative et locale ainsi que dans le quotidien Le Devoir, est étroitement lié à un petit groupe de journalistes spécialisés sur les questions environnementales, dont la présence est encore limitée dans les grandes entreprises de presse.

Dans le cadre de ce travail, nous avons cherché à rendre compte de la complexité du système médiatique en intégrant une variété de sources d'information (groupes de pression, promoteurs, institutions, scientifiques, experts, etc.) et divers groupes de presse (alternatif, local, national). Une telle analyse du traitement accordé au problème nous a permis d'avancer une réflexion plus complète et riche du rôle souvent complémentaire joué par les divers niveaux de presse. Nous avons vu par exemple que les médias alternatifs développent un discours plus « interpellatif », valorisant l'action collective et assurent un maintien de la couverture journalistique lors de baisses d'intérêt marqués dans la presse nationale. La presse nationale suit quant à elle davantage les cycles narratifs établis par McComas et Shanahan (1999) : on y retrouve les éléments d'une introduction (conséquences et risques potentiels du problème), d'un développement (causes et responsabilités en jeu) et d'une conclusion (coûts et solutions) qui pourraient favoriser une meilleure compréhension des enjeux. Enfin, la presse locale, qui s'inscrit dans une dynamique médiatique plus communautaire, a suivi

étroitement le mouvement d'opposition sur la scène régionale, accordant beaucoup d'espace aux acteurs de la mobilisation tout au long de la controverse.

En somme, les résultats de l'étude offrent un survol de diverses dimensions de la construction du Suroît en problème public : placement des articles, sources de référence, registres des discours, enjeux et limites de la médiatisation, évolution des thèmes des débats, etc. Cette exploration ne questionne pas directement la question des « effets de cadre » (Gitlin, 1980) ou de la « construction de sens » au point de réception, c'est-à-dire au niveau du public récepteur. Plusieurs postulats ont toutefois pu être avancés quant aux effets des messages médiatiques sur la perception publique du problème à partir des lettres d'opinion du public diffusées dans les presses quotidiennes nationales et les journaux hebdomadaires locaux. Nous avons par exemple dégagé l'impact sur la population locale de l'accent mis par les journalistes et les militants sur les effets immédiats des changements climatiques auxquels est associé le projet de centrale 122.

Les recherches en cours dans le domaine des sciences de la communication interrogent particulièrement la question de la « réception » des contenus médiatiques (Proulx et Breton, 2002; Roy, 2004). Ces études cherchent à saisir plus adéquatement les dynamiques de construction de la perception sociale des enjeux contemporains, c'est-à-dire la manière dont les individus interprètent l'information véhiculée par les médias : Quel poids exercent les médias dans le processus de construction de la perception publique du risque? À quel point les médias exercent-ils une influence sur les réactions comportementales des individus à propos d'une situation de risque?

Compte tenu de la place croissante du public dans les décisions politiques en matière d'environnement (Rosa, 2003), nous considérons important de poursuivre la réflexion sur les processus de construction de l'information qui leur est transmise et leur interprétation au point de réception; ceci afin de développer un « savoir-communiquer » chez les divers acteurs sociaux interpellés par les enjeux environnementaux et leur traitement dans un système

¹²² Ces rapports ne concernent cependant qu'un public spécifique qui est intervenu activement dans le débat par la production de textes.

médiatique aujourd'hui plus complexe et diversifié. Il s'agit aussi ultimement d'éveiller un sens éthique dans la manière de mener les communications médiatiques, notamment en contexte de controverse. Même si la communication persuasive vise une efficacité, donc des effets à court et moyen termes, plusieurs intervenants ont démontré un souci et une prise en compte des répercussions à long terme de leurs messages sur le public récepteur, mais aussi sur le mouvement écologiste dont les ressources et la crédibilité reposent encore aujourd'hui sur des assises fragiles.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Angers, Maurice. 1996. *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, 2e éd. Montréal : Éditions CEC.

Badot, Janine. 1999. « L'engagement dans l'arène médiatique : Les associations de lutte contre le sida ». *Réseaux*, no 95, p. 155-196. Paris : CNET/Hermès Science.

Bardin, Laurence. 2001. L'analyse de contenu, 11e éd. Coll. « Psychologue », no. 69. Paris : PUF.

Beaud, Michel. 2000. Histoire du capitalisme, de 1500 à 2000. Paris : Seuil.

Beck, Ulrich. 2001. La Société du risque : Sur la voie d'une autre modernité. Préf. d'Arlette Bouzon. Trad. de l'allemand par L. Bernardi. Paris : Aubier.

Benford, Robert et David A. Snow. 2000. « Framing Processes and Social Movements : an Overview and Assessment ». *Annual Review of Sociology*, 26, p. 611-639.

Berger, Arthur Asa. 2000. *Media and Communication Research Methods*. Coll. « Sage ». Californie: Éditions Thousand Oaks.

Bilodeau, André, Yvan Girouard, Nicole Légaré, Guy Jolicoeur et Ronald Proulx. 1993. Le guide ressources de la presse communautaire. Montréal: Association des médias écrits communautaires du Québec.

Bourguinat, Henri. 2002. Finance internationale. Paris: Presses Universitaires de France.

Bourg, Dominique et Jean-Louis Schlegel. 2001. Parer aux risques de demain - Le principe de précaution. Paris : Éditions Seuil.

Bourdieu, Pierre. 2000. Propos sur le champ politique. Lyon: Presses Universitaires de Lyon.

Boutin, Gérald. 1997. L'entretien de recherche qualitatif. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Bruner, Michael et Max Oelschlaeger. 1994. «Rhetoric, environmentalism, and environmental ethics». *Environmental Ethics*, vol. 16, no 4, p. 377-396.

Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE). 2003. Projet de centrale à cycle combiné du Suroît à Beauharnois par Hydro-Québec. Rapport 170 [en ligne]. Consulté sur : www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape170.pdf.

Callon, Michel. 1999. « Des différentes formes de démocratie technique ». Cahiers de la Sécurité Intérieure : Risque et démocratie. Savoirs, pouvoirs, participation... Vers un nouvel arbitrage?, no 38 (4e trimestre), p. 37-54.

Cefaï, Daniel. 1996. « La constitution des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques ». *Réseaux*, no 75, p.43-66.

Cefaï, Daniel et Danny Trom. 2001. Les formes de l'action collective : mobilisations dans des arènes publiques. Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales.

Champagne, Patrick. 1990. Faire l'opinion : le nouveau jeu politique. Paris : Éditions de Minuit.

Charron, Jean. 1997. « Les effets des médias ». Sciences humaines (Auxerre), no 74, p. 30-34.

Chartier, Lise. 2003. Mesurer l'insaisissable : méthode d'analyse du discours de presse. Montréal : Presses de l'Université du Québec.

Chateauraynaud, Francis et Didier Torny. 1999. Les sombres précurseurs : Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque. Paris : EHESS.

Chomsky, Noam et Robert W. McChesney. 2000. *Propagande, médias et démocratie*. Préf. de Collette Beauchamp. Trad. de l'anglais par Liria Arcal. Montréal : Écosociété.

Cobb, Roger et Marc H. Ross. 1997. « Agenda setting and the denial of agenda access ». In *Cultural strategies of agenda denial*, sous la dir. de Roger Cobb. Kansas: University Press of Kansas.

Commission mondiale sur l'environnement et le dévelopement (CMED). 1988. *Notre avenir à tous*. Montréal : Éditions du Fleuve.

Dallenne, Pierre et Alain Nonjon. 2005. L'espace mondial: fractures ou interdépendances? : Économie, société, civilisation et géopolitique. Paris : Ellipses.

Derville, Grégory. 1997. Le pouvoir des médias. Mythes et réalités. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.

Desautels, Jacques. 1999. « Rapport au savoir et éducation relative à l'environnement ». In Éducation relative à l'environnement : regards, recherches, réflexions, vol 1, p.179-183. Montréal : Université du Québec à Montréal.

Desjardins, Richard et Robert Monderie. 1999. L'Erreur boréale. Vidéo documentaire, 70 min. Québec : Production de l'Office Nationale du Film du Canada.

Dortier, Jean-François. 1998. Les sciences humaines. Panorama des connaissances. Paris : Éditions Sciences Humaines.

Dubois, Frédéric et Michel Sénécal. 2004. « Vers la création d'un espace médiatique alternatif? ». In La société des savoirs : Programme du 72e Congrès de l'Association francophone pour le savoir – Acfas (10-14 mai 2004). Consulté sur : www.acfas.ca/congres/congres/2/S289.htm.

Duran, Patrice. 1999. Penser l'action publique. Paris : LGDJ

Fayard, Pierre. 2000. La maîtrise de l'interaction : L'information et la communication dans la stratégie. Paris : Zéro Heure.

Fillieule, Olivier. 1997. Stratégie de la rue. Les manifestations en France. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Gagnon, Karine. 2005. « La montréalisation des médias ». Le trente : Dossier influence, vol 29, no 10 (novembre), p. 17-19.

Gamson, William A. 1975. The strategy of social protest. Homewood: Dorsey.

Gamson, William A. et Andre Modigliani. 1989. « Media discourse and public opinion on nuclear power: a constructionist approach ». *American Journal of Sociology*, vol 95, no 1, p. 1-37.

Gamson, William A. et David S. Meyer. 1996. « Framing political opportunity ». In Comparative perspective on social movements. Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings, sous la direction de D. McAdam, J. McCarthy, et M. N. Zald, p. 275-290. Cambridge: Cambridge University Press.

Garraud, Philippe. 1990. « Politiques nationales : élaboration de l'agenda ». L'Année Sociologique, vol. 40, p. 17-41.

George, Eric. 2000. « De l'utilisation d'Internet comme outil de mobilisation : Les cas d'ATTAC et de SALAMI ». Sociologie et sociétés, vol 32, no 2, p. 172-188.

Gerstlé, Jacques. 2004. La communication politique. Paris: Armand Colin.

Giroux, Guy. 2001. L'État, la société civile et l'économie. Québec : L'Harmattan.

Gitlin, Todd. 1980. The Whole World is Watching: Mass Media in the Making and Unmaking of the New Left. Berkeley (Californie): University of California Press.

Goffman, Ervin. 1974 (trad. 1991). Les cadres de l'expérience. Paris : Gallimard.

Granjon, Fabien. 2002. Néomilitantisme : critique sociale et engagement distancié. *Temps réel : Observatoire des usages politiques et militants de l'Internet.* Consulté sur : www.tempsreels.net/article pdf.php3?id article=1046.

Habermas, Jürgen. 1993. L'espace public. Paris: Payot.

Hansen, Anders. 19931993. *The Mass Media and Environmental Issues*. Leicester (Royaume-Uni): Leicester University Press.

Hilgartner, Stephen et Charles L. Bosk. 1988. «The Rise and Fall of Social Problems: A Public Arenas Model». *American Journal of Sociology*, vol 94, no 1, p. 53-78.

Ion, Jacques. 1997. La fin des militants? Paris : Éditions de l'Atelier.

Joly, Pierre-Benoit et Claire Marris. 2001. « Mise sur agenda et controverses : Une approche comparée du cas des OGM en France et aux Etats-Unis ». In Risques collectifs et situations de crise. Bilans et perspectives : Actes du colloque INRA Science et gouvernance (février). Grenoble : INRA.

Juhem, Philippe. 1999. «La participation des journalistes à l'émergence des mouvements sociaux. Le cas de SOS-Racisme». In *Médias et mouvements sociaux*, sous la direction d'Érik Neveu, p. 122-152. Coll. « Réseaux », no 98. Paris : Hermès Science.

Karsenti, Thierry et Stéphanie Demers. 2000. «L'étude de cas ». In *Introduction à la recherche en éducation*, sous la dir. de Thierry Karsenti et Lorraine Savoie Zajc, p. 225-247. Sherbrooke (Québec): Éditions du CPR.

Kasperson, Jeanne X., Roger E. Kasperson, Nick Pidgeon et Paul Slovic. 2003. «The social amplification of risk: assessing fifteen years of research and theory ». In *The Social Amplification of Risk*, sous la dir. de Nick Pidgeon, Roger E. Kasperson et Paul Slovic, p. 13-47. Cambridge (Angleterre): Cambridge University Press.

Kitschelt, Herbert. P. 1986. « Political opportunity structures and political protest: antinuclear movements in four democracies ». *British Journal of Political Science*, vol 16, no 1, p. 57-85.

Krewski, D., L. Lemyre, L. Bouchard, K. Brand, C. Dallaire, P. Mercier et W. Leiss. 2004. *Public Perception and Acceptable Levels of Health Risk among Canadians*. Ottawa: Institut de recherche sur la santé des populations. Université d'Ottawa.

Lagueux, Maurice. 1989. « Le néo-libéralisme comme programme de recherche et comme idéologie ». Cahiers d'économie politique, no 16-17, p.129-152.

LaMay, Craig et Everette Dennis. 1991. Media and the Environment. Washington: Island Press.

Laramée, Alain et Bernard Vallée. 1991. La recherche en communication - Éléments de méthodologie. Montréal : Presses de l'Université du Québec.

Lascoumes, Pierre. 1999. « Productivité des controverses et renouveau de l'expertise ». Cahiers de la Sécurité Intérieure : Risque et démocratie. Savoirs, pouvoirs, participation... Vers un nouvel arbitrage?, no 38 (4e trimestre), p. 75-95.

Lasswell, Harold Dwight. 1977. Harold D.Lasswell on political sociology. Chicago: University of Chicago Press.

Le Bohec, Jacques. 1997. Les rapports Presse-politique. Paris, L'Harmattan.

Lefèvre, Mathias. 2004. « Les firmes multinationales face au risque climatique : sauver le capital en sauvant la terre? ». *Vertigo – La Revue en sciences de l'environnement*, vol 5, no 2 (septembre). Consulté sur : www.vertigo.uqam.ca/vol5no2.

Lenway, Stephanie et Kathleen Rehbein. 1991. « Leaders, Followers, and Free Riders: An Empirical Test in Corporate Political Involvement ». Academy of Management Journal, vol 34, p. 893-905.

Lupton, Deborah. 1999. Risk. Londre: Routledge.

Magny, Claudine. 2004. « Hydro-Québec : cap sur le thermique? ». Dossier de Radio-Canada [en ligne]. Consulté sur : www.radio-canada.ca/nouvelles/dossiers/hydro/.

Maissonneuve, Danielle, Jean-François Lamarche et Yves St-Amand. 2003. Les relations publiques dans une société en mouvance, 3e éd. Montréal: Presses de l'Université du Québec.

McAdam, Doug. 1996. « Political opportunities: conceptual origins, current problems, future directions ». In *Comparative perspective on social movements. Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*, p. 23-40. Cambridge (Angleterre): Cambridge University Press.

McAdam, Doug, John D. McCarthy et Mayer N. Zald. 1996. Comparative perspective on social movements. Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings. Cambridge (Angleterre): Cambridge University Press.

McComas, Katherine A. et James Shanahan. 1999. « Telling Stories About Global Climate Change. Measuring the Impact of Narratives on Issue Cycles ». *Communication Research*, vol 26, no 1, p. 30-57.

McCombs, Maxwell et Donald L. Shaw. 1993. « The evolution of agenda-setting research: Twenty-five years in the marketplace of ideas ». *Journal of communication*, vol 43, no 2, p. 58-67.

Merriam, Sharan B. 1988. Case study in education: a qualitative approach. San Francisco: Jossey-Bass.

Mucchielli, Roger. 1998. L'analyse de contenu des documents et des communications. Paris : ESF éditeur.

Mucchielli, Alex. 1996. Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales. Paris : Armand-Colin.

Neuendorf, Kimberly A. 2002. The Content Analysis Guidebook. Thousand Oaks (Etats-Unis): Sage Publications.

Neveu, Érik (dir. publ.). 1999. Médias et mouvements sociaux. Coll. « Réseaux », no 98. Paris : Hermès Science Publications.

Ollitrault, Sylvie. 1999. « De la caméra à la pétition web, les mobilisations médiatiques des écologistes ». In *Médias et mouvements sociaux*, sous la direction d'Érik Neveu, p. 153-187. Coll. « Réseaux », no 98. Paris : Hermès Science.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2003. Les risques émergents au 21^e siècle. Vers un programme d'action. Paris : OCDE.

Padioleau, Jean-Gustave. 1982. L'Etat au concret. Paris: PUF.

Perreault, Robert. 2004. *Notes de cours : ENV 7410 – Analyse socio-politique des enjeux environnementaux*. Professeur : Laurent Lepage, Institut des sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal.

Perron, Bertrand, Jean-Guy Vaillancourt et Claire Durand. 1999. « Les leaders de groupes verts et leur rapport aux institutions ». *Recherches sociographiques*, Vol 32, no spécial sous la dir. de P. Hamel, L. Maheu et J.-G. Vaillancourt, p. 521-549.

Pourtois, Jean-Pierre et Huguette Desmet. 1988. Épistémologie et instrumentation en sciences humaines. Liège: P. Mardaga.

Proulx, Serge et Philippe Breton. 2002. L'explosion de la communication à l'aube du XXIe siècle. Montréal : Boréal.

Pujas, Véronique. 1999. « La scandalisation en France, Italie et Espagne ». In *Actes du VIe Congrès de l'Association Française de Science Politique – AFSP* (28 septembre – 1er octobre 1999). Consulté sur: www.cidsp.upmfgrenoble.fr/cidsp/publications/articles/pujas_afsp99.rtf.

Raboy, Marc. 1992. Les médias québécois : presse, radio, télévision, câblodistributrion. Boucherville (Québec) : Gaëtan Morin éditeur.

Ramonet, Ignacio. 1999. La tyrannie de la communication. Paris : Folio actuel.

Régie de l'énergie du Québec. 2004. Avis de la Régie de l'énergie sur la sécurité énergétique des Québécois à l'égard des approvisionnements électriques et la contribution du projet du Suroît. A-2004-01[en ligne]. Consulté sur : www.regie-energie.qc.ca/A-2004-01.pdf.

Renn, Ortwin. 1992. « Concepts of Risk: A Classification ». In *Social Theories of Risk*, sous la dir. de Sheldon Krinsky et Dominic Golding, p. 53-82. Westport (États-Unis): Praeger Publishers.

Robert, André et Annick Bouillaget. 1997. L'analyse de contenu. Paris : PUF.

Rochefort, David et Roger Cobb. 1994 (dir. publ.). Problem definition: An emerging perspective. The politics of problem definition: shaping the agenda setting. Kansas: University Press of Kansas.

Rosa, Eugene. 2003. « Logical Structure of the Social Amplification of Risk Framework: Metatheoretical Foundations and Policy Implications ». In *The Social Amplification of Risk*, sous la dir. de Nick Pidgeon, Roger E. Kasperson et Paul Slovic, p. 47-76. Cambridge (Angleterre): Cambridge University Press.

Roussopoulos, Dimitrios I. 1994. L'écologie politique. Montréal : Écosociété.

Roy, Jean-François. 2004. « L'amplification sociale du risque : les changements climatiques dans la presse écrite au Canada 1990-2004 ». Thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa.

Roy, Jean-Hugues et Marie-Hélène Papillon. 2005. Le 6e « W ». Le trente : Dossier influence, vol 29, no 10 (novembre), p. 9-11.

Salles, Jean-Michel. 1993. « Les enjeux économiques des risques globaux d'environnement ». *Natures, Sciences et Sociétés,* vol 1, no 2, p. 108-117.

Singer, Eleanor et Phyllis M. Endreny. 1993. Reporting on risk: how the mass media portray accidents, diseases, disasters, and other hazards. New York: Russell Sage Foundation.

Slovic, Paul. 1992. « Perception of Risk: Reflections on the Psychometric Paradigm ». In *Social Theories of Risk*, sous la dir. de Sheldon Krinsky et Dominic Golding, p. 117-152. Westport (États-Unis): Praeger Publishers.

Snow, David A., E. Burke Rochford, Steven K. Worden et Robert D. Benford. 1986. « Frame alignment processes, micromobilization, and movement participation ». *American Sociological Review*, no 51(Août), p. 464-481.

Stossel, Scott. 1998. « La télévision qui tue ». L'Actualité, vol 23, no 2 (février), p. 66-70.

Strydom, Piet. 2002. Risk, Environment and Society. Ongoing Debates, Current Issues and Future Prospects. Philadelphie: Open University Press.

Tarrow, Sidney. 1996. « States and opportunities: the political structuring of social movements ». In *Comparative perspective on social movements*. *Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*, p. 41-61. Cambridge (Angleterre): Cambridge University Press.

Tessier, Robert. 1996. « Sociologie des médias et gestion de l'environnement : valeurs sociales et mise au programme politique ». In *La recherche sociale en environnement : Nouveaux paradigmes*, sous la dir. de Jean-Guy Vaillancourt et Robert Tessier, p.135-148. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Valkenburg, Patti M., Holli A. Semetko et Claes H. De Vreese. 1999. « The effects of news frames on readers' recall and thoughts ». *Communication Research*, 26, p. 550–568.

Vaillancourt, Jean-Guy. 1981. « Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises : de la contre-culture et du conservationisme à l'environnementalisme et à l'écosocialisme ». Sociologie et sociétés, vol 13, no 1, p. 81-98.

Veron, Eliseo. 1981. Construire l'événement : Les médias et l'accident de Three Mile Island. Paris : Éditions de Minuit.

Watine, Thierry. 2003. « De la convergence des métiers de la communication publique à l'hybridation des pratiques professionnelles : la nouvelle posture journalistique ». Les Cahiers du journalisme : Les promesses et les pièges de l'information internationale, vol 12 (automne), p. 242-277.

Zald, Mayer N. et Bert Useem. 1987. « Movement and countermovement interaction: Mobilization, tactics, and state involvement ». In *Social Movements in an Organizational Society*, sous la dir. de Mayer N. Zald et John D. McCarthy, p. 247-272. New Jersey: Transaction Books.

Zhongdang, Pan et Gerald M. Kosicki. 1997. « Priming and Media Impact on the Evaluations of the President's Perfomance ». *Communication Research*, no 24 (février), p. 3-30.

AUTRES OUVRAGES CONSULTÉS

Allan, Stuart, Barbara Adam et Cynthia Carter. 2000. Environmental Risks and the Media. New York: Routledge.

Balle, Francis. 1995. « Les formes de communication par les médias ». T.2 de *Dictionnaire critique de la communication*, sous la direction de Lucien Sfez. Paris : Larousse.

Bell, Allan. 1994. « Climate of opinion: public and media discourse on the global environment ». *Discourse & Society*, vol 5, no 1, p. 33-64.

Boutin, Vicky. 2004. « La saga du Suroît. La polémique énergétique ». In *Annuaire du Québec 2005*, sous la dir. de Michel Venne, p. 554-557. Montréal : Fides.

Catherin, Véronique. 2000. La contestation des grands projets publics: Analyse microsociologique de la mobilisation des citoyens. Coll. « Logiques Politiques ». Paris: L'Harmattan.

Dacheux, Eric. 2000. Vaincre l'indifférence. Les associations dans l'espace public européen. Paris : CNRS Communication.

De Cheveigné, Suzanne. 2000. L'environnement dans les journaux télévisés : Médiateurs et visions du monde. Paris : CNRS Communication.

Dotto, Lydia. 2000. « Public Confusion over Climate Change: The Role of the Media ». In *Climate change and communication*, sous la dir. de Daniel Scott, Brenda Jones, Jean Andrey, Robert Gibson, Paul Kay, Linda Mortsch et Keith Warriner, p. F1/1-F1/4. Ottawa: Fonds d'action pour le changement climatique. Environnement Canada. Université de Waterloo.

Fillieule, Olivier. 1993. Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective dans la France contemporaine. Paris : L'Harmattan.

Fortien, Pierre. 2004. « L'électricité : le défi de la rareté. Mieux gérer la sécurité énergétique et la tarification ». In *Annuaire du Québec 2005*, sous la direction de Michel Venne, p. 239-247. Montréal : Éditions Fides.

Fréchette, Christine. 2004. « Les multiples facettes de la sécurité énergétique ». In *Annuaire du Québec 2005*, sous la direction de Michel Venne, p. 685-689. Montréal : Éditions Fides.

Gendron, Corinne, Jean-Guy Vaillancourt. 1998. L'Énergie au Québec : Quels sont nos choix? Montréal : Écosociété.

Hamel-Dufour, Sophie. 2000. « Quelles préoccupations la question des changements climatiques suscite-t-elle? Évolution et transformation du discours chez trois groupes d'acteurs ». *Vertigo – La Revue en sciences de l'environnement*, vol 1, no 2 (septembre). Consulté sur : www.vertigo.uqam.ca/vol1n2/art4.

Laramée, Alain. 1997. La communication environnementale : de la problématique à l'évaluation. Coll. « Sciences de l'environnement ». Montréal : Presses de l'Université du Québec.

Lévesque, Hélène. 2002. « La contribution des médias à la construction du sens. Analyse de la couverture d'un événement à portée nationale : La tentative de prise de contrôle du transporteur Air Canada par le conglomérat Onex ». Mémoire de maîtrise en communication, Montréal, Université du Québec à Montréal.

Lagadec, Patrick. 1981. La civilisation du risque. Paris : Éditions Le Seuil.

Lascoumes, Pierre. 1994. L'éco-pouvoir : environnement et politiques. Paris : La Découverte.

Libaert, Thierry. 1992. La communication verte. Paris: Liaisons.

Livet, Pierre. 1997. « Les problèmes de constitution d'une action collective ». In *Cognition et sciences sociales*, sous la dir. de Raymond Boudon, Alban Bouvier et François Chazel, p. 259-281. Paris : Presses Universitaires de France.

Ogrizek, Michel. 1993. Environnement et communication. Coll. « EcoPlanet ». Paris : Apogée.

Québec, Bureau sur les changements climatiques. 2003. « Contexte, enjeux et orientations sur la mise en oeuvre du protocole de Kyoto au Québec ». In *Document de référence aux fins des audiences générales de la Commission parlementaire sur les transports et l'environnement.* ENV-203-0022. Québec : Bureau sur les changements climatiques.

Quéré, Louis. 1997. « Introduction : L'événement », In Sociologie de la communication, sous la dir. de P. Beauld, p.415-432. Paris : Réseaux-CNET.

Sénécal, Gilles. 2002. « Controverses en environnement et développement durable urbain : La formation d'un nouvel espace public ». *Vertigo* – *La Revue en sciences de l'environnement*, vol 3, no 2 (octobre). Consulté sur www.vertigo.uqam.ca/vol3no2.

Tessier, Robert. 1992. « Il pleut à mourir : Le thème de la mort et le discours de presse sur les pluies acides au Québec ». Frontières, no 5 (automne), p.18-23.

Vigneron, Jacques et Laurence Francisco. 1996. *La communication environnementale*. Paris : Éditions Économica.

APPENDICE A

OUTILS DE CUEILLETTE ET D'ANALYSE DES DONNÉES

A.1	Guide d'entretien	154
A.2	Analyse thématique des entretiens	155
A.3	Extrait de la grille de Lasswell (1977) appliquée au corpus de presse	156

A.1 GUIDE D'ENTRETIEN

Question d'ouverture	Si je vous dis « Suroît » qu'est-ce que ça évoque pour vous ? O Points marquants, thèmes majeurs, analogies O Conclusions personnelles
Engagement dans l'arène médiatique	Quels sont les aspects du problème qui vous ont incité à agir ou réagir sur la scène publique ? o Justifications de l'action o Thèmes privilégiés Quelle(s) orientation(s) (sens) vouliez-vous donner à votre action ? o Types d'intervention o Stratégies
Ouverture de la controverse	Qu'est-ce qui a donné au Suroît une dimension de controverse ? À quoi attribuez-vous la réceptivité des médias et du grand public à la contestation ? Qu'est-ce cela signifie pour vous ? o Éléments du contexte (ressources et contraintes) o Formes de mobilisation
Développement et clôture de la controverse	Comment jugez-vous la couverture médiatique d'ensemble ? O Travail des journalistes O Choix des thèmes et sources d'information O Nouveautés Comment qualifiez-vous la contestation du projet ? O Caractéristiques, forces et faiblesses O Nouveautés Qu'est-ce que cette controverse révèle sur les liens entre médias et mouvements sociaux ? O Types de collaboration O Accès aux médias O Place des médias dans les stratégies des groupes À quoi attribuez-vous l'impact politique de la controverse ?
Questions de clôture	Quelle(s) leçon(s) tirer de cette controverse ? D'autre(s) point(s) à mentionner ?

A.2 EXEMPLE D'ANALYSE THÉMATIQUE DES ENTRETIENS :

Objets	Thèmes	Sous-thèmes	Extraits
L'importance de la presse dans la controverse	Acteur actif	Choix des sources	« On pourrait parler dans le cas du Suroît d'une sorte d'engagement des médias. Oui les groupes d'opposition étaient très présents, mais on leur a aussi donné une grande place. »
Les processus de mise sur agenda	Proximité du problème	Risques pour la population montréalaise	« Les groupes environnementaux ont bien illustré dès le départ les risques encourus pour la qualité d'air à Montréal. À partir de là, le problème ne concernait plus simplement les gens de Beauharnois mais l'ensemble de la population Montréalaise. »
	Importance du dossier	Enjeux nationaux Crise énergétique	« D'entrée de jeu, la presse nationale a parlé du projet parce que les enjeux étaient nationaux. On était en contexte de crise sur le plan de l'énergie. Le problème touchait l'alimentation en électricité de tous les Québécois. »
	Nouveauté / Inusité	Variété des interlocuteurs	« Lorsque des groupes environnementaux se mobilisent contre un projet comme ça, ce n'est pas surprenant, on s'y attend. Mais quand des congrégations religieuses, des artistes et des scientifiques, même d'Hydro- Québec s'en mêlent, là on a quelque chose d'inusité. »
		Demande du lectorat	« On sentait que la demande était très forte, notamment avec le nombre de lettres d'opinion qu'on recevait tous les jours. »
Les processus d'extension de la controverse	Domaines politiques mobilisés	Multiplication des champs de controverse	« Le Suroît a beaucoup circulé sur la scène publique. Les débats ont concerné le rôle de la Régie, l'avenir énergétique du Québec, les méthodes d'évaluation des projets. »
	Légitimité de la mobilisation	Perte de crédibilité d'HQ	« Hydro-Québec n'est plus une entreprise fiable lorsque elle affirme des nécessités. »
		Disponibilité des alternatives	« Plutôt que de parler de problèmes, les groupes ont beaucoup axé leurs discours sur les solutions. C'est difficile de critiquer la recherche de solutions viables et souhaitées. »

A.3 EXTRAIT DE LA GRILLE DE LASSWELL APPLIQUÉE AU CORPUS DE PRESSE

No		Titre	Média/Section	Date	Source/s	Quoi	Comment/Cadre	Où
ID	01	La centrale thermique du Suroît demeure inacceptable	Le Devoir Actualités	17.01	BAPE	Solutions alternatives Kyoto	Défavorable au projet	Annonce du projet par HQ
ID	02	La population du Québec ne veut pas du Suroît	La Presse Opinion	7.02	AQLPA	Opposition Solutions alternatives	Soutien populaire à l'opposition	Diffusion d'un sondage

APPENDICE B

RÉFÉRENCES

B.1	Liste des références pour les entretiens	58
B.2	Liste des références pour les articles de la presse écrite classées par ordre chronologique	59
B.3	Liste des références pour les communiqués et les documents institutionnels classées par ordre chronologique	74

B.1 LISTE DES RÉFÉRENCES POUR LES ENTRETIENS

Greenpeace	E01
Coalition Québec Vert Kyoto	E02
Coalition Québec Vert Kyoto	E03
Mouvement au courant	E04
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique	E05
Journal hebdomadaire L'information régionale	E06
Journal hebdomadaire Le Soleil de Châteauguay	E07
Journal quotidien La Presse	E08
Réseau pour la responsabilité sociale des entreprises	E09
Héritage Saint-Bernard	E10

B.2 LISTE DES RÉFÉRENCES POUR LES ARTICLES DE LA PRESSE ÉCRITE

PRESSE ALTERNATIVE (ALT)

Num	éro	Titre	Média	Date
ALT	01	À quand une politique énergétique responsable ?	CMAQ	18-oct-01
ALT	02	La construction d'une centrale thermique au Québec est une aberration	CMAQ	19-oct-01
ALT	03	Centrale thermique du Suroît: Les patrons jubilent tandis que les citoyens ragent	CMAQ	14-jan-04
ALT	04	Petits trucs pour diminuer sa consommation d'énergie	CMAQ	22-jan-04
ALT	05	Une institution dévoyée	L'Action nationale	26-jan-04
ALT	06	Grande manifestation contre la centrale thermique du Suroît	CMAQ	27-jan-04
ALT	07	Manifeste de l'ARBRE	CMAQ	30-jan-04
ALT	08	Kyoto: On s'en fiche!	Laut'journal	Fév-04
ALT	09	Projet « Le surnoit », les mensonges d'Hydro-Québec	Réseau Vert	Fév-04
ALT	10	Rassemblement à Beauharnois contre la centrale du Suroît	CMAQ	1-fév-04
ALT	11	Deux syndicats d'Hydro-Québec contre la centrale thermique du Suroît	CMAQ	2-fév-04
ALT	12	Pétition contre la construction de la centrale thermique du suroît	Zombie	2-fév-04
ALT	13	La grande bataille qui vient	CMAQ	4-fév-04
ALT	14	Manifestation à Québec contre Hydro-Québec	CMAQ	5-fév-04
ALT	15	Le Suroît : une première manche de gagnée	Réseau Vert	6-fév-04
ALT	16	Le « Surnoît », un cheval de Troie	Réseau Vert	6-fév-04
ALT	17	Le guide de Greenpeace des mensonges et demi vérités du tandem Caillé-Vandal	Réseau Vert	6-fév-04
ALT	18	Suroît: pas de centrale au gaz et pleins pouvoirs à Régie de l'énergie	CMAQ	9-fév-04
ALT	19	En 2004, forçons le recul du gouvernement Charest	CMAQ	10-fév-04
ALT	20	Projet Suroît: soumettre un mémoire ou envoyer une lettre à la Régie de l'Énergie!	CMAQ	12-fév-04
ALT	21	Hydro-Québec veut-il notre bien?	CHOQ-FM	11-mars-04

Numéro		Titre	Média	Date
ALT	22	Non à la centrale thermique du Suroît	CMAQ	23-mars-04
ALT	23	Lancement du Forum populaire Kyoto	CMAQ	29-mars-04
ALT	24	Non au chantage de la bande des gaziers	Laut'journal	Avril-04
ALT	25	Profondes coupures en environnement	CMAQ	7-avril-04
ALT	26	Un rendez-vous avec l'audace	L'Action nationale	Mai-Juin-04
ALT	27	Le Suroît, d'abord pour exporter	Zombie	4-mai-04
ALT	28	Centrales au gaz : Manifestation à Montréal aujourd'hui!	Zombie	29-mai-04
ALT	29	André Caillé, Enculé!	CMAQ	16-juin-04
ALT	30	Incapable de gérer pour l'intérêt public, Charest échoue à l'examen	CMAQ	19-juin-04
ALT	31	Grève de la faim contre Suroît	CMAQ	2-juil-04
ALT	32	Le capital contre la vie	CMAQ	3-juil-04
ALT	33	La centrale du Suroît autorisée par la Régie de l'énergie, mais pas (encore) par le gouvernement	Zombie	5-juil-04
ALT	34	Grande manifestation : NON à la centrale thermique de Bécancour, OUI à Kyoto	CMAQ	29-juil-04
ALT	35	Suite de la manifestation contre la centrale thermique de Bécancour: une protestation et une infiltration	CMAQ	01-août-04
ALT	36	Est-ce que Bécancour sera la première ville à faire échouer le protocole de Kyoto?	CMAQ	03-août-04
ALT	37	NON à la centrale au gaz, c'est OUI à l'énergie propre	Laut'journal	Sep-04
ALT	38	Centrale thermique du Suroît: Les patrons jubilent tandis que les citoyens ragent	CMAQ	9-sept-00
ALT	39	Quand les compteurs d'Hydro tourneront-ils à l'envers ?	CMAQ	21-sept-04
ALT	40	Le Suroît meurt de sa belle mort	Zombie	29-sept-04
ALT	41	Équiterre et la Tohu accueillent Hubert Reeves	Zombie	12-oct-04
ALT	42	Un Suroît en Abitibi?!!	CMAQ	12-oct-04
ALT	43	Les écologistes ne sont absolument pas responsables de la décision de la construction d'une centrale thermique	CMAQ	19-oct-04
ALT	44	CKAC, pour la démocratie et la liberté d'expression	Site-PVQ	10-mars-05
ALT	45	La hausse des tarifs accentue notre dépendance au pétrole	FPQ-Libre	3-mars-06

PRESSE LOCALE (PL)

Nu	méro	Titre	Média	Date
PL	01	La Montérégie ciblée par le virus du Nil occidental	L'information régionale	07-jan-04
PL	02	Feu Vert à la centrale au gaz	Le Soleil	17-jan-04
PL	03	Tollé du côté des environnementalistes	Le Soleil	17-jan-04
PL	04	Gâté par Hydro	Le Soleil	17 - jan-04
PL	05	Québec profite de la vague de froid pour annoncer la construction de la centrale thermique à Beauharnois	L'information régionale	21-jan-04
PL	06	La centrale thermique suscite de vives inquiétudes chez les écologistes	L'information régionale	21-jan-04
PL	07	La région est piégée	L'information régionale	21-jan-04
PL	08	La MRC de Beauharnois-Salaberry favorable à la centrale thermique au gaz	L'information régionale	21-jan-04
PL	09	Tous les feux pas encore verts pour la centrale au gaz	Le Soleil	24-jan-04
PL	10	Les ingénieurs d'Hydro toujours contre la centrale au gaz	Le Soleil	24-jan-04
PL	11	Non à la centrale au gaz	Le Soleil	24-jan-04
PL	12	Manifestation contre la centrale du Suroît	L'information régionale	28-jan-04
PL	13	La centrale du Suroît est un projet inacceptable	L'information régionale	28-jan-04
PL	14	Centrale thermique la résistance s'organise	Le Soleil	31-jan-04
PL	15	Sus à l'Hydre	Le Soleil	31-jan-04
PL	16	La santé, la priorité?	Le Soleil	31-jan-04
PL	17	Le Suroît, une bêtise	Le Soleil	31-jan-04
PL	18	Une centrale contre nature	Le Soleil	31-jan-04
PL	19	Une centrale à quel prix?	Le Soleil	31-jan-04
PL	20	Beauharnois à déjà donné	Le Soleil	31-jan-04
PL	21	Beauharnois mérite mieux	Le Soleil	31-jan-04
PL	22	Il est temps de reculer	Le Soleil	31-jan-04
PL	23	Pensez à votre coeur	Le Soleil	31 - jan-04

Nun	néro	Titre	Média	Date
PL	24	Pas grave?	Le Soleil	31-jan-04
PL	25	4000 fois non à la centrale du Suroît	L'information régionale	04-fév-04
PL	26	Beauharnois retarde à la dernière minute l'adoption du changement de zonage	L'information régionale	04-fév-04
PL	27	La population sera consultée lors de quatre assemblées publiques	L'information régionale	04-fév-04
PL	28	Respectons nos engagements	L'information régionale	04-fév-04
PL	29	Châteauguay presse Québec de reculer	Le Soleil	07 - fév-04
PL	30	La centrale risque d'enlaidir le temps selon un météorologue	Le Soleil	07-fév-04
PL	31	Beauharnois surprend Hydro Les élus reportent l'adoption du changement de zonage requis pour bâtir la centrale au gaz	Le Soleil	07-fév-04
PL	32	Centrale au gaz, Québec fait volte face Le projet soumis à une audience publique	Le Soleil	14-fév-04
PL	33	Fournier se réjouit de la révision du projet du Suroît	Le Soleil	14-fév-04
PL	34	Suroît : Hydro aura fort a faire pour convaincre Beauharnois	Le Soleil	28-fév-04
PL	35	Charlebois se bat pour des moulins à vent	Le Soleil	10-avril-04
PL	36	La centrale n'est plus censée, dit Landry	Le Soleil	10-avril-04
PL	37	Des médecins contre la centrale au gaz	Le Soleil	24-avril-04
PL	38	Construire la centrale du Suroît sera absurde!	Le Soleil	08-mai-04
PL	39	Beauharnois devant la Régie le 20 mai	Le Soleil	08-mai-04
PL	40	Charlebois nie avoir pactisé avec Hydro	Le Soleil	15-mai-04

PRESSE NATIONALE (PN)

Num	iéro	Titre	Média	Date
PN	01	Feu vert à la centrale au gaz	Le Devoir	13-jan-04
PN	02	Québec va autoriser un Suroît « amélioré »	La Presse	13-jan-04
PN	03	Le Suroît tournera en 2007	Le Devoir	14-jan-04
PN	04	Gaz à effet de serre - Qui absorbera l'effet Suroît?	Le Devoir	14-jan-04
PN	05	Centrale du Suroît: Mulcair et Kyoto perdants	La Presse	14-jan-04
PN	06	Suroît: des solutions de rechange	La Presse	15-jan-04
PN	07	L'Union des consommateurs estime le projet injustifié	Le Devoir	15-jan-04
PN	08	Hydro-Québec n'a pas besoin de la centrale thermique	Le Devoir	15-jan-04
PN	09	Question de gros sous	La Presse	16-jan-04
PN	10	La centrale thermique du Suroît demeure inacceptable	Le Devoir	17-jan-04
PN	11	Lettres: La construction de la centrale thermique du Suroît: penser à l'avenir	Le Devoir	17-jan-04
PN	12	Lettres: Une inutilité publique?	Le Devoir	19-jan-04
PN	13	Le courant ne passe pas	La Presse	19-jan-04
PN	14	Lettres: Contre la centrale du Suroît	Le Devoir	20-jan-04
PN	15	Le Québec, un pollueur comme les autres, dit Dumont	Le Devoir	20-jan-04
PN	16	Suroît: la centrale en cache une autre	Le Devoir	20-jan-04
PN	17	Énergie et transparence	Le Devoir	21-jan-04
PN	18	Les ingénieurs d'Hydro-Québec condamnent les intentions de leur employeur	Le Devoir	21-jan-04
PN	19	Le Québec produit plus de gaz à effet de serre qu'il ne le dit	Le Devoir	21-jan-04
PN	20	Les ingénieurs d'Hydro s'opposent au Suroît	La Presse	21-jan-04
PN	21	Hydro ignore un projet de centrale urbaine sans pollution	Le Devoir	22-jan-04
PN	22	Haro sur Hydro!	La Presse	22-jan-04
PN	23	Lettres: Centrale du Suroît : d'autres options	Le Devoir	23-jan-04
PN	24	En bref - Une goutte d'eau	Le Devoir	23-jan-04
PN	25	La Colombie-Britannique évalue le coût des GES	Le Devoir	23-jan-04

Num	iéro	Titre	Média	Date
PN	26	Hydro-Québec pourrait céder le Suroît à General Electric	Le Devoir	23-jan-04
PN	27	La construction de la centrale au gaz naturel du Suroît - À qui la faute ?	Le Devoir	24-jan-04
PN	28	Suroît pourrait être vendue au privé	La Presse	24-jan-04
PN	29	Suroît: une centrale à gaspiller le gaz?	La Presse	25-jan-04
PN	30	Des imprévus pourraient changer la donne	La Presse	25-jan-04
PN	31	La centrale du Suroît	Le Devoir	26-jan-04
PN	32	Il faut se donner les moyens de répondre à la demande	La Presse	26-jan-04
PN	33	Croyez-vous Hydro?	La Presse	26-jan-04
PN	34	Suroît: l'opposition s'organise	La Presse	27-jan-04
PN	35	L'Arabie Saoudite de l'énergie verte - Le potentiel éolien du Grand Nord dépasse largement la production actuelle d'Hydro- Québec	Le Devoir	28-jan-04
PN	36	Les écologistes mobilisent les citoyens pour mener la bataille contre le Suroît	Le Devoir	28-jan-04
PN	37	La couche sera pleine avant même que bébé la porte	Le Devoir	29-jan-04
PN	38	En bref: Pétition électronique contre le Suroît	Le Devoir	29-jan-04
PN	39	Lettres: Un programme à respecter	Le Devoir	29-jan-04
PN	40	L'essor des centrales au gaz risque de provoquer une crise	La Presse	29-jan-04
PN	41	Hubert Reeves se prononce contre le Suroît	Le Devoir	30-jan-04
PN	42	Suroît: demande d'enquête adressée à la commissaire à l'environnement du Canada	Le Devoir	31-jan-04
PN	43	Lettres: Deux précisions à propos du projet du Suroît	Le Devoir	31-jan-04
PN	44	Soif de profits	La Presse	1-fév-04
PN	45	Un énorme «non» à la centrale du Suroît	Le Devoir	2-fév-04
PN	46	La première responsabilité d'Hydro-Québec et l'avenir prévisible	Le Devoir	2-fév-04
PN	47	Suroît contre suroît	La Presse	2-fév-04
PN	48	Près de 4000 personnes contre le Suroît	La Presse	2-fév-04
PN	49	Québec et Ottawa veulent harmoniser leurs procédures d'évaluation environnementale	Le Devoir	3-fév-04
PN	50	Oui, la centrale du Suroît est nécessaire	Le Devoir	3-fév-04

Num	éro	Titre	Média	Date
PN	51	Suroît: un pépin pour Hydro	Le Devoir	4-fév-04
PN	52	Lettres: Hydro-Québec : de coûts et bénéfices	Le Devoir	4-fév-04
PN	53	Suroît, non; efficacité énergétique, oui!	La Presse	4-fév-04
PN	54	KYOTO FERA GRIMPER LE COÛT DU SUROÎT	La Presse	4-fév-04
PN	55	Suroît: des écologistes demandent à Mulcair d'analyser la filière des PN économies d'énergie	Le Devoir	5-fév-04
PN	56	Lettres: Non, non et non!	Le Devoir	5-fév-04
PN	57	Réplique au président d'Hydro-Québec Production - La transparence doit primer dans le dossier du Suroît	Le Devoir	5-fév-04
PN	58	Hydro-Québec, société de la désinformation	Le Devoir	5-fév-04
PN	59	Hydro "prêtera" le Suroît à GE	La Presse	5-fév-04
PN	60	Hydro confirme qu'elle devra payer pour Kyoto	La Presse	5-fév-04
PN	61	22 CONGRÉGATIONS OPPOSÉES AU SUROÎT	La Presse	5-fév-04
PN	62	Suroît: des écologistes réclament la démission du président d'Hydro-Québec	Le Devoir	6-fév-04
PN	63	Lettre à André Caillé, président et directeur général d'Hydro- Québec - La centrale du Suroît: réserves environnementales et risque financier	Le Devoir	6-fév-04
PN	64	L'opposition au Suroît se déplace au conseil général des libéraux	La Presse	6-fév-04
PN	65	Le projet du Suroît	Le Devoir	7-fév-04
PN	66	Le Suroît: Charest recule	Le Devoir	7-fév-04
PN	67	Perspectives - Un mandat douteux	Le Devoir	7-fév-04
PN	68	Hydro-Québec peut éviter la filière thermique en misant sur l'interconnexion	Le Devoir	7-fév-04
PN	69	Sursis pour Suroît?	Le Devoir	7-fév-04
PN	70	On ne peut se fier à HQ	Le Devoir	7-fév-04
PN	71	Suroît: enfin un débat	La Presse	7-fév-04
PN	72	Clameurs du peuple	La Presse	7-fév-04
PN	73	La population du Québec ne veut pas du Suroît	La Presse	7-fév-04
PN	74	Charest recule	La Presse	7-fév-04
PN	75	Soeur Esther, militante de choc	La Presse	8-fév-04
PN	76	Le public doute d'Hydro-Québec	La Presse	8-fév-04
PN	77	La Régie risque de se retrouver en contradiction	Le Devoir	8-fév-04

Num	iéro	Titre	Média	Date
PN	78	Suroît: haro sur le délai de 60 jours	La Presse	9-fév-04
PN	79	La Régie de l'énergie : une étape de trop.	Le Devoir	11-fév-04
PN	80	Suroît: les écologistes boycotteront les audiences de la Régie	Le Devoir	11-fév-04
PN	81	Suroît: il y aura des audiences publiques	La Presse	11-fév-04
PN	82	Le Suroît pourrait rapporter des crédits de GES à Hydro- Québec	Le Devoir	12-fév-04
PN	83	Suroît: le mandat de la Régie prolongé de trois mois	La Presse	12-fév-04
PN	84	Audiences sur le Suroît: les écologistes posent leurs conditions	Le Devoir	13-fév-04
PN	85	Le Québec peut-il se passer du Suroît?	La Presse	14-fév-04
PN	86	Énergie: les écolos relancent le ministre Hamad	La Presse	16-fév-04
PN	87	Hydro-Québec est accusée de lésiner sur les solutions de rechange	Le Devoir	17-fév-04
PN	88	Libre opinion: Va pour le Suroît, mais n'oubliez pas Belledune!	Le Devoir	18-fév-04
PN	89	En bref: Suroît: oui ou non?	Le Devoir	20-fév-04
PN	90	Suroît: une cinquantaine de groupes souhaitent participer aux audiences	La Presse	20-fév-04
PN	91	Hydro justifie la pertinence du Suroît	Le Devoir	21-fév-04
PN	92	Beauharnois largue le Suroît	La Presse	21-fév-04
PN	93	HYDRO CRIE FAMINE: SES RÉSERVOIRS SE VIDENT	La Presse	21-fév-04
PN	94	Sur Esther Champagne	La Presse	22-fév-04
PN	95	Énergie: pour une vision juste et à long terme	La Presse	23-fév-04
PN	96	Copinages	Le Devoir	24-fév-04
PN	97	J'attends des réponses	Le Devoir	24-fév-04
PN	98	Épuisement des réserves d'eau - Hydro-Québec appliquerait le mauvais remède	Le Devoir	24-fév-04
PN	99	Le pd.g. d'Hydro-Québec entre dans l'arène - Suroît: André Caillé s'attelle à convaincre les Québécois	Le Devoir	24-fév-04
PN	100	Le Suroît réduira les émissions de GES dans l'est du continent, soutient Caillé	La Presse	24-fév-04
PN	101	Les écologistes rejettent les explications d'Hydro	Le Devoir	25-fév-04
PN	102	Où s'en va la société d'État ? - Hydro-Québec ignore les leçons du passé	Le Devoir	26-fév-04
PN	103	Des justifications à géométrie variable	La Presse	27-fév-04
PN	104	Où s'en va Hydro-Québec? - Une rentabilité à remettre en question	Le Devoir	27-fév-04

Num	iéro	Titre	Média	Date
PN	105	Suroît: Hydro-Québec fait la démonstration de ses besoins	Le Devoir	28-fév-04
PN	106	Panne de crédibilité	La Presse	28-fév-04
PN	107	Beauharnois veut un parc éolien	Le Devoir	4-mars-04
PN	108	Le Bloc favorable à l'énergie éolienne	La Presse	5-mars-04
PN	109	Faut-il créer Éolebec ?	Le Devoir	6-mars-04
PN	110	Centrale du Suroît: y aurait-il de l'eau dans le gaz?	Le Devoir	6-mars-04
PN	111	L'avenir énergétique étudié en commission parlementaire	La Presse	10-mars-04
PN	112	Machine arrière toute!	La Presse	10-mars-04
PN	113	La décision au peuple	Le Devoir	11mars-04
PN	114	Contournement de la volonté populaire	Le Devoir	11-mars-04
PN	115	Le Suroît: Québec décidera dès juillet	Le Devoir	11-mars-04
PN	116	Les prévisions diffèrent selon les divisions chez Hydro-Québec	Le Devoir	11-mars-04
PN	117	Débat sur l'énergie: les écologistes à demi satisfaits	La Presse	11-mars-04
PN	118	Volte-face et confusion autour du Suroît	Le Devoir	12-mars-04
PN	119	La coalition des grands parents contre la centrale du Suroît	Le Devoir	12-mars-04
PN	120	La sécurité d'abord	La Presse	13-mars-04
PN	121	Beaucoup d'improvisation	La Presse	13-mars-04
PN	122	Des éoliennes à la place du Suroît, propose un expert	La Presse	16-mars-04
PN	123	L'industrie éolienne reproche à Hydro-Québec son manque de transparence	Le Devoir	17-mars-04
PN	124	Le Suroît «amélioré» est compromis	Le Devoir	23-mars-04
PN	125	Caillé ne veut pas comprendre	Le Devoir	23-mars-04
PN	126	Hydro-Québec veut mettre un terme à son programme bi- énergie	Le Devoir	24-mars-04
PN	127	Une solution écologique au Suroît	Le Devoir	25-mars-04
PN	128	Le Suroît serait inutile si ce n'était de cinq projets industriels énergivores	Le Devoir	3-avril-04
PN	129	Hydro pourrait refuser les nouvelles alumineries	La Presse	3-avril-04
PN	130	Centrale du Suroît: les écologistes pressentent une victoire	La Presse	4-avril-04
PN	131	Charest forcera Beauharnois à accueillir le Suroît	Le Devoir	6-avril-04
PN	132	Suroît: Charest risque de braquer les citoyens, dit le maire de Beauharnois	Le Devoir	7-avril-04
PN	133	Le premier ministre aurait évoqué l'adoption d'une loi extraordinaire	La Presse	7-avril-04

Num	éro	Titre	Média	Date
PN	134	La centrale thermique de Bécancour: un choix de dernier recours, dit le BAPE	Le Devoir	14-avril-04
PN	135	Centrale thermique de Bécancour: le rapport du BAPE plaît aux écologistes	Le Devoir	15-avril-04
PN	136	Réserves d'eau: Hydro-Québec aurait fourni des chiffres différents au BAPE et à la Régie de l'énergie	Le Devoir	16-avril-04
PN	137	Plaidoyer pour un plan d'efficacité énergétique	Le Devoir	16-avril-04
PN	138	L'autre Suroît	Le Devoir	16-avril-04
PN	139	Éolien: une mine d'or le long des lignes d'Hydro	Le Devoir	21-avril-04
PN	140	Les groupes d'intérêts s'affrontent sur la nécessité de construire le Suroît	Le Devoir	21-avril-04
PN	141	Le Québec assis sur une "mine d'or" éolienne, selon une étude	La Presse	21-avril-04
PN	142	Avalanche de mémoires opposés au Suroît	La Presse	22-avril-04
PN	143	Hydro-Québec pourrait construire trois Suroît à Beauharnois	Le Devoir	23-avril-04
PN	144	Libre opinion: L'environnement comme priorité	Le Devoir	23-avril-04
PN	145	Les arguments se multiplient contre le Suroît	Le Devoir	24-avril-04
PN	146	Les éoliennes ne tiennent pas leurs promesses	La Presse	27-avril-04
PN	147	Le syndicaliste Marc Laviolette veut représenter le PQ dans Beauharnois	Le Devoir	28-avril-04
PN	148	250 mégawatts impérativement requis pour janvier prochain	La Presse	28-avril-04
PN	149	Les congrégations religieuses des actionnaires actives	La Presse	1-mai-04
PN	150	Le Suroît: pas pour les futurs besoins	Le Devoir	4-mai-04
PN	151	Hydro veut passer au gaz	La Presse	4-mai-04
PN	152	Suroît: Kyoto sera payant pour Hydro	La Presse	4-mai-04
PN	153	Le Suroît permettrait d'accroître les exportations, confirme Hydro-Québec	Le Devoir	5-mai-04
PN	154	Hydro-Québec monte en épingle les limites de l'éolien	Le Devoir	6-mai-04
PN	155	Le Canada atteindra les objectifs de Kyoto en dépit du Suroît, selon Hydro-Québec	Le Devoir	7-mai-04
PN	156	Hydro-Québec propose un Suroît accéléré et bonifié	La Presse	7-mai-04
PN	157	Hydro-Québec veut développer la filière éolienne sans y investir	Le Devoir	8-mai-04
PN	158	La lutte contre le Suroît commence chez soi	La Presse	8-mai-04
PN	159	Hydro n'a pas l'intention d'investir directement dans la filière éolienne	La Presse	8-mai-04
PN	160	Suroît: la Régie est-elle impartiale ?	Le Devoir	12-mai-04

PN 161 Québec et Hydro ont été imprudents Le Devoir 13-mai-04 PN 162 Vert extrême La Presse 13-mai-04 PN 163 Les communautés religieuses et le Suroît Le Devoir 13-mai-04 PN 164 Suroît: les producteurs privés sont prêts à devancer la livraison d'énergie éolienne Le Devoir 14-mai-04 PN 165 Des solutions de rechange au Suroît existent La Presse 14-mai-04 PN 166 La grande industrie appuie le projet du Suroît La Presse 15-mai-04 PN 167 Développement économique et énergétique sont indissociables La Presse 17-mai-04 PN 167 Un expert rend Hydro-Québec responsable de la pénurie d'énergie, plus payante que le Suroît Le Devoir 18-mai-04 PN 169 Audiences publiques sur le Suroît - L'économie d'énergie, plus payante que le Suroît Le Devoir 19-mai-04 PN 170 Hydro fait partie des cancres de l'efficacité énergétique, disent des experts La Presse 19-mai-04 PN 171 Audiences publiques sur le Suroît - Gaz Métro voit le Suroît La Presse 20-mai-04 PN 172 Les Q	Num	éro	Titre	Média	Date
PN 163 Les communautés religieuses et le Suroît Le Devoir 13-mai-04 PN 164 Suroît: les producteurs privés sont prêts à devancer la livraison d'énergie éolienne PN 165 Des solutions de rechange au Suroît existent La Presse 14-mai-04 PN 166 La grande industrie appuie le projet du Suroît La Presse 15-mai-04 PN 167 Développement économique et énergétique sont indissociables La Presse 17-mai-04 PN 168 Un expert rend Hydro-Québec responsable de la pénurie d'énergie actuelle PN 169 Audiences publiques sur le Suroît - L'économie d'énergie, plus payante que le Suroît PN 170 Hydro fait partie des cancres de l'efficacité énergétique, disent des experts PN 171 Audiences publiques sur le Suroît - Gaz Métro voit le Suroît Le Devoir 19-mai-04 PN 172 Les Québécois ne devraient pas payer pour le Suroît Le Devoir 20-mai-04 PN 173 Conclusion des audiences publiques - Hydro s'accroche au Suroît PN 174 Un cocktail d'énergies pour Hydro-Québec La Presse 21-mai-04 PN 175 Oû est passé le programme québécois de lutte contre les changements climatiques? - Suroît : un débat révélateur PN 176 Une saine responsabilité Le Devoir 22-mai-04 PN 177 En bref: Manifestation contre le Suroît Le Devoir 29-mai-04 PN 178 Lettres : Lettre à André Caillé, président d'Hydro-Québec Le Devoir 4-juin-04 PN 180 Sécurité énergétique d'abord Le Devoir 11-juin-04 PN 181 L'industrie éolienne offre 4000 mégawatts à Hydro est prête à Le Devoir 17-juin-04 PN 182 Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire La Presse 18-juin-04 PN 183 Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec a gonflé ses coûts, affirment les écologistes PN 184 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien Le Devoir 26-juin-04 PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentable pour répondre à la	PN	161	Québec et Hydro ont été imprudents	Le Devoir	13-mai-04
PN 164 Suroît: les producteurs privés sont prêts à devancer la livraison d'énergie éolienne PN 165 Des solutions de rechange au Suroît existent La Presse 14-mai-04 PN 166 La grande industrie appuie le projet du Suroît PN 167 Développement économique et énergétique sont indissociables La Presse 17-mai-04 PN 168 Un expert rend Hydro-Québec responsable de la pénurie d'énergie actuelle PN 169 Audiences publiques sur le Suroît - L'économie d'énergie, plus payante que le Suroît PN 170 Hydro fait partie des cancres de l'efficacité énergétique, disent des experts PN 171 Audiences publiques sur le Suroît - Gaz Métro voit le Suroît PN 172 Les Québécois ne devraient pas payer pour le Suroît PN 173 Conclusion des audiences publiques - Hydro s'accroche au Suroît PN 174 Un cocktail d'énergies pour Hydro-Québec PN 175 Où est passé le programme québécois de lutte contre les changements climatiques? - Suroît : un débat révélateur PN 176 Une saine responsabilité PN 177 En bref: Manifestation contre le Suroît PN 178 Lettres : Lettre à André Caillé, président d'Hydro-Québec PN 179 Lettres : On ne veut pas ne pas consommer PN 180 Sécurité énergétique d'abord PN 181 L'industrie éolienne offre 4000 mégawatts à Hydro est prête à remplacer le Suroît PN 182 Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire PN 184 Ces congrégations religieuses veulent connaître le plan B Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentable pour répondre à la La Presse PS 26 juin-04 PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentable pour répondre à la La Presse	PN	162	Vert extrême	La Presse	13-mai-04
d'énergie éolienne PN 165 Des solutions de rechange au Suroît existent La Presse 14-mai-04 PN 166 La grande industrie appuie le projet du Suroît La Presse 15-mai-04 PN 167 Développement économique et énergétique sont indissociables La Presse 17-mai-04 PN 168 Un expert rend Hydro-Québec responsable de la pénurie d'énergie actuelle PN 169 Audiences publiques sur le Suroît - L'économie d'énergie, plus payante que le Suroît PN 170 Hydro fait partie des cancres de l'efficacité énergétique, disent des experts PN 171 Audiences publiques sur le Suroît - Gaz Métro voit le Suroît PN 172 Les Québécois ne devraient pas payer pour le Suroît PN 173 Conclusion des audiences publiques - Hydro s'accroche au Suroît PN 174 Un cocktail d'énergies pour Hydro-Québec PN 175 Oû est passé le programme québécois de lutte contre les changements climatiques? - Suroît : un débat révélateur PN 176 Une saine responsabilité PN 177 En bref: Manifestation contre le Suroît PN 178 Lettres : Lettre à André Caillé, président d'Hydro-Québec PN 179 Lettres : On ne veut pas ne pas consommer PN 180 Sécurité énergétique d'abord PN 181 L'industrie éolienne offre 4000 mégawatts à Hydro est prête à remplacer le Suroît PN 182 Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire PN 183 Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec a gonflé ses coûts, affirment les écologistes PN 184 Les congrégations religieuses veulent connaître le plan B d'Hydro PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien Le Devoir 26-juin-04 PN 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la la Presse 26-juin-04 27-mai-04 28-mai-04 29-mai-04 29-mai-04 20-mai-04 20-	PN	163	Les communautés religieuses et le Suroît	Le Devoir	13-mai-04
PN 166 La grande industrie appuie le projet du Suroît La Presse 15-mai-04 PN 167 Développement économique et énergétique sont indissociables La Presse 17-mai-04 PN 168 Un expert rend Hydro-Québec responsable de la pénurie d'énergie actuelle PN 169 Audiences publiques sur le Suroît - L'économie d'énergie, plus payante que le Suroît Hydro fait partie des cancres de l'efficacité énergétique, disent des experts PN 170 Hydro fait partie des cancres de l'efficacité énergétique, disent des experts PN 171 Audiences publiques sur le Suroît - Gaz Métro voit le Suroît La Presse 19-mai-04 PN 172 Les Québécois ne devraient pas payer pour le Suroît La Presse 20-mai-04 PN 173 Conclusion des audiences publiques - Hydro s'accroche au Suroît La Presse 21-mai-04 PN 174 Un cocktail d'énergies pour Hydro-Québec La Presse 21-mai-04 PN 175 Oû est passé le programme québécois de lutte contre les changements climatiques? - Suroît : un débat révélateur PN 176 Une saine responsabilité Le Devoir 22-mai-04 PN 177 En bref: Manifestation contre le Suroît Le Devoir 31-mai-04 PN 178 Lettres : Lettre à André Caillé, président d'Hydro-Québec Le Devoir 4-juin-04 PN 179 Lettres : On ne veut pas ne pas consommer Le Devoir 9-juin-04 PN 180 Sécurité énergétique d'abord Le Devoir 11-juin-04 PN 181 L'industrie éolienne offre 4000 mégawatts à Hydro est prête à remplacer le Suroît PN 182 Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire La Presse 18-juin-04 PN 183 Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec a gonflé ses coûts, affirment les écologistes d'Hydro PN 184 Les congrégations religieuses veulent connaître le plan B d'Hydro PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien Le Devoir 26-juin-04 PN 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la La Presse 26-juin-04 PN 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la La Presse 26-juin-04	PN	164	1 1	Le Devoir	14-mai-04
PN 167 Développement économique et énergétique sont indissociables La Presse 17-mai-04 PN 168 Un expert rend Hydro-Québec responsable de la pénurie d'énergie actuelle Le Devoir 18-mai-04 PN 169 Audiences publiques sur le Suroît - L'économie d'énergie, plus payante que le Suroît Le Devoir 19-mai-04 PN 170 Hydro fait partie des cancres de l'efficacité énergétique, disent des experts La Presse 19-mai-04 PN 171 Audiences publiques sur le Suroît - Gaz Métro voit le Suroît Le Devoir 20-mai-04 PN 172 Les Québécois ne devraient pas payer pour le Suroît La Presse 20-mai-04 PN 173 Conclusion des audiences publiques - Hydro s'accroche au Suroît Le Devoir 21-mai-04 PN 174 Un cocktail d'énergies pour Hydro-Québec La Presse 21-mai-04 PN 175 Oû est passé le programme québécois de lutte contre les changements climatiques? - Suroît : un débat révélateur Le Devoir 22-mai-04 PN 176 Une saine responsabilité Le Devoir 22-mai-04 PN 177 En bref: Manifestation contre le Suroît Le Devoir 31-mai-04	PN	165	Des solutions de rechange au Suroît existent	La Presse	14-mai-04
PN 168 Un expert rend Hydro-Québec responsable de la pénurie d'énergie actuelle PN 169 Audiences publiques sur le Suroît - L'économie d'énergie, plus payante que le Suroît PN 170 Hydro fait partie des cancres de l'efficacité énergétique, disent des experts PN 171 Audiences publiques sur le Suroît - Gaz Métro voit le Suroît Le Devoir 20-mai-04 PN 172 Les Québécois ne devraient pas payer pour le Suroît La Presse 20-mai-04 PN 173 Conclusion des audiences publiques - Hydro s'accroche au Suroît PN 174 Un cocktail d'énergies pour Hydro-Québec La Presse 21-mai-04 PN 175 Oû est passé le programme québécois de lutte contre les changements climatiques? - Suroît : un débat révélateur PN 176 Une saine responsabilité Le Devoir 29-mai-04 PN 177 En bref: Manifestation contre le Suroît Le Devoir 31-mai-04 PN 178 Lettres : Lettre à André Caillé, président d'Hydro-Québec Le Devoir 4-juin-04 PN 179 Lettres : On ne veut pas ne pas consommer Le Devoir 9-juin-04 PN 180 Sécurité énergétique d'abord Le Devoir 11-juin-04 PN 181 L'industrie éolienne offre 4000 mégawatts à Hydro est prête à remplacer le Suroît PN Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire La Presse 18-juin-04 PN 182 Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire La Presse 18-juin-04 PN 183 Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec a gonflé ses coûts, affirment les écologistes PN 184 Les congrégations religieuses veulent connaître le plan B La Presse 19-juin-04 PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien Le Devoir 26-juin-04 PN 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la La Presse 26-juin-04 PN 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la La Presse 26-juin-04	PN	166	La grande industrie appuie le projet du Suroît	La Presse	15-mai-04
d'énergie actuelle Number 168 d'énergie actuelle Number 169 Audiences publiques sur le Suroît - L'économie d'énergie, plus payante que le Suroît Number 170 Hydro fait partie des cancres de l'efficacité énergétique, disent des experts Number 171 Hydro fait partie des cancres de l'efficacité énergétique, disent des experts Number 172 Les Québécois ne devraient pas payer pour le Suroît Le Devoir 20-mai-04 Number 173 Conclusion des audiences publiques - Hydro s'accroche au Le Devoir 21-mai-04 Number 174 Un cocktail d'énergies pour Hydro-Québec La Presse 21-mai-04 Number 175 Où est passé le programme québécois de lutte contre les changements climatiques? - Suroît : un débat révélateur Number 176 Une saine responsabilité Le Devoir 22-mai-04 Number 177 En bref: Manifestation contre le Suroît Le Devoir 31-mai-04 Number 178 Lettres : Lettre à André Caillé, président d'Hydro-Québec Le Devoir 4-juin-04 Number 179 Lettres : On ne veut pas ne pas consommer Le Devoir 9-juin-04 Number 180 Sécurité énergétique d'abord Le Devoir 11-juin-04 Number 181 L'industrie éolienne offre 4000 mégawatts à Hydro est prête à Le Devoir 17-juin-04 Number 182 Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire La Presse 18-juin-04 Number 183 Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec a gonflé ses coûts, affirment les écologistes Number 184 Les congrégations religieuses veulent connaître le plan B d'Hydro Number 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien Le Devoir 26-juin-04 Number 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la La Presse 26-juin-04	PN	167	Développement économique et énergétique sont indissociables	La Presse	17-mai-04
PN 170 Hydro fait partie des cancres de l'efficacité énergétique, disent des experts PN 171 Hydro fait partie des cancres de l'efficacité énergétique, disent des experts PN 172 Audiences publiques sur le Suroît - Gaz Métro voit le Suroît Le Devoir 20-mai-04 PN 173 Conclusion des audiences publiques - Hydro s'accroche au Suroît PN 174 Un cocktail d'énergies pour Hydro-Québec PN 175 Où est passé le programme québécois de lutte contre les changements climatiques? - Suroît : un débat révélateur PN 176 Une saine responsabilité PN 177 En bref: Manifestation contre le Suroît PN 178 Lettres : Lettre à André Caillé, président d'Hydro-Québec PN 179 Lettres : On ne veut pas ne pas consommer PN 180 Sécurité énergétique d'abord PN 181 L'industrie éolienne offre 4000 mégawatts à Hydro est prête à remplacer le Suroît PN 182 Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire PN 183 Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec a gonflé ses coûts, affirment les écologistes PN 184 Les congrégations religieuses veulent connaître le plan B d'Hydro PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien Le Devoir 26-inin-04 PN 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la	PN	168		Le Devoir	18-mai-04
PN 171 Audiences publiques sur le Suroît - Gaz Métro voit le Suroît Le Devoir 20-mai-04 PN 172 Les Québécois ne devraient pas payer pour le Suroît La Presse 20-mai-04 PN 173 Conclusion des audiences publiques - Hydro s'accroche au Suroît Le Devoir 21-mai-04 PN 174 Un cocktail d'énergies pour Hydro-Québec La Presse 21-mai-04 PN 175 Où est passé le programme québécois de lutte contre les changements climatiques? - Suroît : un débat révélateur PN 176 Une saine responsabilité Le Devoir 29-mai-04 PN 177 En bref: Manifestation contre le Suroît Le Devoir 31-mai-04 PN 178 Lettres : Lettre à André Caillé, président d'Hydro-Québec Le Devoir 4-juin-04 PN 179 Lettres : On ne veut pas ne pas consommer Le Devoir 9-juin-04 PN 180 Sécurité énergétique d'abord Le Devoir 11-juin-04 PN 181 L'industrie éolienne offre 4000 mégawatts à Hydro est prête à remplacer le Suroît PN 182 Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire La Presse 18-juin-04 PN 183 Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec a gonflé ses coûts, affirment les écologistes PN 184 Les congrégations religieuses veulent connaître le plan B d'Hydro PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien Le Devoir 26-juin-04 PN 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la La Presse 26-juin-04 PN 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la La Presse 26-juin-04	PN	169	* *	Le Devoir	19-mai-04
PN 172 Les Québécois ne devraient pas payer pour le Suroît La Presse 20-mai-04 PN 173 Conclusion des audiences publiques - Hydro s'accroche au Suroît Le Devoir 21-mai-04 PN 174 Un cocktail d'énergies pour Hydro-Québec La Presse 21-mai-04 PN 175 Où est passé le programme québécois de lutte contre les changements climatiques? - Suroît : un débat révélateur Le Devoir 22-mai-04 PN 176 Une saine responsabilité Le Devoir 29-mai-04 PN 177 En bref: Manifestation contre le Suroît Le Devoir 31-mai-04 PN 178 Lettres : Lettre à André Caillé, président d'Hydro-Québec Le Devoir 4-juin-04 PN 179 Lettres : On ne veut pas ne pas consommer Le Devoir 9-juin-04 PN 180 Sécurité énergétique d'abord Le Devoir 11-juin-04 PN 181 L'industrie éolienne offre 4000 mégawatts à Hydro est prête à Le Devoir 17-juin-04 PN 182 Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire La Presse 18-juin-04 PN 183 Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec a gonflé ses coûts, affirment les écologistes PN 184 Les congrégations religieuses veulent connaître le plan B La Presse 19-juin-04 PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien Le Devoir 26-juin-04 PN 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la La Presse 26-juin-04 PN 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la La Presse 26-juin-04	PN	170	des experts	La Presse	19-mai-04
PN 173 Conclusion des audiences publiques - Hydro s'accroche au Suroît PN 174 Un cocktail d'énergies pour Hydro-Québec PN 175 Où est passé le programme québécois de lutte contre les changements climatiques? - Suroît : un débat révélateur PN 176 Une saine responsabilité PN 177 En bref: Manifestation contre le Suroît PN 178 Lettres : Lettre à André Caillé, président d'Hydro-Québec PN 179 Lettres : On ne veut pas ne pas consommer PN 180 Sécurité énergétique d'abord PN 181 L'industrie éolienne offre 4000 mégawatts à Hydro est prête à remplacer le Suroît PN 182 Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire PN 183 Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec a gonflé ses coûts, affirment les écologistes PN 184 Les congrégations religieuses veulent connaître le plan B d'Hydro PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien La Presse 21-mai-04 22-mai-04 22-mai-04 PLe Devoir 31-mai-04 PLe Devoir 4-juin-04 PLe Devoir 11-juin-04 PLe Devoir 17-juin-04 PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien Le Devoir 26-juin-04 PN 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la	PN	171		Le Devoir	20-mai-04
PN 173 Suroît 21-inai-04 PN 174 Un cocktail d'énergies pour Hydro-Québec La Presse 21-mai-04 PN 175 Où est passé le programme québécois de lutte contre les changements climatiques? - Suroît : un débat révélateur Le Devoir 22-mai-04 PN 176 Une saine responsabilité Le Devoir 29-mai-04 PN 177 En bref: Manifestation contre le Suroît Le Devoir 31-mai-04 PN 178 Lettres : Lettre à André Caillé, président d'Hydro-Québec Le Devoir 4-juin-04 PN 179 Lettres : On ne veut pas ne pas consommer Le Devoir 9-juin-04 PN 180 Sécurité énergétique d'abord Le Devoir 11-juin-04 PN 181 L'industrie éolienne offre 4000 mégawatts à Hydro est prête à remplacer le Suroît PN 182 Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire La Presse 18-juin-04 PN 183 Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec a gonflé ses coûts, affirment les écologistes PN 184 Les congrégations religieuses veulent connaître le plan B d'Hydro PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien Le Devoir 26-juin-04 PN 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la La Presse 26-juin-04	PN	172	Les Québécois ne devraient pas payer pour le Suroît	La Presse	20-mai-04
PN 175 Où est passé le programme québécois de lutte contre les changements climatiques? - Suroît : un débat révélateur PN 176 Une saine responsabilité PN 177 En bref: Manifestation contre le Suroît PN 178 Lettres : Lettre à André Caillé, président d'Hydro-Québec PN 179 Lettres : On ne veut pas ne pas consommer PN 180 Sécurité énergétique d'abord PN 181 L'industrie éolienne offre 4000 mégawatts à Hydro est prête à remplacer le Suroît PN 182 Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire PN 183 Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec a gonflé ses coûts, affirment les écologistes PN 184 Les congrégations religieuses veulent connaître le plan B d'Hydro PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien Le Devoir 22-mai-04 22-mai-04 24-mai-04 25-mai-04 26-juin-04	PN	173		Le Devoir	21-mai-04
changements climatiques? - Suroît : un débat révélateur PN 176 Une saine responsabilité PN 177 En bref: Manifestation contre le Suroît PN 178 Lettres : Lettre à André Caillé, président d'Hydro-Québec PN 179 Lettres : On ne veut pas ne pas consommer PN 180 Sécurité énergétique d'abord PN 181 L'industrie éolienne offre 4000 mégawatts à Hydro est prête à remplacer le Suroît PN 182 Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire PN 183 Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec a gonflé ses coûts, affirment les écologistes PN 184 Les congrégations religieuses veulent connaître le plan B d'Hydro PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien Le Devoir 12-juin-04 Le Devoir 19-juin-04 La Presse 19-juin-04 La Presse 19-juin-04 PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien La Presse 26-juin-04	PN	174	Un cocktail d'énergies pour Hydro-Québec	La Presse	21-mai-04
PN 177 En bref: Manifestation contre le Suroît Le Devoir 31-mai-04 PN 178 Lettres : Lettre à André Caillé, président d'Hydro-Québec Le Devoir 4-juin-04 PN 179 Lettres : On ne veut pas ne pas consommer Le Devoir 9-juin-04 PN 180 Sécurité énergétique d'abord Le Devoir 11-juin-04 PN 181 L'industrie éolienne offre 4000 mégawatts à Hydro est prête à remplacer le Suroît PN 182 Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire La Presse 18-juin-04 PN 183 Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec a gonflé ses coûts, affirment les écologistes PN 184 Les congrégations religieuses veulent connaître le plan B La Presse 19-juin-04 PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien Le Devoir 26-juin-04 PN 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la La Presse 26-juin-04	PN	175		Le Devoir	22-mai-04
PN 178 Lettres: Lettre à André Caillé, président d'Hydro-Québec Le Devoir 4-juin-04 PN 179 Lettres: On ne veut pas ne pas consommer Le Devoir 9-juin-04 PN 180 Sécurité énergétique d'abord Le Devoir 11-juin-04 PN 181 L'industrie éolienne offre 4000 mégawatts à Hydro est prête à remplacer le Suroît PN 182 Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire La Presse 18-juin-04 PN 183 Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec a gonflé ses coûts, affirment les écologistes PN 184 Les congrégations religieuses veulent connaître le plan B La Presse 19-juin-04 PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien Le Devoir 26-juin-04 PN 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la La Presse 26-juin-04	PN	176	Une saine responsabilité	Le Devoir	29-mai-04
PN 179 Lettres : On ne veut pas ne pas consommer PN 180 Sécurité énergétique d'abord Le Devoir 11-juin-04 PN 181 L'industrie éolienne offre 4000 mégawatts à Hydro est prête à remplacer le Suroît PN 182 Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire PN 183 Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec a gonflé ses coûts, affirment les écologistes PN 184 Les congrégations religieuses veulent connaître le plan B d'Hydro Le Devoir 17-juin-04 Le Devoir 19-juin-04	PN	177	En bref: Manifestation contre le Suroît	Le Devoir	31-mai-04
PN 180 Sécurité énergétique d'abord Le Devoir 11-juin-04 PN 181 L'industrie éolienne offre 4000 mégawatts à Hydro est prête à Le Devoir 17-juin-04 PN 182 Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire La Presse 18-juin-04 PN 183 Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec a gonflé ses coûts, affirment les écologistes PN 184 Les congrégations religieuses veulent connaître le plan B La Presse 19-juin-04 PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien Le Devoir 26-juin-04 PN 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la La Presse 26-juin-04	PN	178	Lettres : Lettre à André Caillé, président d'Hydro-Québec	Le Devoir	4-juin-04
PN 181 L'industrie éolienne offre 4000 mégawatts à Hydro est prête à remplacer le Suroît 17-juin-04 PN 182 Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire La Presse 18-juin-04 PN 183 Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec a gonflé ses coûts, affirment les écologistes PN 184 Les congrégations religieuses veulent connaître le plan B La Presse 19-juin-04 PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien Le Devoir 26-juin-04 PN 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la La Presse 26-juin-04	PN	179	Lettres: On ne veut pas ne pas consommer	Le Devoir	9-juin-04
PN 182 Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire La Presse 18-juin-04 PN 183 Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec a gonflé ses coûts, affirment les écologistes PN 184 Les congrégations religieuses veulent connaître le plan B d'Hydro PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien Le Devoir 26-juin-04 PN 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la La Presse 26-juin-04	PN	180	Sécurité énergétique d'abord	Le Devoir	11-juin-04
PN 183 Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec a gonflé ses coûts, affirment les écologistes PN 184 Les congrégations religieuses veulent connaître le plan B d'Hydro PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien Le Devoir 19-juin-04 PN 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la La Presse 26-juin-04	PN	181		Le Devoir	17-juin-04
PN 184 Les congrégations religieuses veulent connaître le plan B d'Hydro PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien La Presse 19-juin-04 PN 186 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien Le Devoir 26-juin-04 PN 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la	PN	182	Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire	La Presse	18-juin-04
PN 184 d'Hydro PN 185 Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien Le Devoir 26-juin-04 PN 186 Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la La Presse 26-juin-04	PN	183		Le Devoir	19-juin-04
Le Suroît serait la solution la moins rentable pour répondre à la La Presse 26-inip-04	PN	184		La Presse	19-juin-04
	PN	185	Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien	Le Devoir	26-juin-04
	PN	186		La Presse	26-juin-04

Nun	iéro	Titre	Média	Date
PN	187	La Régie de l'énergie ouvre la porte à l'autoproduction d'énergie	Le Devoir	29-juin-04
PN	188	Projet de centrale thermique - La Régie de l'énergie dépose son rapport aujourd'hui	Le Devoir	30-juin-04
PN	189	Centrale thermique du Suroît - Le rapport de la Régie sera déterminant	Le Devoir	2-juil-04
PN	190	Protocole de Kyoto - Des personnalités québécoises interpellent Jean Charest	Le Devoir	3-juil-04
PN	191	Grève de la faim contre la centrale du Suroît	La Presse	4-juil-04
PN	192	Suroît: Québec se prononce aujourd'hui	Le Devoir	5-juil-04
PN	193	Libre opinion: Pour la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto au Québec	Le Devoir	5-juil-04
PN	194	Suroît: Québec se prononce	La Presse	5 - juil-04
PN	195	Les principaux points du rapport de la Régie	La Presse	6-juil - 04
PN	196	La Régie renvoie le problème au gouvernement	Le Devoir	6-juil-04
PN	197	Suroît: les gens de l'industrie applaudissent; les écologistes jugent la Régie plutôt timPNe	Le Devoir	6-juil-04
PN	198	La culture hydro-québécoise	Le Devoir	6-juil-04
PN	199	Police d'assurance	La Presse	6-juil-04
PN	200	Indispensable!	La Presse	6-juil-04
PN	201	Pas indispensable, mais souhaitable	La Presse	6-juil - 04
PN	202	La fin du projet?	La Presse	6-juil-04
PN	203	Québec viole sa propre règle	Le Devoir	7-juil-04
PN	204	Suroît, ce n'est pas péché	La Presse	7-juil-04
PN	205	Suroît: trouvons un plan B	La Presse	7-juil-04
PN	206	Sursis ou faux-fuyant?	La Presse	7-juil-04
PN	207	Lettres : Suroît: encore une fois, le confort et l'indifférence	Le Devoir	9-juil-04
PN	208	Cogénération: Québec nie enfreindre ses propres règles	Le Devoir	10-juil-04
PN	209	La saga du Suroît et la commission parlementaire - Que faire de plus pour alimenter le débat?	Le Devoir	10-juil-04
PN	210	Des questions à se poser sur notre avenir	La Presse	10 - juil-04
PN	211	Rien ne va plus entre Hydro et ses clients	La Presse	10-juil-04
PN	212	Kyoto, les autos et le Suroît	La Presse	12-juil-04
PN	213	Le report de la décision pourrait coûter cher à Hydro-Québec	La Presse	13-juil-04
PN	214	L'entrevue - Madame Responsabilisation	Le Devoir	2-août-04

Nun	iéro	Titre	Média	Date
PN	215	Hydro remboursera un million aux participants à l'audience sur le Suroît	Le Devoir	3-août-04
PN	216	Il pleut sur les réservoirs d'Hydro	La Presse	3-août-04
PN	217	Hydro remboursera 1 million aux participants à l'audience sur le Suroît	La Presse	3-août-04
PN	218	Libre opinion: Le refus environnemental	Le Devoir	6-août-04
PN	219	LA GÉOTHERMIE ARRIVE EN VILLE	La Presse	7-août-04
PN	220	Gaz Métro s'attaque au pas-dans-ma-cour	La Presse	7-août-04
PN	221	Les jeunes libéraux opposés à la centrale du Suroît	La Presse	9-août-04
PN	222	Énergie - Les citoyens de Beauharnois se regroupent pour mieux combattre le Suroît	Le Devoir	13-août-04
PN	223	La géothermie, l'inconnue la plus rentable	Le Devoir	14-août-04
PN	224	Dans le Suroît	La Presse	14-août-04
PN	225	La CSN soutient les opposants du Suroît	La Presse	14-août-04
PN	226	Quand les compteurs d'Hydro tourneront-ils à l'envers ?	Le Devoir	21-août-04
PN	227	Le Suroît en Abitibi?	La Presse	25-août-04
PN	228	Fournisseurs d'énergie - Hydro-Québec se veut un leader en développement durable	Le Devoir	15-sept-04
PN	229	Et si on passait à l'action?	Le Devoir	15-sept-04
PN	230	Lettres: Hydro-Québec et le développement durable	Le Devoir	22-sept-04
PN	231	Des choix difficiles	La Presse	25-sept-04
PN	232	Le Suroît inutile	La Presse	25-sept-04
PN	233	Le courant ne passe plus	La Presse	27-sept-04
PN	234	L'éolien, à pas de géant	La Presse	28-sept-04
PN	235	LE SUROÎT REMIS AUX CALENDES GRECQUES	La Presse	29-sept-04
PN	236	Énergie - Suroît: Hydro n'abandonne pas	Le Devoir	30-sept-04
PN	237	La lapidation d'Hydro-Québec	La Presse	30-sept-04
PN	238	"On peut probablement vivre sans le Suroît", dit le président du C.A. d'Hydro	La Presse	30-sept-04
PN	239	La Russie enclenche le processus de ratification du protocole de Kyoto - Le Canada doit maintenant agir	Le Devoir	1-oct-04
PN	240	La vie après le Suroît	La Presse	1-oct-04
PN	241	Le Québec, leader de l'éolien	Le Devoir	5-oct-04
PN	242	Un vent gaspésien	Le Devoir	6-oct-04

Num	iéro	Titre	Média	Date
PN	243	Hydro lance un appel d'offres en cogénération	Le Devoir	7-oct-04
PN	244	Hydro fait encore appel au marché	La Presse	7-oct-04
PN	245	Hydro-Québec a un plan B, en Abitibi, pour sa centrale au gaz	La Presse	10-oct-04
PN	246	Lettres: Le vent est-il en train de tourner pour les énergies vertes?	Le Devoir	16-oct-04
PN	250	Les Cris songent à développer eux-mêmes l'éolien	Le Devoir	20-oct-04
PN	251	Cayer dehors!	Le Devoir	20-oct-04
PN	252	Hydro-Québec devrait intégrer l'éolien à ses barrages	Le Devoir	21-oct-04
PN	253	ÉCONOMIES D'ÉNERGIE	La Presse	21-oct-04
PN	254	La conversion d'Hydro-Québec	Le Devoir	22-oct-04
PN	255	Les détails suivront	Le Devoir	22-oct-04
PN	256	HYDRO MISE SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE	La Presse	22-oct-04
PN	257	Des raisons de se réjouir	La Presse	23-oct-04
PN	258	SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE	La Presse	27-oct-04
PN	259	Steven Guilbault vous répond	La Presse	28-oct-04
PN	260	Hydro le confirme: sa marge de manoeuvre s'est accrue	La Presse	2-nov-04
PN	261	Un rôle salutaire	Le Devoir	3-nov-04
PN	262	Conservation de l'énergie - Un Québec beaucoup trop «énergivore»	Le Devoir	4-nov-04
PN	263	Le projet du Suroît n'est pas encore enterré	La Presse	4-nov-04
PN	264	Lettres: Pas si salutaire que ça	Le Devoir	5-nov-04
PN	265	Suroît: le Comité du non revient à la charge	Le Devoir	8-nov-04
PN	266	Suroît: le comité du Non poursuit son action	La Presse	8-nov-04
PN	267	Un autre clou dans le cercueil du Suroît	La Presse	9-nov-04
PN	268	Notre démocratie a besoin d'un "check-up", docteur!	La Presse	15-nov-04
PN	269	Grands parleurs, petits faiseurs	La Presse	16-nov-04
PN	270	Le Suroît définitivement liquidé avant la commission parlementaire	La Presse	17-nov-04
PN	271	Le Suroît abandonné, Québec lance un débat sur l'énergie	Le Devoir	18-nov-04
PN	272	Quelles leçons tirer?	La Presse	18-nov-04
PN	273	ABANDON DU SUROÎT	La Presse	18-nov-04
PN	274	Abandon du Suroît : l'opposition de la région de Beauharnois a eu du poids	La Presse	18-nov-04
PN	275	Un bilan peu enviable pour les libéraux	Le Devoir	15-avril-05

AUTRES GROUPES DE PRESSE (PN)

Numéro	Titre	Média	Date
PN 276	Trois mois de plus pour le Suroît	Radio-Canada Cyberpresse	12-fév-04
PN 277	Pendant ce temps, à Bécancour ça gaze!	Les Affaires	6-mars-04
PN 278	Hydro-Québec a perdu une bataille de relations publiques	Les Affaires	20-mars-04
PN 279	Les enjeux du Suroît : De l'eau dans le gaz	Le Voir	25-mars-04
PN 280	Énergie : un plan de match svp!	L'actualité	Fév-04

B.3 LISTE DES RÉFÉRENCES POUR LES COMMUNIQUÉS ET LES DOCUMENTS INSTITUTIONNELS

COMMUNIQUÉS DE PRESSE (COM)

Numéro		Titre	Organisation	Date
СОМ	01	Le BAPE doit dire «non» à la centrale thermique Le Suroît à Beauharnois. L'Union des consommateurs dénonce le manque de transparence d'Hydro-Québec	UdC	8-oct-02
СОМ	02	Le gouvernement Charest continue le mouvement néolibéral avec des promesses de réingénierie, qui ne sont que futures coupes dans les services publics	UFP	8-oct-03
COM	03	Hydro-Québec méprise Kyoto : l'AQLPA dénonce l'incohérence de la société d'État	AQLPA	31-oct-03
COM	04	Réouverture du dossier de la centrale thermique du Suroît	HSB	6-nov-03
СОМ	05	Projet amélioré du Suroît - Québec donne son aval à un projet de production d'électricité utilisant une technologie de pointe	Gouvernement du Québec	13-jan-04
COM	06	Le Suroît équivaut à 20 000 voitures de plus au Québec	Greenpeace	13-jan-04
COM	07	La centrale thermique du Suroît demeure inacceptable	HSB	14-jan-04
COM	08	Suroît: requête d'Héritage Saint-Bernard à la commissaire à l'environnement du Canada	HSB	20-jan-04
COM	09	Le plan stratégique 2004-2008 d'Hydro-Québec offre-t-il l'espoir d'un avenir énergétique socialement responsable ?	CQVK	20-jan-04
COM	10	Les groupes environnementaux unissent leurs voix pour forcer une véritable réflexion sur les enjeux énergétiques québécois.	CQVK, AQLPA	20-jan-04
COM	11	Beauharnois a déjà donné	HSB	26-jan-04
COM	12	Beauharnois méritait mieux que le cadeau empoisonné d'une centrale thermique!	HSB	26-jan-04
COM	13	Tract diffusé lors de la manifestation du 1er février 2004	CQVK	29-jan-04
COM	14	Une grande manifestation se tiendra à Montréal	CQVK	30-jan-04
COM	15	Déjà plus de 10 000 signatures contre la centrale du Suroît	HSB	2-fév-04
COM	16	Chaos dans le secteur de l'énergie au Québec	AQLPA, UQCN	5-fév-04
COM	17	Centrale du Suroît : les Québécois doivent demeurer vigilants	HSB	6-fév-04

Numéro		Titre	Organisation	Date
COM	18	Le Suroît : une première manche de gagné	Greenpeace	6-fév-04
COM	19	Le Québec rejette massivement Le Suroît	Greenpeace	6-fév-04
COM	20	Centrale électrique au gaz naturel Le Suroît: Des solutions alternatives non étudiées par Hydro-Québec!	SPSI	6-fév-04
COM	21	Suroît: La Régie de l'énergie joue sa crédibilité	Greenpeace	9-fév-04
COM	22	Hydro-Québec répond aux questions de la Régie de l'énergie	Hydro-Québec	20-fév-04
COM	23	André Caillé tente désespérément de nous faire "avaler " le Suroît	Greenpeace	23-fév-04
COM	24	Suroît et développement durable : « Hydro-Québec est en conflit d'intérêt »	CQVK	23-fév-04
COM	25	Pour un débat public indépendant, ouvert et transparent.	CQVK	10-mars-04
COM	26	Lettre à Messieurs Caillé, Vandal et Lamarre	CQVK	13-mars-04
COM	27	Lancement de la Coalition pour la sécurité énergétique du Québec	ACRGTQ, AICQ AIEQ	17-mars-04
COM	28	Hubert Reeves à Châteauguay	HSB	24-mars-04
COM	29	Pied de nez au Suroît : le Québec a du vent à revendre	Greenpeace, RNCREQ Hélimax	20-avril-04
COM	30	La filière éolienne est la plus prometteuse pour le Québec	Greenpeace	27-avril-04
COM	31	La Coalition pour la sécurité énergétique du Québec invite la Régie de l'énergie à la plus grande prudence	ACRGTQ, AICQ AIEQ	14-mai-04
COM	32	Forum populaire Kyoto : une tribune publique pour des choix éclairés	HSB	17-mai-04
COM	33	NON AU SUROÎT, OUI À KYOTO ! APPEL À LA MOBILISATION POUR UNE GRANDE MANIFESTATION	UQCN, AQLPA, CQVK	19-mai-04
COM	34	Non au Suroît, oui aux alternatives ! (Le projet déboulonné devant la Régie de l'énergie)	HSB	26-mai-04
COM	35	De Montréal à Kyoto en passant par le Suroît ou comment faire perdre au Québec son leadership mondial en environnement	AQLPA	29-mai-04
COM	36	Première tranche d'une pétition déposée à l'Assemblée nationale. Près de 60 000 Québécois disent non au Suroît!	HSB	10-juin-04
COM	37	Le réchauffement de la planète ne prend pas de vacances non plus	CQVK	30-juin-04
COM	38	Lettre au ministre Pierre Corbeil	CQVK	30-juin-04

Numéro		Titre	Organisation	Date
COM	39	La Régie de l'énergie donne raison à l'Union des consommateurs: le Suroît n'est pas nécessaire	UdC	5-juil-04
COM	40	Point de presse : Stéphane Tremblay, PQ	PQ	5-juil-04
COM	41	La Régie de l'énergie a manqué de courage et le gouvernement aussi	CQVK	7-juil-04
COM	42	Suroît : un plus bel avenir pour Beauharnois !	HSB	2-oct-04
COM	43	Pour un vrai débat public sur la politique énergétique du Québec	CQVK	27-oct-04
COM	44	Centrale du Suroît : le gouvernement du Québec retire son autorisation de réaliser le projet	Gouvernement du Québec	17-nov-04
COM	45	Abandon du projet de centrale au gaz. Le vent dans les voiles pour Beauharnois ?	HSB	17-nov-04
COM	46	Sur plusieurs fronts, ce gouvernement veut rompre avec la solidarité et l'économie sociale	CSN	Nov-03
COM	47	Le gouvernement continue le mouvement néolibéral	UFP	8-oct-03

DOCUMENTS INSTITUTIONNELS (DOC)

Numéro		Titre	Organisation	Date
DOC	01	Rapport 170 - Projet de centrale à cycle combiné du Suroît à Beauharnois par Hydro-Québec - Rapport d'enquête et d'audience publique	BAPE	Jan-03
DOC	02	Avis de la Régie de l'énergie sur la sécurité énergétique des Québécois à l'égard des approvisionnements électriques et la contribution du projet du Suroît	Régie de l'énergie	30-juin-04
DOC	03	Énergie : libérer le Québec de ses carcans	AIEQ	4-mai-04
DOC	04	La sécurité et l'avenir énergétiques du Québec	Gouvernement du Québec	Nov-04
DOC	05	Pour mieux comprendre la complexité de l'efficacité énergétique et sa contribution au secteur énergétique du Québec	Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie	Déc-04
DOC	06	« Vert » une nouvelle réforme de la politique énergétique : équité, santé, pérennité et fierté	CNEDD-PQ	Jan-05